

Université de Montréal

Personnes âgées, peur du crime et expériences de victimisation criminelle

par

Stéphanie Fortin

École de criminologie
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maître ès sciences (M. Sc.)
en criminologie

Août, 2009

© Stéphanie Fortin, 2009

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

Personnes âgées, peur du crime et expériences de victimisation criminelle

présenté par :

Stéphanie Fortin

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Jo-Anne Wemmers

Présidente rapporteure

Marie-Marthe Cousineau

Directrice

Marie Beaulieu

Examinatrice externe

SOMMAIRE

Cette étude propose d'explorer, parmi un ensemble de variables propres à la vulnérabilité des personnes, celles qui expliquent le mieux les inquiétudes face à la victimisation criminelle chez les aînés. L'utilisation d'un instrument de mesure validé en français et adapté à une population âgée québécoise, le WAV (*Worry About Victimization*), nous aura permis d'étudier la peur du crime en précisant ses dimensions émotionnelles, cognitives et comportementale. L'échantillon est constitué de 387 répondants âgés entre 60 et 98 ans résidant dans les centres urbains de Montréal, Sherbrooke et Trois-Rivières.

Les résultats suggèrent, qu'en somme, la préoccupation envers le crime en général, les préoccupations envers certains crimes plus spécifiquement définis, de même que les précautions prises contre le crime sont expliquées par des caractéristiques se rapportant à la vulnérabilité des personnes. Pour ces trois dimensions, le sexe représente le meilleur facteur explicatif. Les autres dimensions : perception générale du risque de victimisation, inquiétude diffuse face à l'éventualité d'être victime d'un crime, et recours à des mesures de protection s'expliquent à la fois par des caractéristiques de vulnérabilité et la recherche de protection. Il est à noter que pour ces autres dimensions, le sexe n'est pas au rang de facteurs explicatifs. Des analyses selon le sexe montrent par ailleurs que les inquiétudes des hommes sont moins fonction des caractéristiques de vulnérabilité que pour les femmes. À l'inverse, les expériences de victimisation criminelle de même que les caractéristiques définissant le réseau social, sa disponibilité, l'utilisation qui en est faite et la satisfaction qu'on en tire expliquent davantage l'inquiétude des hommes que celle des femmes.

Cette étude conclut que la considération d'autres théories, en complémentarité avec celle de la vulnérabilité, pourrait être bénéfique selon la dimension des inquiétudes étudiée et le sexe des répondants. Cela dit, l'utilisation du WAV apparaît être le premier pas vers l'obtention de connaissances plus nuancées et ainsi plus cohérentes en regard des différentes dimensions de l'inquiétude liée à la victimisation exprimée notamment par les personnes âgées.

Mots clés : personnes âgées – peur du crime – victimisation criminelle – vulnérabilité -
réseau social

ABSTRACT

This study offers to explore, between certain variables of vulnerability, those that explain better the fears of the elders towards criminal victimization. The use of validity measures instruments in French and adapted to an elder generation of Quebec, the WAV ‘Worry About Victimization’ permitted us to study the fear of crime distantly depending of its emotional, cognitive and behavioral dimensions. The sample tested is made of 387 responding elders aged between 60 & 98 years old. The elders’ samples were taking in urban area in Montreal, Sherbrooke & Trois-Rivieres. The results shows us that the preoccupation towards crime in general, the preoccupation towards crime in specific situation and also that the precautions taken against crime are explained by vulnerability characteristics. For these three last dimensions, the sex represents the best proving facts. The other dimensions (the protection measures - the perception of victimization risk – concern towards facing being personally a crime victim one day) are explained by the vulnerability characteristics and some protection factors to this last one. It’s important to notice that in these three last dimensions, the sex is not ranked by explaining factors. Some analyses more precise about the sex also shows that the men fears are less often touched by their vulnerability characteristics than the women. The experiences of criminal victimization as well as the social network characteristics are factors which better explain the fears of the men than that of the women.

This study concludes that the consideration of other theories, in association with the vulnerability theory could be beneficial according to the studied dimension of the worries and depending on the sex of the elder. The use of the WAV seems to be the first step towards knowledge obtaining more qualified and more detailed in regards of different fears connected to victimization.

Key words : elderly– fear of crime –criminal victimization – vulnerability - social support

1.5.3	Les facteurs expérientiels ou la victimisation.....	16
1.5.3.1	Le type de victimisation.....	16
1.5.3.2	Le lien victime-agresseur.....	17
1.5.3.3	Les implications de la victimisation pour les aînés	17
1.6	Les théories explicatives de la peur du crime.....	18
1.6.1	L'approche symbolique	18
1.6.2	L'approche rationaliste	19
1.7	Le choix d'un cadre conceptuel.....	21
1.8	La problématique	21
1.9	Les objectifs.....	23
1.10	Quelques hypothèses à vérifier.....	24
CHAPITRE II : MÉTHODOLOGIE.....		25
2.1	Type de recherche.....	26
2.2	Population à l'étude	27
2.3	Participants	28
2.4	Instrument de mesure.....	29
2.5	Opérationnalisation.....	31
2.5.1	Données sociodémographiques	31
2.5.1.1	Sexe	31
2.5.1.2	Âge	31
2.5.1.3	Scolarité.....	32
2.5.1.4	Occupation.....	32
2.5.1.5	Revenu.....	32
2.5.1.6	État matrimonial.....	33
2.5.1.7	Cohabitation	34
2.5.1.8	Type d'habitation	34
2.5.1.9	Statut lié l'habitation	35
2.5.1.10	Ville de résidence	35
2.5.1.11	Santé perçue	35
2.5.1.12	Les caractéristiques sociodémographiques en bref	36

2.5.2	Soutien social	38
2.5.2.1	Disponibilité du réseau	38
2.5.2.2	Utilisation du réseau	40
2.5.2.3	Satisfaction face au réseau	40
2.5.3	Victimisation.....	41
2.5.4	Comment mesurer l'inquiétude face à la victimisation criminelle	44
2.5.4.1	Mesures globales	44
2.5.4.2	Mesures spécifiques.....	45
2.5.4.3	Type de mesure privilégié dans notre étude	45
2.5.5	Composantes de l'inquiétude face à la victimisation.....	46
2.5.5.1	Dimension émotionnelle.....	47
2.5.5.2	Dimension cognitive.....	48
2.5.5.3	Dimension comportementale	49
2.6	Prétests et test-retest	51
2.7	Procédure de collecte des données	52
2.8	MMSE.....	54
2.9	Procédure d'entrée de données	54
2.10	Analyses statistiques.....	55
2.11	Considérations éthiques	56
2.12	Limites et forces de l'étude.....	56
CHAPITRE III : LES RÉSULTATS ET LEUR INTERPRÉTATION		58
3.1	Les relations entre les variables	59
3.1.1	Les relations entre les variables dépendantes	59
3.1.2	Les relations entre les variables indépendantes	62
3.1.2.1	Corrélations entre les variables intervalles	62
3.1.2.2	Des chi carrés pour tenir compte des variables qualitatives	68
3.1.3	Les relations entre les variables indépendantes et dépendantes.....	70
3.1.3.1	Corrélations.....	70
3.1.3.2	Tests de moyennes.....	74

3.2	Des analyses de régression pour mieux prédire l'apparition des différentes formes de préoccupations manifestées à l'égard de la criminalité	82
3.2.1	Prédire la préoccupation face au crime en général	83
3.2.2	Prédire la préoccupation en regard du crime dans diverses situations.....	88
3.2.3	Prédire l'évaluation faite par les répondants de leur risque de victimisation en général.....	94
3.2.4	Prédire le niveau d'inquiétude manifesté par les aînés face à l'éventualité d'être victime de crimes précis.....	100
3.2.5	Prédire le niveau d'inquiétude manifesté par les aînés d'être victime de crimes contre les biens.....	104
3.2.6	Prédire le niveau d'inquiétude manifesté par les aînés d'être victime de crimes contre la personne	106
3.2.7	Prédire le niveau d'inquiétude manifesté par les aînés d'être victime de chacun des crimes spécifiques à l'étude.....	107
3.2.8	Prédire le niveau de précaution pris au quotidien pour se protéger contre l'éventualité d'une victimisation criminelle	111
3.2.9	Prédire le niveau de protection pris à domicile par les aînés pour se protéger contre le crime.....	115
3.3	Récapitulatif	120
	CONCLUSION	122
	RÉFÉRENCES	131
	ANNEXE A : LE QUESTIONNAIRE.....	x
	ANNEXE B : LE FORMULAIRE DE CONSENTEMENT.....	xxxv
	ANNEXE C : MMSE EMPLOYÉ	xl

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 :	Répartition théorique et réelle des participants selon l'âge, le sexe, et la ville de résidence	29
Tableau 2 :	Variables à l'étude	30
Tableau 3 :	Données sociodémographiques et personnelles caractérisant les personnes âgées participant à l'étude (n = 387)	37
Tableau 4 :	Répartition des participants selon leurs expériences de victimisation	42
Tableau 5 :	Corrélations entre les variables dépendantes	60
Tableau 6 :	Corrélations entre les variables indépendantes	62
Tableau 7 :	Association entre les variables indépendantes	64
Tableau 8 :	Scolarité des répondants et revenu familial	64
Tableau 9 :	Disponibilité du réseau social pour les répondants et revenu familial	65
Tableau 10 :	Utilisation du réseau social par les répondants et revenu familial	66
Tableau 11 :	Association V entre les variables indépendantes	68
Tableau 12 :	Corrélations entre les formes de peur et les variables indépendantes	71
Tableau 13 :	Variation du niveau d'inquiétude émotionnelle, cognitive et comportementale en fonction des variables indépendantes à l'étude	74
Tableau 14 :	Préoccupations concernant le crime en général et revenu familial	75
Tableau 15 :	Préoccupations concernant le crime dans des situations spécifiques et revenu familial	76
Tableau 16 :	Relation entre l'expérience d'une victimisation spécifique et l'inquiétude face à la probabilité d'être victime de ce même crime dans l'année à venir	78
Tableau 17 :	Précautions prises contre le crime et revenu familial	80
Tableau 18 :	Prédiction du niveau de préoccupation face au crime en général (émo 2)	83
Tableau 19 :	Prédiction du niveau de préoccupation manifesté par les aînés face au crime en général (émo2) en fonction du sexe du répondant	86
Tableau 20 :	Prédiction du niveau de préoccupation manifesté par les aînés en regard du crime en général (émo2) selon qu'ils ont ou non déjà été victimisés	87
Tableau 21 :	Prédiction du niveau de préoccupation manifesté par les aînés face au crime dans certaines situations particulières (émo3)	89
Tableau 22 :	Prédiction du niveau de préoccupation manifesté par les aînés face au crime dans certaines situations particulières (émo3) en fonction du sexe du répondant	91

Tableau 23 :	Prédiction de la préoccupation manifestée par les aînés face au crime dans certaines situations particulières (<i>émo3</i>) selon qu'ils ont ou non déjà été victimisés.....	92
Tableau 24 :	Prédiction de l'évaluation du risque de victimisation (<i>cogni1</i>).....	95
Tableau 25 :	Prédiction de l'évaluation du risque de victimisation (<i>cogni1</i>) en fonction du sexe du répondant.....	96
Tableau 26 :	Prédiction de l'évaluation du risque de victimisation (<i>cogni1</i>) selon que les aînés ont ou non été victimisés	98
Tableau 27 :	Prédiction du niveau d'inquiétude manifesté par les aînés face à l'éventualité d'être victimes de crimes précis (<i>cogni 2</i>).....	100
Tableau 28 :	Prédiction du niveau d'inquiétude manifesté par les aînés face à l'éventualité d'être victime de crimes précis (<i>cogni 2</i>) en fonction du sexe du répondant.....	101
Tableau 29 :	Prédiction du niveau d'inquiétude manifesté par les aînés face à l'éventualité d'être victime de crimes précis (<i>cogni2</i>) selon qu'ils ont ou non déjà été victimisés.....	103
Tableau30 :	Prédire du niveau d'inquiétude manifesté par les aînés face à l'éventualité d'être victime de crimes contre les biens.....	105
Tableau31 :	Prédiction du niveau d'inquiétude manifesté par les aînés face à l'éventualité d'être victime de crimes contre la personne	106
Tableau32 :	Prédiction de l'inquiétude manifestée par les aînés face à l'éventualité d'être victime de certains crimes précis et d'avoir fait l'expérience du même crime au cours de sa vie.....	108
Tableau 33 :	Prédiction du niveau de précautions prises au quotidien par les aînés pour se protéger contre le crime (<i>beha 1</i>).....	111
Tableau 34 :	Prédiction du niveau de précautions prises au quotidien par les aînés pour se protéger contre le crime (<i>beha1</i>) en fonction du sexe du répondant.....	113
Tableau35 :	Prédiction du niveau de précautions prises au quotidien par les aînés pour se protéger contre le crime (<i>beha1</i>) selon qu'ils ont ou non déjà été-victimisés.....	114
Tableau 36 :	Prédiction du niveau de précautions prises à domicile prises par les aînés pour se protéger contre le crime (<i>beha 2</i>).....	115
Tableau 37 :	Prédiction du niveau de précautions prises à domicile par les aînés pour se protéger contre le crime (<i>beha2</i>) en fonction du sexe du répondant.....	118
Tableau38 :	Prédiction du niveau de précaution prises à domicile par les aînés pour se protéger contre le crime (<i>beha2</i>) selon qu'ils ont ou non déjà été victimisés.....	119
Tableau 39 :	Les inquiétudes face à la victimisation criminelle : intervenir sur qui et sur quoi ?.....	121

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce mémoire a été rendue possible avec l'aide d'une multitude de personnes.

Je tiens à remercier ma directrice de recherche, Mme Marie-Marthe Cousineau (Ph. D.), professeure à l'École de criminologie de l'Université de Montréal, pour ses commentaires et la confiance qu'elle a su m'accorder.

Je remercie également les autres membres de l'équipe de recherche : Marie Beaulieu (Ph. D.) et Micheline Dubé (Ph. D.) Christian Bergeron (M. Sc.), Julie Lebel (M. Sc.), Nadia L'Espérance et Isabelle Rainville (étudiantes au doctorat) pour leur soutien et toutes leurs suggestions.

Je désire également remercier tout spécialement mes proches qui m'ont appuyée tout au long de mes études. Je remercie mon conjoint pour sa patience ces dernières années. Je remercie aussi ma mère pour ses encouragements et tout le temps qu'elle m'a consacré.

Je remercie également le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) qui a subventionné l'étude plus large dont ce mémoire examine un aspect particulier.

INTRODUCTION

Depuis plusieurs années, la population âgée canadienne prend considérablement d'ampleur. En effet, entre 1981 et 2005, le nombre d'aînés s'est accru de 2,4 millions à 4,2 millions au Canada (Statistique Canada, 2006). On prévoit maintenant que leur nombre passera, au Canada toujours, de 4,2 millions en 2005 à 9,8 millions en 2036 (Statistique Canada, 2006), ce qui représenterait un nouveau doublement de leur représentation au sein de la population canadienne. Cela étant, il importe de s'attarder aux conditions de vie de cette portion grandissante de la population et d'entreprendre des actions contribuant à son mieux-être.

Il y a déjà quelques décennies que l'on s'intéresse à la problématique de la peur du crime chez les aînés. En fait, avec l'effervescence du courant victimologique dans les années 1970, les chercheurs ont commencé à mettre beaucoup d'emphase sur les victimes et les réactions au crime, dont celle de la peur du crime. C'est toutefois avec la publication du rapport Figgie, *America Afraid*, en 1980, que l'intérêt pour l'étude de la peur du crime chez les personnes âgées, aussi nommées, à cette époque, les personnes du troisième âge, semble s'être amplifié brusquement. Paradoxalement, on y affirme que, malgré leur faible taux de victimisation, les aînés font partie du groupe d'âge qui affiche le plus de peur du crime. Cette constatation retient alors l'intérêt des chercheurs. Puis, l'attention se déplace graduellement, autour des années 1990, vers le domaine moins exploré des situations d'abus et de négligence envers les personnes âgées (Cousineau, 1994).

Reste que, encore aujourd'hui, le problème de la peur du crime chez les aînés ne paraît pas s'être estompé. Les enquêtes populationnelles canadiennes concluent encore que les personnes âgées constituent le groupe d'âge le plus touché par la peur du crime. Notamment, le Comité fédéral, provincial, territorial (FTP) responsable des aînés publiait, en 1999, un rapport dans lequel il est mentionné que les citoyens âgés craignent de sortir à la nuit tombée ou s'isolent par crainte d'être victimes d'un acte criminel. Mckee et Milner (2000) notent aussi que, dans plusieurs recherches, on reconnaît que la peur du crime a des impacts négatifs sur le fonctionnement psychosocial des individus, que ce soit la limitation ou le retrait des activités sociales, le développement d'une forme de stress, ou d'anxiété et, finalement, une dégradation du moral y étant liée.

Étant donné les conséquences aversives sur le bien-être psychologique et sur la qualité de vie que l'on associe à la peur du crime, celle-ci s'inscrit désormais, selon Box, Hale et Andrews (1988), comme un problème social majeur. Certes, les aînés ne sont toujours pas les plus victimisés, mais il semble que le crime les affecte suffisamment pour nuire grandement à la qualité de vie à laquelle ils ont droit (Comité FTP, 1999).

En somme, la croissance démographique des personnes âgées se fait de plus en plus sentir et on ne s'entend toujours pas sur les causes de la peur du crime qui paraît les affecter de manière particulièrement tangible et, par conséquent, sur les actions à poser pour la prévenir et, du fait même, en diminuer les effets. Comme le mentionne le Comité FPT (1999), on travaille davantage pour les personnes âgées qu'avec elles afin de saisir leur réalité ou pour trouver des solutions aux difficultés qu'elles vivent. Qui sont ces aînés qui ont peur? De quoi ont-ils peur exactement? Et comment se manifeste cette peur? Ce sont des questions auxquelles nous devons répondre si nous voulons atténuer les effets néfastes de la peur du crime en vue de maximiser le mieux-être de cette frange grandissante de la population.

L'objectif principal de notre étude est de préciser les formes que prend la peur du crime chez les personnes âgées, d'identifier les caractéristiques de ces aînés qui ont peur et les sources de cette peur. Pour ce faire, nous nous intéressons aux caractéristiques sociodémographiques d'un échantillon de personnes âgées vivant dans trois villes différentes, à leurs expériences antérieures de victimisation, ainsi qu'aux particularités de leur réseau social. Les objectifs spécifiques que nous poursuivons sont d'établir un portrait des formes que prend la peur du crime chez les personnes âgées en lien, notamment, avec la nature et les conditions des expériences de victimisation antérieures qu'elles pourraient avoir vécues et le réseau social sur lequel elles peuvent, plus ou moins sûrement, s'appuyer. Nous cherchons en somme à saisir dans quelles conditions et jusqu'à quel point les expériences de victimisation criminelle sont associées à la peur du crime.

Le présent mémoire se découpe en quatre sections. Un premier chapitre est consacré à la recension des écrits et s'attarde à ce que l'on sait déjà de la peur du crime, ses formes, sa prévalence, ainsi qu'aux principaux facteurs connus qui y sont associés. Par la suite, un survol des théories explicatives de la peur du crime est présenté permettant de nous positionner par rapport au problème ainsi que de délimiter le cadre conceptuel qui supporte notre étude. Dans le second chapitre, la méthodologie utilisée pour répondre aux objectifs de notre recherche est présentée. Y sont précisés le contexte entourant la définition et la réalisation de l'étude, la description de l'échantillon, les instruments de mesure, le plan d'analyses, les aspects éthiques et les limites associés à notre démarche. Suit le troisième chapitre où sont présentés et discutés les résultats obtenus aux différents tests statistiques (comparaisons de moyennes, corrélations et analyses de régression multiple) qui ont été effectués dans le but de répondre aux questions énoncées plus haut. Finalement, la dernière section est entièrement consacrée aux conclusions tirées en regard des résultats des analyses. Y sont également envisagées certaines propositions pouvant s'avérer utiles à la progression des connaissances sur le phénomène de la peur du crime, notamment chez les aînés, en vue de nouvelles études.

CHAPITRE I

RECENSION DES ÉCRITS :

LA PEUR DU CRIME CHEZ LES PERSONNES ÂGÉES

1.1 La prévalence de la peur du crime chez les personnes âgées

Depuis plus de 30 ans, les chercheurs s'efforcent de comprendre le paradoxe victimisation et peur du crime chez les personnes âgées. En effet, bien que ces dernières constituent le groupe d'âge le moins victimisé (Statistique Canada, 2006), elles semblent touchées, plus que tout autre groupe d'âge, par la peur du crime. Cette constatation n'aurait pas changé depuis les premières études menées sur la question, au tournant des années 1970 (Roberts, 2001). Notamment dans l'étude de Beaulieu, Leclerc et Dubé (2003), on mentionne que 43 % des personnes âgées seraient affectées par la peur du crime au moins une fois sur une période de cinq ans. En fait, suivant les études et le type de données analysées, ce pourcentage varie entre 27 et 43 % (Beaulieu, Dubé, Bergeron et Cousineau, 2007). Plus précisément, dans l'enquête sociale générale (Statistique Canada, 1995), on a évalué le sentiment d'insécurité des personnes âgées de 65 ans et plus (mesuré par la peur de marcher seul(e) le soir dans son quartier) comme étant deux fois plus élevé chez les personnes de 65 ans et plus que chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans.

Toutefois, certains auteurs, tels Shapland et Vagg (1988), attirent notre attention sur les limites de l'utilisation de la question usuelle pour mesurer la peur du crime, à savoir celle sur la peur de sortir seul(e) le soir, et ce, particulièrement lorsqu'elle s'adresse à des personnes âgées. En effet, sortir le soir peut s'avérer une activité très peu probable pour les aînés, que ce soit pour des questions de mobilité ou d'habitudes de vie. Ceci étant, les raisons faisant en sorte qu'une personne âgée restreigne ses activités extérieures le soir peuvent s'expliquer par un bon nombre de raisons autres que la peur du crime. Cette remarque amène d'autant plus à réfléchir sur la spécification des mesures de la peur du crime lorsqu'on constate que l'étude de Chadee et Ditton (2003), ayant évalué la prévalence de la peur du crime chez différents groupes d'âge, révèle que les personnes âgées constitueraient celui le moins apeuré par le crime. D'ailleurs certaines études, notamment celles de LaGrange et Ferraro (1989) et de Ferraro et LaGrange (1992), ont successivement trouvé que l'effet de l'âge est faible sinon inexistant quand les questions posées pour rendre compte de la peur du crime sont de type spécifique plutôt que globale¹.

¹ Lorsque l'on mesure la peur du crime, on entend par question « globale » une question sur la peur du crime en général alors que la question « spécifique » porte sur la peur de crimes précis. Des précisions sur ces deux types de mesures sont apportées dans la section méthodologique.

1.2 La peur

Selon la définition du Petit Robert (2003), la peur est un phénomène psychologique à caractère affectif marqué, qui accompagne la prise de conscience d'un danger réel ou imaginé d'une menace. Bien que la peur comporte à la fois une dimension physiologique et émotionnelle face à la perception d'une menace, Fattah et Sacco (1989) notent que les recherches se sont intéressées exclusivement à l'aspect émotionnel de celle-ci. Par ailleurs, Martel (1999) constate que, dans les recherches, la peur est davantage conceptualisée comme une perception ou une attitude plutôt qu'une réponse émotionnelle à un danger immédiat, puisque ce qui est mesuré ce n'est pas directement la peur au moment où elle se produit, mais plutôt une peur anticipée ou rétrospective.

1.3 La peur du crime : son objet

Depuis déjà plusieurs années, des sous-concepts de la notion de peur du crime ont été développés permettant de forger des catégories qui en facilitent la compréhension. On a d'abord présenté, dans le rapport Figgie (1980), une classification de la peur du crime en deux catégories : concrète et diffuse, permettant de déterminer de quoi l'individu a peur et le degré de proximité qu'il entretient face aux situations qui alimentent cette peur.

1.3.1 La peur concrète

Selon le rapport Figgie (1980), la peur dite concrète est celle pour laquelle l'objet est clairement déterminé. Notamment, on dira que la peur d'être victime d'un vol à main armée est une peur concrète puisque l'individu peut identifier clairement le type de crime qui lui fait peur. Cette crainte se fait sentir, comme l'explique Louis-Guérin (1983), face à des événements proches de l'individu spatialement, que ce soit dans sa propre maison ou dans son propre quartier. Cousineau (1994) ajoute qu'une peur concrète se situe au plan personnel comme étant la peur d'être soi-même victime d'un crime.

Cela étant, les solutions que l'on offre généralement aux individus qui ont peur d'être victimes de crimes précis sont surtout de nature individuelle. Notamment, on instruit les gens sur les techniques de protection ou de prévention. Si ces techniques peuvent s'avérer utiles pour certains qui craignent ne pas pouvoir se défendre, on y associe différentes limites.

D'abord, Louis-Guérin (1983) fait remarquer que, pour certains, il n'est point besoin de croire qu'ils seront un jour victimes pour avoir peur du crime, il suffit d'en redouter la possibilité. Ensuite, ce type d'intervention envoie le message que le problème relève de l'individu et non pas de la collectivité; c'est donc la loi du « chacun-pour-soi » qui s'applique.

1.3.2 La peur diffuse

En ce qui a trait à la peur diffuse, on dira que son objet est mal défini ou vague. Un individu peut, par exemple, ressentir de l'insécurité face au crime sans être à même de préciser si un type de crime en particulier alimente cette peur. Dès lors, on conclura que c'est le crime en général qui insécurise l'individu. On signale également que cette forme de peur se nourrit de l'imaginaire, de ce que les gens entendent sur le crime ou de leurs croyances à ce sujet (Louis-Guérin, 1983). Ainsi, même si l'individu se situe parmi le groupe le moins à risque d'être victimisé, cela importe peu; c'est l'image qu'il a du crime qui alimente son sentiment. C'est d'ailleurs de cette forme de peur dont les personnes âgées seraient le plus affectées (Brillon, 1986).

1.4 Différents types d'inquiétude face à la victimisation criminelle

Martel (1999) remarque que trois concepts sont souvent confondus dans les études sur la peur du crime : le risque perçu d'être victime; la peur d'être victime d'un acte criminel; et la préoccupation à l'égard du crime. Selon Sparks et Ogles (1990), c'est une erreur de ne pas chercher à distinguer des concepts comme la peur d'être victime et l'évaluation de la probabilité d'être victimisé, puisqu'ils peuvent très bien s'avérer indépendants. Notamment, il pourrait fort bien arriver qu'un individu perçoive comme élevé son risque d'être agressé sans toutefois en être préoccupé, surtout s'il estime qu'il est en mesure de riposter à son agresseur.

Afin de s'assurer que l'on mesure bien ce que l'on dit mesurer, certaines études ont raffiné davantage la conceptualisation de la peur du crime. Dans le but de mieux rendre compte de la complexité du concept de la peur du crime, Fattah et Sacco (1989) suggèrent qu'il serait préférable d'y apporter des nuances en le mesurant selon trois dimensions distinctes : émotionnelle, cognitive et comportementale. Ces dernières, tenant compte de la notion de peur concrète et diffuse, devraient selon les auteurs faciliter la compréhension du phénomène et aider à en délimiter les causes. À cette fin, Williams et McShane et Akers (2000), qui préfèrent le terme « inquiétudes face à la victimisation criminelle » à celui de « peur du crime », ont validé un instrument de mesure mesurant distinctement ces trois dimensions, le *Worry about Victimization (WAV)* dont il sera plus spécialement question au chapitre présentant la méthodologie de notre étude.

1.4.1 La peur cognitive

La dimension cognitive de la peur du crime fait avant tout appel à l'appréciation que fait l'individu quant à sa probabilité d'être victime d'un crime. Elle correspond non pas au risque réel pour un individu d'être victimisé - bien qu'elle semble en être le reflet, selon Brillon (1986) - mais plutôt l'évaluation subjective qu'il fait de son propre risque ou, encore, de celui que des actes criminels se produisent dans son quartier (Martel, 1999). Ainsi, lorsqu'on parle de la peur d'être victime d'un acte criminel précis, Brillon (1986) dira qu'il s'agit d'une peur « concrète ». Comme le soulignent Fattah et Sacco (1989), cette dimension tiendrait compte à la fois du risque perçu et de la gravité qu'un individu attribue au crime, car, même si les gens perçoivent de façon similaire les probabilités qu'ils ont d'être victimisés, leur niveau de peur peut différer selon le degré de gravité qu'ils attribuent au délit, notamment en fonction de leur sentiment de vulnérabilité.

1.4.2 La peur émotionnelle

La dimension émotionnelle de la peur du crime tient au degré de préoccupation d'un individu face à la criminalité. Pour faire état de cette forme d'insécurité, Brillon (1986) parle cette fois de « peur diffuse », pour laquelle il n'y a pas d'objet précis : l'individu perçoit une menace sans qu'elle soit liée à un risque tangible de victimisation. Pour dénoter à quel point cette forme de peur peut, à première vue, sembler irrationnelle, Brillon (1986) explique, qu'après un certain temps, elle devient tellement ancrée, qu'elle n'a même plus besoin du crime pour exister.

Selon Warr (1992), cette préoccupation face à la criminalité peut amener un individu à modifier ses activités quotidiennes, donnant lieu à une dernière dimension associée à la peur du crime : la dimension comportementale.

1.4.3 La peur comportementale

Quelles précautions prennent les individus pour se prémunir du crime? C'est la question à laquelle réfère la dimension comportementale de la peur du crime. Tel que mentionné par Fattah et Sacco (1989), on mesure ici la peur dans les actions des gens. Les précautions cernées par cette dimension peuvent être autant actives que passives. À cet égard, Rohe et Burby (1988) soulignent que la peur du crime s'associe autant à des comportements d'évitement (éviter de sortir le soir par exemple) qu'à des mesures de renforcement de la cible (s'équiper d'un système d'alarme), qu'on associe à des comportements d'« autoprotection ».

Bien que les comportements d'autoprotection semblent être le type de précaution idéale, en raison du fait qu'ils permettent à l'individu de ne pas restreindre ses activités, certains auteurs, parmi lesquels Norris et Kaniasty (1992), suggèrent qu'en plus de ne pas modérer la peur du crime, l'usage de précautions tendrait même, dans certains cas, à la faire augmenter.

Selon Feinberg (1981), les victimes constituent un des groupes qui prend le plus souvent des précautions en réponse à la peur. En particulier, elles auraient tendance à réduire leur risque d'être victimisées en diminuant leur niveau d'activités.

Comme cette dimension est considérée comme une réaction à la peur du crime, elle a été peu considérée dans les études portant sur la peur du crime en tant que telle (Martel, 1999).

1.5 Les facteurs associés à la peur du crime

Lorsqu'on s'arrête à l'étiologie de la peur du crime, la plupart des études trouvent consensus sur un point : contrairement à la pensée populaire, la peur du crime et les comportements qui y sont associés ne découlent pas directement de la criminalité ou de la probabilité réelle d'en être victime (Martel, 1999). Outre cette affirmation, d'une étude à l'autre, on retrouve beaucoup de divergences quant aux facteurs associés à la peur du crime. En fait, comme dans les études on définit souvent différemment le concept de la « peur du crime », il est assez difficile d'en comparer les résultats.

Même si l'état actuel des connaissances ne nous permet pas de tirer des conclusions satisfaisantes sur les déterminants de la peur du crime, il apparaît évident que, pour bien saisir ce qui l'influence, il est important non seulement bien définir ce que nous entendons par « peur du crime », mais aussi de définir clairement chacun des éléments susceptibles d'y être associés. En ce sens, Shields, King, Fulks et Fallon (2002) présentent, dans leur étude portant précisément sur la peur du crime, une structuration intéressante des variables indépendantes pouvant l'influencer en distinguant les *facteurs immuables* des *facteurs malléables*, ce qui permet, entre autres choses, de considérer ce qui peut être fait pour combattre la peur du crime.

1.5.1 Les facteurs immuables ou statiques

Les caractéristiques sociodémographiques tels le sexe, l'âge, le revenu représentent des facteurs *immuables* - ou statiques - pour le chercheur. En effet, même s'ils nous permettent de mieux connaître la population que nous étudions, nous ne pouvons réalistement pas espérer modifier ces éléments. Néanmoins, puisque ceux-ci servent souvent à caractériser ceux qui ont peur du crime, ils sont de précieux indicateurs permettant de savoir non pas comment intervenir, mais plutôt auprès de qui des efforts doivent être investis afin de combattre la peur du crime. La présente section décrit les principaux facteurs *immuables* ayant été mis en relation avec la peur du crime dans les études antérieures.

1.5.1.1 Le sexe

Le sexe se révèle sans l'ombre d'un doute le plus puissant des prédicteurs de la peur du crime jusqu'à maintenant. En effet, à notre connaissance, dans toutes les études sur le sujet, les femmes se disent moins en sécurité, et donc signalent avoir davantage peur du crime, que les hommes (Riger et Gordon, 1981; Maxfield, 1984; Warr, 1984; LaGrange et Ferraro, 1989; Stanko, 1993 : cités dans Hale, 1996).

Plusieurs auteurs expliquent cette différence par la plus grande vulnérabilité des femmes aux plans physique et social. Indéniablement, la majorité des femmes disposent d'une force physique limitée et de moins de ressources financières que les hommes, ce qui pourrait les insécuriser davantage face à l'éventualité d'une victimisation. Smith et Torstensson (1997) ont d'ailleurs trouvé, qu'à perception égale du risque, les femmes ont plus peur du crime que les hommes, ce qui serait dû, selon eux, à leur plus grande vulnérabilité réelle ou perçue.

De plus, des auteurs, dont Warr (1984), soutiennent que la peur du crime des femmes se résume, en grande partie, par la peur du viol (Warr, 1984). Comme ce crime est perpétré quasi exclusivement contre les femmes, on comprendrait alors pourquoi ces dernières en sont plus touchées que les hommes.

1.5.1.2 L'âge

Si plusieurs auteurs s'entendent pour dire que les personnes âgées constituent le groupe d'âge le plus perturbé par la peur du crime (Church Council on Justice and Correction 1995), d'autres tels Hale, Pack et Salkeld (1990) ont trouvé que l'effet de l'avancement en âge sur la peur du crime était faible ou inexistant lorsqu'on questionnait les répondants sur la peur de crimes spécifiques.

Néanmoins, comme le souligne Brillon (1986), les personnes âgées constituent tout de même la catégorie de victimes la plus vulnérable à plusieurs égards. En effet, souvent elles vivent seules et leur quotidien est assez routinier ce qui facilite, pour l'agresseur potentiel, la planification d'un acte criminel les visant. Aussi, elles sont physiquement moins bien nanties pour se défendre ou pour fuir lors d'une attaque. D'ailleurs, même si dans toutes les catégories d'âge les hommes dévoilent une peur du crime moindre que les femmes, dans Church Council on Justice and Corrections (1995), on constate que l'écart entre les deux groupes tend à diminuer à mesure que l'âge augmente.

Finalement, l'étude de Smith et Torstensson (1997) mentionne que l'effet de l'âge sur la peur du crime interagit avec d'autres éléments, dont le sexe. Les auteurs ont en effet trouvé que la perception du risque est influencée positivement par l'âge chez les hommes alors qu'elle l'est négativement chez les femmes. Ceci signale qu'il est important de ne pas considérer la population âgée comme un groupe homogène, sans quoi il sera difficile de déceler les manifestations de la peur du crime chez cette dernière.

1.5.1.3 Le revenu

Plusieurs raisons expliquent que des auteurs comme Hale (1996) aient trouvé que les personnes économiquement plus démunies ressentent davantage la peur du crime que les mieux nantis. D'abord, qui dit faible revenu dit inévitablement vulnérabilité accrue, car cela implique moins de ressources financières pour sécuriser sa demeure par des mesures de renforcement de la cible. En outre, bénéficier d'un faible revenu, ce qui est souvent le lot des gens âgés, peut obliger à vivre dans des quartiers défavorisés où la criminalité est plus présente (Brillon, 1986).

Hale (1996) constate que chez les plus démunis financièrement il n'y a pas de paradoxe : ceux-ci sont à la fois plus souvent victimes de crimes et plus effrayés par le crime. On peut également faire l'équation que les conséquences, notamment financières, d'une victimisation s'avèrent plus importantes pour les plus démunis et, donc, que l'éventualité d'une victimisation les insécurise davantage que ceux qui sont mieux nantis financièrement.

1.5.1.4 Le milieu de vie

Selon Brillon (1986), le milieu de vie est un élément clé pour comprendre la peur du crime chez les personnes âgées. L'auteur constate effectivement que chez les individus âgés de 60 ans et plus, on dénote une forte augmentation de la peur du crime, mais ce, seulement lorsqu'ils vivent en milieu urbain. Dans son étude, il remarque que la prévalence de la peur du crime passe de 24 % chez les 31 à 60 ans, à 51 % pour les gens de 60 ans et plus vivant en milieu urbain, alors qu'elle diminuerait chez les individus résidant en milieu rural. D'autres recherches soulèvent également, qu'au Canada, deux fois plus de citoyens que d'habitants des milieux ruraux se sentent peu ou très peu en sécurité, et ce, autant chez les femmes que chez les hommes (Church Council on Justice and Corrections, 1995). Dans le même ordre d'idée, Ward, LaGory et Sherman (1986) ont trouvé que la perception de sécurité d'un individu a tendance à diminuer avec l'augmentation du degré d'urbanisme. À ceci, les auteurs donnent diverses explications selon leur courant de pensée. Ainsi, certains, en particulier Fischer (1981), estiment que la plus forte cohésion sociale dans les petites communautés confère un sentiment de contrôle aux habitants alors que d'autres (par exemple Riger et Gordon, 1981) soutiennent que c'est parce que le crime est moins présent en milieu rural que ses habitants se sentent moins à risque d'être victimisés.

Le type d'habitation soulève un certain questionnement en tant que facteur explicatif de la peur du crime. En fait, dans le rapport de l'équipe de travail « La pleine participation des aînés au développement du Québec » (des Rivières et Michaud, 2005), on notait que le milieu de vie immédiat des aînés constituait un élément crucial de leur qualité de vie et de leur sentiment de bien-être. Notamment, on y mentionne que la plupart des aînés préfèrent demeurer dans leur propre logement le plus longtemps possible.

Cependant, le manque de service à proximité et la perte d'autonomie obligent bon nombre de personnes âgées à déménager dans des centres d'hébergement ou, encore, dans des endroits à plus forte densité de population où les services sont plus accessibles. Selon Geoffrion (1994), le fait d'habiter une résidence à plusieurs logements aurait un effet sécurisant pour les aînés en raison du fait qu'ils sont à proximité de voisins et peuvent entrer rapidement en contact avec eux. Malgré cela, ceux qui doivent quitter leur propre logement signalent, pour un grand nombre, un plus haut degré de peur du crime. Cela dit, on doit considérer la possibilité que le type d'habitation dans lequel vit une personne âgée puisse affecter son sentiment d'insécurité.

1.5.1.5 L'éducation

Certains chercheurs, comme Eve et Eve (1984), dénotent que les gens faiblement scolarisés manifestent davantage la peur du crime que ceux plus instruits. Shields et coll. (2002) ont également trouvé que les gens plus éduqués se sentent plus en sécurité dans leur quartier. D'autres chercheurs, dont Smith et Torstensson (1997), révèlent pour leur part que les hommes, quel que soit leur niveau d'éducation, perçoivent qu'ils sont peu à risque de victimisation, alors que seules les femmes hautement scolarisées se sentent peu à risque de victimisation.

À notre époque, un faible niveau de scolarité est souvent un indicateur de pauvreté des ressources tant intellectuelles que financières. Néanmoins, comme le fait est plus commun chez les personnes âgées, on ne peut faire l'équation directe voulant qu'il soit un indicateur fiable de la pauvreté des ressources. En effet, bien que le revenu soit généralement corrélé positivement avec le niveau de scolarité, l'information que nous apportent ces deux éléments dans l'étude auprès des personnes âgées doit être lue différemment compte tenu de l'époque qui est en cause.

Par ailleurs, Elchardus, De Groof et Smith (2003) soulignent que le niveau d'instruction est aussi un indicateur culturel étroitement lié aux opinions et aux comportements. On se doit, dès lors, de considérer également la possibilité que les personnes plus éduquées se distinguent du fait qu'elles ont plus d'occasions d'enrichir leur réseau social, ce qui pourrait constituer un facteur de protection contre la peur du crime.

1.5.2 Les facteurs dynamiques ou le réseau social

De façon générale, on définit la notion de réseau social comme l'ensemble des rapports que l'individu entretient avec les autres (dictionnaire le Petit Robert, 2003). Dans les études, on associe plusieurs composantes à la qualité du réseau social. D'abord, une distinction paraît devoir être faite entre la disponibilité du réseau social et son utilisation. En effet, pour Corin, Tremblay, Sherif et Bergeron (1984), le fait d'avoir un réseau social disponible ne mène pas nécessairement à une plus forte utilisation de celui-ci. Ainsi, si l'on veut saisir la qualité du réseau social, il apparaît que l'on doit se poser trois questions : à quel point les ressources sociales de l'individu sont-elles accessibles? À quelle fréquence les utilise-t-il? Et quelle satisfaction retire-t-il de ses relations avec les autres?

Comme le souligne Dubé (1994), ce n'est pas tant le soutien social réel qui doit être considéré, mais bien celui que l'individu perçoit. En effet, deux personnes jouissant du même potentiel de réseau social peuvent en tirer des degrés de satisfaction extrêmement différents.

Dans les études sur la peur du crime, on ne s'est que très peu intéressé à la notion de réseau social. En fait, d'après l'étude de Ward (1986), les ressources sociales auraient peu d'effet sur la sécurité perçue d'un individu. Pourtant, plusieurs éléments laissent croire que le réseau social a assez d'importance dans la vie d'un individu pour influencer son degré d'inquiétude face à la victimisation criminelle. D'abord, selon certains auteurs, ceux qui habitent seuls (qui sont donc plus limités dans la fréquence des relations avec les autres) manifestent davantage la peur du crime (Braungart, Braungart et Hoyer, 1980). De plus, alors que les hommes sont reconnus pour présenter moins de peur du crime que les femmes, Smith et Torstensson (1997) trouvent que le manque de contact social affecte davantage la perception que ces derniers ont de leur risque de victimisation que les femmes. Ward (1986) conclut, à l'instar de Thoïts (1982; cité dans Ward, 1986), que la présence plus ou moins grande de soutien social ne saurait être une cause unique de la peur du crime, mais l'auteur acquiesce au fait qu'il pourrait agir à titre de modérateur en réduisant le stress qu'engendrent les événements de vie. En ce sens, le soutien social favoriserait l'état de résilience d'un individu suite à des expériences difficiles. Cette idée semble d'ailleurs être considérée dans l'intervention auprès des victimes d'actes criminels. Notamment, Montminy et Drouin (2004) mentionnent qu'on travaille beaucoup à l'élargissement du réseau social des personnes âgées victimes de violence. On comprend que les conséquences d'une victimisation pourraient être atténuées en agissant sur le réseau social des victimes, ce qui coïnciderait avec le rôle de modérateur qu'on lui attribue dans l'étiologie de la peur du crime.

1.5.3 Les facteurs expérientiels ou la victimisation

Il est bien établi, depuis plusieurs années, que les personnes âgées sont celles qui ont le moins de probabilités d'être victimisées (Clemente et Kleiman, 1976). En outre, si elles sont parfois victimes, Bachman, Dillaway et Lachs (1998) signalent que c'est davantage de crimes contre les biens. Mais les auteurs ajoutent que cela ne signifie en rien que les impacts soient négligeables. En effet, plusieurs auteurs décrivent l'expérience de victimisation criminelle comme une expérience déstabilisante. Notamment, Hill (2004) rapporte qu'après l'expérience de victimisation surgirait une multitude de sentiments négatifs : menace, impuissance, confusion, colère... De son côté, Tulloch (2000) souligne que le sentiment de vulnérabilité à la suite d'une agression perdure longtemps, en particulier quand le crime est très sérieux.

Cousineau (1994) insiste sur le fait que les conséquences psychologiques d'une victimisation ne surviennent pas seulement à la suite de crimes graves contre la personne. Ceci étant, tout type de victimisation pourrait s'associer à une hausse de la peur du crime.

Malgré ces constats, le rôle de la victimisation dans la peur du crime chez les personnes âgées est loin d'être reconnu, ceci à un tel point que plusieurs auteurs n'intègrent même pas cette notion dans leur étude de la peur du crime.

1.5.3.1 Le type de victimisation

Même si le sens commun veut que les victimes d'actes criminels soient plus effrayées par le crime que les personnes qui n'ont jamais eu à vivre l'expérience d'une victimisation criminelle, les résultats des études ne le confirment pas invariablement. Entre autres, Shields et coll. (2002) ont trouvé que ceux qui avaient déjà été victimes ne manifestaient pas davantage de peur du crime que ceux n'ayant jamais été victimisés. Même lorsque les études trouvent que la peur du crime et la victimisation sont liées, elles ne s'entendent pas sur le type de victimisation suscitant la peur. Hale (1996) cite les résultats de plusieurs recherches contradictoires. Notamment, Miethe et Lee (1984) ont trouvé que l'expérience directe de victimisation était significativement liée à la peur de crimes violents, mais pas de crimes contre la propriété. De leur côté, Smith et Hill (1991) concluent que la victimisation contre les biens, mais pas celle contre la personne, est positivement associée au degré de peur.

Hale (1996) rapporte également que, des résultats obtenus au *British Crime Surveys* (BCS, 1984), suggèrent que la victimisation antérieure n'affecte pas la peur de crimes spécifiques d'agression ou d'attaque, mais que ceux qui ont été cambriolés seraient plus apeurés par le cambriolage que ceux n'en ayant jamais été victimes. Encore une fois, il est tout à fait possible que les contradictions que l'on retrouve ici soient le fait de conceptualisation et de mesures différentes.

1.5.3.2 *Le lien victime-agresseur*

La nature du lien entre la victime et son agresseur pourrait constituer une piste intéressante pour rendre compte des contradictions des études sur le type de crime suscitant la peur. D'abord, Podniecks (1990) rapporte qu'un Canadien de 65 ans et plus sur 25 déclare qu'une personne de confiance ou une autre personne lui a fait subir un mauvais traitement quelconque.

De son côté, Cousineau (1994) signale que l'interprétation que la victime ou le public se fait d'une situation criminelle est liée à la relation victime-agresseur. En fait, plus les deux protagonistes entretiennent des liens proches, plus les victimes ont tendance à considérer qu'il s'agit là d'un problème d'ordre privé. Ceci pourrait expliquer pourquoi Skogan (1999) mentionne que les crimes où l'agresseur et la victime se connaissent sont moins fréquemment rapportés à la police. Pourtant, Baril (1984) constate que ce sont les victimes d'un conjoint ou d'un parent qui paraissent les plus susceptibles d'avoir peur. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que l'agresseur risque fort, alors, de continuer à se trouver dans l'entourage immédiat de la victime, représentant du même coup une menace qui perdure.

1.5.3.3 *Les implications de la victimisation pour les aînés*

Bachman et coll. (1998) soulignent que la situation de vulnérabilité des personnes âgées en lien avec leur probabilité de victimisation est pleine de particularités. Entre autres, à la suite d'une agression, elles sont plus nombreuses à nécessiter un traitement médical. Plus largement, Brillon (1986) note qu'il est de plus en plus reconnu que la victimisation est plus pénalisante pour les personnes âgées que pour d'autres groupes d'âge, ceci tant en raison de leur état de santé que de leur situation financière qui se sont fragilisés. À ceci, on doit ajouter l'incompréhension sociale face aux victimes âgées, comme le mentionne Cousineau (1994), puisque ces dernières se voient souvent attribuer le fardeau de leur victimisation. En effet, on dira qu'elles adoptent des comportements imprudents, comme de garder sur elles ou chez elles des sommes d'argent considérables, et donc qu'elles génèrent l'opportunité.

1.6 Les théories explicatives de la peur du crime

Essentiellement, deux approches paraissent avoir guidé les études sur la peur du crime : l'une rationaliste et l'autre symbolique (Elchardus et coll., 2003). Bien qu'il s'agisse là d'approches générales, la compréhension de celles-ci s'avère primordiale pour comprendre les théories spécifiques de la peur du crime, puisqu'on reconnaît qu'elles leur servent de toile de fond (Elchardus et coll., 2003). Afin de mieux cerner les deux courants de pensée donnant lieu aux théories spécifiques de la peur du crime, ces dernières sont présentées en lien avec l'approche de laquelle elles se réclament.

1.6.1 *L'approche symbolique*

L'approche symbolique suggère que la peur du crime ne relève pas nécessairement du crime, mais plutôt d'un malaise plus vaste ressenti par l'individu. En fait, ses tenants considèrent que le sentiment de menace, de vulnérabilité ou d'impuissance ressenti serait provoqué par l'interprétation que l'individu se fait du monde qu'il étend à la criminalité. Plusieurs auteurs ont mis en évidence le fait que la peur du crime découle d'éléments extérieurs à la criminalité. Entre autres, Elchardus et coll. (2003) soutiennent que le sentiment d'insécurité est lié à la perception de perspectives d'avenir négatives ainsi qu'à un sentiment d'anomie. Aussi, Vettenburg et Walgrave (1998) suggèrent que des problèmes sociaux tels le manque d'emplois ou de logements peuvent insécuriser l'individu et l'amener à projeter son sentiment d'insécurité sur la criminalité.

Dans ce courant de pensée, on retrouve la très célèbre théorie de la désorganisation sociale de Shaw et Mckay (1942 citée dans Hale, 1996). Selon cette théorie, les caractéristiques d'un quartier, en particulier le faible statut socio-économique des citoyens qui y résident, le degré d'urbanisation et la mobilité résidentielle sont généralement source d'un plus haut degré de peur du crime puisque ces caractéristiques s'associent souvent à une moindre cohésion sociale. Ceci étant, les individus d'un quartier étant moins en contact les uns avec les autres risquent de manifester plus de peur puisqu'ils ne connaissent pas le monde qui les entoure et ont, par conséquent, le sentiment de ne pas avoir de contrôle sur leur environnement. En revanche, comme le mentionnent Elchardus et coll. (2003), ceux qui s'impliquent dans la communauté manifesteraient moins de peur du crime puisqu'ils ont davantage l'impression d'avoir un contrôle sur le monde dans lequel ils vivent.

D'ailleurs, si la peur augmente lorsque le contrôle formel ou informel diminue, il ne faut pas oublier que le même phénomène s'applique à la délinquance. Si on n'entreprend pas d'actions pour contrer le désordre social ou physique dans un quartier, on envoie alors le message que les résidents ne se préoccupent pas de leur quartier, et donc, que tout est permis soutiennent Sampson et Raudenbush (2001). On risque dès lors de voir se développer, parallèlement, une augmentation du sentiment d'insécurité et de la délinquance.

Bien que l'approche symbolique ne nie pas que la criminalité en tant que problème social puisse jouer un rôle dans la peur du crime, elle suggère que cette dernière découle davantage d'un sentiment de perte de contrôle sur son environnement. Comme le mentionnent Elchardus et coll. (2003), tous ceux qui ne s'adaptent pas aux changements sociaux vivent dans l'incertitude, ce qui peut les amener à avoir peur du crime comme d'autres choses.

Ce qu'il faut comprendre ici, c'est que, pour les tenants de cette approche, le crime n'est qu'un symbole des problèmes sociaux (Boers, 2003 cité dans Elchardus et coll., 2003). En d'autres mots, de leur point de vue, ce n'est pas parce que les gens ont peur du crime que c'est nécessairement le crime qui est responsable de leur peur.

1.6.2 L'approche rationaliste

La seconde approche, dite rationaliste, affirme que la peur du crime est rationnelle puisqu'elle découle de la criminalité. C'est d'ailleurs dans cette approche que se situe la très controversée théorie de la victimisation. Selon cette théorie, le crime causerait la peur : c'est parce qu'il y a plus de crimes dans les quartiers pauvres, et donc que les pauvres risquent davantage d'être victimisés, qu'ils manifestent plus de peur (Martel, 1999). On dira alors que la peur du crime est raisonnable et proportionnelle au risque que court l'individu d'en être victime.

Cependant, les études sur le sujet n'appuient guère cette théorie lorsqu'il est question des victimes en général. En effet, on a soulevé à maintes reprises que ces dernières ne manifestent que peu ou pas plus de peur du crime que les *non-victimes* (Martel, 1999). Cette théorie a perdu beaucoup en crédibilité au fil des années en raison de cette constatation, et aussi du fait que les degrés de peur des populations ne suivent pas les courbes de la criminalité réelle. On a alors souvent considéré la peur du crime comme étant irrationnelle.

Cependant, Roché (1998) insiste sur le fait que le risque de victimisation ne se réduit pas à la fréquence de cette dernière. Avant d'affirmer que la peur est irrationnelle, encore faudrait-il tenir compte de l'exposition au risque et de la vulnérabilité de ceux qui ont peur. À cet égard, Roché (1998) mentionne que les femmes âgées sortant peu et, par le fait même, s'exposant peu au risque de victimisation, pourraient présenter un taux de victimisation fort différent si l'on tenait compte de leur degré d'exposition au risque.

Une autre théorie, celle de la vulnérabilité, permet d'expliquer le fait que le risque objectif de victimisation et la peur du crime semblent si peu liés. Mais d'abord, il importe de définir ce que l'on entend par vulnérabilité.

Selon Killias et Clerici (2000), être vulnérable c'est être une victime facile. Pour ces derniers, c'est à Skogan et Maxfield (1981) que l'on doit l'introduction du concept de vulnérabilité dans la recherche sur la peur du crime. La vulnérabilité, tant physique que sociale, réside essentiellement dans trois éléments, selon Killias et Clerici (2000) : une plus grande exposition au risque de victimisation, l'impuissance face à ce risque et l'impuissance face à ses conséquences.

Pour sa part, Roché (1998 : 26) retient ceci du concept de vulnérabilité : « elle pointe le déficit des capacités de réaction ainsi que l'anticipation de la gravité du dommage probable ». Ainsi selon Killias (1990), les groupes plus vulnérables au plan physique ou social (les personnes socioéconomiquement démunies, les femmes, les personnes âgées...) sont plus susceptibles de manifester la peur du crime en raison de leur moindre capacité à se défendre ou à se remettre d'une victimisation.

Stiles, Halim et Kaplan (2003) introduisent une notion peu reprise dans les études : celle de la perception de sa santé qui, soutiennent les auteurs, serait à même de nous informer sur le degré de vulnérabilité que l'individu s'attribue. Ceux-ci notent que les aînés se percevant en bonne santé manifestent moins de peur du crime que ceux qui se perçoivent en mauvaise santé (Braungart, Hoyer et Braungart, 1979 cités dans Stiles et coll., 2003).

1.7 Le choix d'un cadre conceptuel

Il est difficile d'identifier « la » bonne approche à adopter sur la base des résultats des études antérieures pour la poursuite de la nôtre. D'abord, les résultats sont souvent contradictoires. En plus, comme le notent Elchardus et coll. (2003), ces approches interprètent souvent les mêmes résultats d'une façon différente. Chacune des approches comporte ses forces et ses faiblesses. Notamment, on reprochera à l'approche rationaliste de focaliser sur les caractéristiques personnelles en oubliant le contexte où l'individu évolue et vice versa. En fait, ce que Boers (2003) rapporte, c'est que la faiblesse de chacune des théories sur la peur du crime réside justement dans le fait qu'elle n'intègre pas les éléments des autres approches. Pour l'auteur, à moins d'être extrêmement large, aucune approche ne suffira à comprendre ce qui cause la peur du crime. Cependant, dans le questionnement auquel nous tentons de répondre, soit la façon dont se manifeste la peur du crime et les caractéristiques qui y sont associées chez la personne âgée, l'approche traitant des problèmes sociaux (symbolique), même si elle a beaucoup à apporter dans la compréhension des processus sociaux alimentant la peur du crime, ne nous apparaît guère opportune. Puisque nous nous intéressons à la peur du crime dans une perspective plus spécifique à l'individu, l'approche rationaliste et la théorie de la vulnérabilité se présentent comme les plus cohérentes avec notre questionnement.

1.8 La problématique

En raison des conséquences aversives associées à la peur du crime chez les personnes âgées, on reconnaît depuis plusieurs années déjà qu'il s'agit d'un problème social majeur. Si le paradoxe faible victimisation forte peur du crime observé au sujet des aînés a motivé les chercheurs à investiguer le domaine de la peur du crime, il a peut-être aussi diminué l'intérêt que ces derniers ont porté aux expériences antérieures de victimisation comme facteur potentiel d'explication du degré de peur du crime ressenti par les personnes âgées.

En effet, plusieurs études sur la peur du crime chez les aînés n'ont pas intégré l'expérience de victimisation antérieure à leur analyse. Plus spécifiquement, rares sont les études qui ont cherché à contrôler l'influence de l'expérience antérieure d'une victimisation spécifique sur la peur de crimes spécifiques. Enfin, très peu d'études nous renseignent sur l'influence de la proximité du lien entre la victime et l'agresseur sur le développement subséquent de la peur du crime.

Postulant que l'expérience de tous types de crime risque de compromettre le besoin individuel de sécurité, une des priorités de la présente étude sera d'établir un portrait des expériences de victimisation criminelles vécues par les personnes âgées et de cerner dans quelles conditions et

Par ailleurs, comme on a pu le constater précédemment, les résultats des études sur la peur du crime sont parsemés de contradictions et d'interrogations. Plusieurs auteurs s'entendent pour dire qu'un problème majeur dans l'étude de la peur du crime réside dans l'absence de définition universelle du concept. Sous la prétention d'avoir un même objet d'étude, on constate pourtant que les différentes études conceptualisent parfois le terme « peur du crime » de diverses façons. Bien qu'on puisse reconnaître que les diverses notions associées concept traitent d'un aspect rattaché à la peur, il n'en demeure pas moins qu'elles sont différentes, et que les traiter comme étant équivalentes sème la confusion quand vient le temps de comparer les résultats des études.

Dans la présente étude, il est proposé d'utiliser plutôt le terme plus large « inquiétude face à la victimisation » en prenant soin de distinguer trois de ses composantes : émotionnelle, cognitive et comportementale. Ceci permettra de circonscrire la notion en spécifiant les facteurs associés à chacun de ces aspects et, par le fait même, de raffiner la compréhension du phénomène des inquiétudes face à la victimisation manifestées par les aînés.

On remarque aussi que les mesures de l'inquiétude face à la victimisation font l'objet de nombreuses critiques, dont il nous faudra tenir compte. D'abord, la validité des mesures globales, qui captent la dimension émotionnelle, est mise en doute dans plusieurs études, particulièrement lorsqu'elles s'adressent à des personnes âgées. La présente étude propose l'utilisation d'un instrument de mesure des inquiétudes face à la victimisation validé en français auprès d'une population âgée : le WAV (acronyme se rapportant à la version originale de l'instrument, le *Worry about Victimization*, qui sera présenté au chapitre suivant). Ensuite, les études ayant utilisé des mesures spécifiques, captant ainsi la dimension cognitive, permettent seulement d'avoir une image partielle des insécurités ressenties en lien avec le crime parce qu'elles ne couvrent pas l'ensemble des crimes existants. Nous proposons de combler cette lacune en intégrant des questions qui toucheront une gamme étendue de crimes, que ce soit ceux commis à l'intérieur du foyer ou dans un endroit public, par un étranger ou un proche, contre les biens ou la personne.

Enfin, lorsqu'on juxtapose le fait que la population âgée est en pleine croissance démographique à celui que les personnes âgées constituent le groupe d'âge le plus touché par l'inquiétude face à la victimisation, il appert qu'il importe doublement de prendre des mesures permettant d'améliorer la qualité de vie des aînés en diminuant leur inquiétude ressentie vis-à-vis de l'éventualité d'une victimisation. Pour ce faire, on doit pouvoir mieux cerner les contours de leurs inquiétudes pour les prévenir ou les résoudre. Or, comme il n'est pas possible de dégager un consensus entre les études portant sur le sujet de la peur du crime chez les personnes âgées, l'état des connaissances fait en sorte qu'il est actuellement difficile d'envisager des solutions ou des programmes de prévention adéquats s'adressant spécialement à cette population.

C'est devant ces constats qu'a surgi le plan de notre mémoire.

1.9 Les objectifs

L'objectif général de notre étude est de préciser les formes que prennent les inquiétudes manifestées par les personnes âgées vis-à-vis de la criminalité et de la possibilité d'en être victime en tenant compte de leurs caractéristiques personnelles et des expériences antérieures de victimisation qu'elles ont vécues.

Plus spécifiquement, il s'agit :

- 1) d'établir un portrait de la nature et des conditions entourant l'expérience de victimisations antérieures vécues par les personnes âgées;
- 2) de dresser un portrait des formes que prennent les préoccupations manifestées par les personnes âgées vis-à-vis de la criminalité et de la possibilité d'en être victime;
- 3) de saisir dans quelles conditions et jusqu'à quel point les expériences de victimisation criminelle sont associées aux préoccupations manifestées par les personnes âgées vis-à-vis de la criminalité et des possibilités d'en être victime;
- 4) de rechercher si d'autres facteurs que les caractéristiques personnelles et l'expérience antérieure de victimisations sont associés aux préoccupations manifestées par les personnes âgées vis-à-vis de la criminalité et des possibilités d'en être victime;
- 5) de déterminer la place que prennent les caractéristiques personnelles, l'expérience antérieure de victimisation et, éventuellement, d'autres facteurs dans l'explication de la peur du crime vécue plus ou moins intensément par les aînés.

1.10 Quelques hypothèses à vérifier

Considérant les résultats des études antérieures sur la peur du crime vécue par les personnes âgées, souvent contradictoires, différentes hypothèses seront examinées. Au nombre de onze, ces hypothèses se formulent de la manière suivante :

- les aînés présentant des caractéristiques de vulnérabilité manifestent davantage d'inquiétudes face à la victimisation criminelle;
- les caractéristiques de vulnérabilité affectent davantage l'inquiétude face à la victimisation chez les femmes que chez les hommes;
- le sexe est le meilleur prédicteur de la dimension émotionnelle des inquiétudes face à la victimisation;
- disposer d'un réseau social de bonne qualité modère les inquiétudes face à la victimisation chez les aînés;
- la satisfaction face au réseau social est plus importante que son utilisation et sa disponibilité pour expliquer les inquiétudes face à la victimisation;
- les victimes sont moins inquiètes face à la possibilité d'une nouvelle victimisation lorsqu'elles disposent d'un réseau social de bonne qualité;
- les victimes dont l'agresseur est un proche manifestent davantage d'inquiétude face à la victimisation que les victimes dont l'agresseur est un étranger;
- les aînés les plus souvent victimisés manifestent plus de peur cognitive;
- les personnes les plus souvent victimisées posent davantage de gestes pour se protéger du crime;
- les gens les plus scolarisés posent plus de gestes pour se protéger du crime;
- la diversité des victimisations est un facteur explicatif important de l'inquiétude d'être victime de crimes contre les biens ou contre la personne.

CHAPITRE II

MÉTHODOLOGIE

Dans le présent chapitre, nous présentons les procédures utilisées pour constituer l'échantillon des aînés ayant participé à l'étude, recueillir l'information sur la préoccupation qu'ils manifestent face au crime, et effectuer nos analyses visant à préciser la configuration des inquiétudes manifestées face au crime et leur(s) déterminant(s). Il y sera question plus spécifiquement des éléments suivants : le type de recherche poursuivie, la population à l'étude, l'échantillon des participants, les instruments de mesure, l'opérationnalisation de concepts, les prétests et re-test, la procédure de collecte des données, le MMSE, l'informatisation de données, les analyses statistiques, les considérations éthiques et, enfin, les forces et les limites de l'étude réalisée.

Il importe de préciser que cette étude utilise les données d'une recherche plus large menée par une équipe sur les insécurités des aînés subventionnée par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) dans laquelle collaborent des chercheuses de l'Université de Sherbrooke (Marie Beaulieu), de l'Université du Québec à Trois-Rivières (Micheline Dubé) et de l'Université de Montréal (Marie-Marthe Cousineau). C'est grâce au soutien et aux moyens fournis par l'équipe de recherche que la réalisation du présent mémoire s'est avérée possible. Celui-ci constitue un aspect de l'étude menée par l'équipe de recherche à l'aide d'un instrument de collecte des données composé d'une série de questionnaires explorant de nombreuses dimensions individuelles et sociales de la vie des interviewés. Toutefois, comme notre analyse porte plus spécifiquement sur l'insécurité des aînés en lien avec les expériences de victimisation criminelle et le réseau social, seuls les questionnaires s'y rapportant ont pas été utilisés pour la réalisation du présent mémoire.

2.1 Type de recherche

Comme l'ont mentionné Ferraro et Lagrange (1987), en raison des problèmes méthodologiques relevés dans les études sur la peur du crime, ce que nous savons de la préoccupation pour le crime qui affecterait la vie des aînés est à remettre en question. Malgré tout, un important corpus d'études réalisées sur cette question existe déjà et plusieurs résultats permettent maintenant de poser des hypothèses qui peuvent être plus spécialement fouillées. Notre étude se pose donc comme étant, au moins partiellement, confirmatoire tout en abordant des aspects nouveaux de manière, cette fois, plus exploratoire.

Afin de mettre en perspective les caractéristiques des personnes âgées associées aux insécurités face à la victimisation criminelle et d'identifier les formes que prennent ces insécurités, nous avons privilégié une approche quantitative mettant à profit différents modes d'analyse.

D'abord, plusieurs variables descriptives nous ont permis de dresser le portrait de notre échantillon. Celles-ci agissent, d'un côté, comme autant de variables indépendantes dans le traitement de la question à l'étude. S'y trouvent, d'une part, les caractéristiques personnelles des répondants tels le sexe, l'âge et les conditions socioéconomiques dans lesquelles ils vivent et, d'autre part, les expériences de victimisation antérieures survenues dans le cours de leur existence et leur réseau de soutien social.

D'un autre côté, trois dimensions des inquiétudes face à la victimisation sont examinées au titre de variables dépendantes, soit les dimensions cognitive, émotionnelle et comportementale.

Il s'agissait de déterminer si certaines caractéristiques des répondants s'associaient plus particulièrement à l'une ou l'autre des composantes de l'inquiétude face au crime.

S'il est vrai que le thème de la peur du crime chez les personnes âgées a fait l'objet de nombreuses études par le passé, très peu ont intégré distinctement ces trois dimensions du phénomène, comme nous avons choisi de le faire. En outre, les variables tenant compte des expériences antérieures de victimisation, et plus spécialement de leur spécificité, ont souvent été laissées de côté dans les études sur le sujet. Devant ces constats, nous avons envisagé une analyse plus précise intégrant plusieurs variables relatives aux expériences antérieures de victimisation.

2.2 Population à l'étude

La présente étude s'adressait à toutes les personnes âgées de 60 ans et plus vivant dans trois différents milieux urbains. Comme plusieurs études ont établi que la peur du crime tend à augmenter en fonction de la taille de la communauté (voir Clemente et Kleiman, 1976), le recrutement s'est effectué auprès de résidents urbains de moyennes et grandes villes, soit à Trois-Rivières et Sherbrooke (villes de tailles moyennes) et à Montréal (ville de grande taille).

Puisque nous cherchions à représenter la diversité de cette population, nous visions autant les femmes que les hommes, qu'ils vivent à la maison ou en résidence, peu importe leur état civil et leur revenu. Certains critères de sélection ont tout de même restreint la population à étudier. Notamment, les participants devaient être en mesure de répondre seuls un ensemble de questionnaires relativement complexes et avoir une maîtrise suffisante du français écrit et parlé. En outre, un échec au test du MMSE, dont il sera question plus loin, constituait un facteur d'exclusion.

2.3 Participants

Au total, 387 participants puisés dans les banques de personnes âgées du Laboratoire de gérontologie de l'UQTR, du Centre de recherche sur le vieillissement de Sherbrooke et auprès d'organismes ou de résidences pour personnes âgées ont été recrutés. Ils ont tous été questionnés sur leurs caractéristiques sociodémographiques, leurs stratégies d'adaptation, leur humeur, leurs relations personnelles, leur santé, leurs insécurités et leurs expériences antérieures de victimisation, à partir d'une série de questionnaires qui sera présentée plus loin.

Afin de nous aider à répondre à notre objectif général, celui-ci étant de broser un tableau nuancé des formes que prend la peur du crime chez les personnes âgées, la méthode d'échantillonnage par grappes stratifiées (plan d'échantillonnage complexe) a été retenue. Ainsi, comme nous le voyons dans le tableau 1, un schéma théorique de recrutement (présenté entre parenthèses) reposant sur trois variables; l'âge, le sexe et le lieu de résidence a été construit. Nous visions à recruter le même nombre de participants pour les villes de Trois-Rivières et Sherbrooke ($n = 90$ pour chacune) et le double à Montréal ($n = 180$), afin de pouvoir comparer les résultats obtenus pour les répondants de moyennes et grandes villes. Les nombres présentés au tableau 1 en dehors des parenthèses représentent le nombre de participants effectivement recrutés dans chacune des catégories.

Pour chacune des trois villes, le schéma théorique proposait que l'échantillon comporte une même proportion d'hommes et de femmes qui se répartissent également dans chacune des catégories d'âge de 60 à 69 ans, 70 à 79 ans et 80 ans et plus. Notons que pour que notre échantillon soit représentatif de la population âgée, nous avons dû le corriger à l'aide de techniques de pondération avant d'effectuer les analyses bivariées et multivariées².

² Les stratégies de pondération ont été développées avec l'aide de Mme Johanne Boisjoly (Ph. D.), professeure à l'Université du Québec à Rimouski, spécialiste en la matière.

Tableau 1 : Répartition théorique et réelle des participants selon l'âge, le sexe et la ville de résidence

	60 à 69 ans		70 à 79 ans		80 ans et plus	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Montréal	31 (30)	34 (30)	34 (30)	36 (30)	30 (30)	30 (30)
Trois-Rivières	17 (15)	17 (15)	16 (15)	18 (15)	18 (15)	15 (15)
Sherbrooke	15 (15)	15 (15)	15 (15)	17 (15)	14 (15)	15 (15)
Total	63 (60)	66 (60)	65 (60)	71 (60)	62 (60)	60 (60)

2.4 Instrument de mesure

L'instrument de mesure utilisé pour l'étude est un cahier composé de différents questionnaires autorévélés. Ce dernier a été développé par les chercheuses de l'Équipe de recherche sur les insécurités des aînés, en 2004, dans le but de saisir les spécificités des diverses insécurités qui surgissent dans la vie des aînés, notamment celles liées à la victimisation criminelle. Il est formé de différents instruments d'usage courant pour la plupart déjà validés³.

Ce cahier de questionnaires, divisé en huit sections, demandait un temps de réponse moyen de 45 minutes. Il compte plus de 200 items divisés en sept sections se répartissant sur 16 pages. La première section permettait de recueillir de l'information sur les caractéristiques sociodémographiques des répondants : âge, sexe, état matrimonial, cohabitation, type d'habitation occupée, statut d'emploi, revenu personnel, etc. Les sections 2, 3, 4 et 5 sondaient respectivement les stratégies utilisées par les répondants pour s'adapter à diverses situations, leur humeur générale, la fréquence et la qualité de leurs relations interpersonnelles ainsi que leur état de santé (maladies) et l'évaluation qu'ils en font. La section 6 traitait des insécurités liées à la victimisation criminelle. Enfin, la dernière section questionnait les aînés sur leurs expériences antérieures de victimisation, à savoir de quel type de crime ils ont été victimes au cours de leur vie, et recueillait également de l'information sur l'auteur du délit à savoir s'il s'agissait d'un proche ou d'un étranger.

³ L'étude plus vaste menée par l'équipe de recherche a été l'occasion de valider le WAV en français donnant lieu au mémoire de maîtrise de Christian Bergeron, *Traduction et validation du Worry about victimisation (WAV) auprès d'une population âgée francophone*, défendu et accepté au Centre de formation en gérontologie de l'Université de Sherbrooke (publication en préparation).

Le type de questions utilisées pour l'ensemble du questionnaire est mixte : certaines sont dichotomiques, d'autres à choix multiples, d'autre encore de type échelle de Likert ou, finalement, ouvertes demandant un court développement.

Comme la présente étude porte un intérêt particulier à l'influence des expériences de victimisation criminelle sur les diverses inquiétudes manifestées par les aînés à l'égard du crime, une attention spéciale a été portée à la section traitant des expériences de victimisation criminelle ainsi qu'au WAV (*Worry About Victimization*) traduit et validé, ce qui n'exclut pas que les autres sections aient pu servir de point d'ancrage afin de constituer des groupes de comparaison ou d'effectuer des contrôles statistiques, comme nous le verrons. Pour chacune des variables retenues, présentées au tableau 2, nous décrivons plus loin les mesures qui ont été utilisées pour en rendre compte. La version complète du questionnaire est présentée à l'annexe A.

Tableau 2 : Variables à l'étude

❖ **Variables dépendantes**

- *Peur émotionnelle*
- *Peur cognitive*
- *Réactions comportementales à la peur du crime*

❖ **Variables indépendantes**

- *Caractéristiques sociodémographiques*
 - ✓ Sexe
 - ✓ Âge
 - ✓ Scolarité
 - ✓ Occupation
 - ✓ Revenu
 - ✓ État matrimonial
 - ✓ Cohabitation
 - ✓ Type d'habitation
 - ✓ Statut lié à l'habitation
 - ✓ Ville de résidence
 - ✓ Santé perçue

➤ *Victimisation antérieure⁴*

- ✓ Type de victimisation
- ✓ Lien victime/agresseur

➤ *Soutien social*

- ✓ Disponibilité
- ✓ Utilisation
- ✓ Satisfaction

⁴ En lien avec les différentes dimensions de l'insécurité vécue par les personnes âgées face au crime et à la possibilité d'en être victime, les différentes formes de victimisation subies par les répondants dans le cours de leur vie jouent le rôle de variables indépendantes. Toutefois, ces expériences pourraient être en lien avec différentes caractéristiques sociodémographiques des personnes. Elles se trouveraient alors du côté des variables dépendantes. Étant donné la manière dont la problématique est définie dans le cadre de la présente étude, nous les rangeons du côté des variables indépendantes. Il en est de même pour le réseau social.

2.5 Opérationnalisation

Tous les concepts à l'étude n'étaient pas, d'entrée de jeu, construits pour être utilisés tel quel dans les analyses auxquelles nous allions nous livrer. Une phase d'opérationnalisation et de construction des variables a donc dû précéder les analyses. La section qui suit rend compte des principales opérations réalisées durant cette phase. Cette section rend compte, du même coup, des variables qui ont été retenues aux fins de notre étude parmi l'ensemble des éléments formant les questionnaires adressés aux personnes âgées dans le cadre plus vaste de l'étude menée par les chercheurs Beaulieu, Cousineau et Dubé.

2.5.1 Données sociodémographiques

C'est à l'aide de la première section du questionnaire qu'ont été recueillies les informations sociodémographiques décrivant les participants à l'étude. Un grand nombre de variables ont été mesurées, mais celles qui ont retenu notre intérêt pour la présente étude sont au nombre de onze. Il s'agit du sexe, de l'âge, de la scolarité, du revenu familial, de la cohabitation, du type d'habitation occupé, du statut d'occupation, du degré d'urbanisme de la ville dans laquelle réside le répondant, du statut occupationnel et civil de celui-ci et de la perception de son état de santé.

2.5.1.1 Sexe

Comme nous l'avons mentionné précédemment, le sexe de la personne s'est avéré, dans bon nombre d'études, le meilleur prédicteur de la peur du crime. Il s'agit de la première variable mesurée dans le questionnaire à l'aide d'une question fermée. La proportion d'hommes (49 %) et de femmes (51 %) participant à l'étude est pratiquement la même, ce qui était voulu dans le plan d'échantillonnage. Il est en effet connu que la proportion d'hommes et de femmes tend à se modifier, en faveur des femmes, à mesure que la population vieillit.

2.5.1.2 Âge

L'âge est une dimension autour de laquelle beaucoup de controverse a été soulevée dans les études. Si certaines soutiennent que l'âge a un effet important sur la peur du crime, d'autres n'en dénotent aucun. Cette variable a donc été retenue et a été colligée à partir d'une question ouverte où les participants devaient inscrire leur âge. Une question contrôle, où les participants devaient inscrire leur date de naissance, a permis de valider leur réponse et de faire des vérifications supplémentaires auprès des participants en cas d'ambiguïté. L'âge des participants se répartit de 60 à 98 ans avec une moyenne de 73,9 ans et un écart-type de 8,2 ans.

2.5.1.3 *Scolarité*

Le niveau de scolarité a été recueilli à l'aide d'une question ouverte où l'on demandait au répondant le nombre d'années de scolarité qu'il avait complétées. Le nombre d'années de scolarité moyen complété par les participants s'élève à 12,1 ans (écart-type = 4,4), ce qui équivaut à des études de niveau secondaire. Ce résultat paraît élevé, si on tient compte que l'étude s'adresse à un échantillon de gens âgés, ayant vécu à une époque où la fréquentation scolaire obligatoire n'existait pas et où il était courant de trouver du travail sans avoir fait d'études secondaires.

2.5.1.4 *Occupation*

La même formule s'appliquait pour le statut occupationnel des répondants, ceux-ci devant indiquer, parmi les choix suivants, quelle était leur principale occupation pendant la dernière année

- ✓ Marché du travail
- ✓ Retraité
- ✓ Chômeur
- ✓ Bénéficiaire de l'aide sociale
- ✓ Au foyer

Étant donné l'âge des participants, il était à prévoir que la grande majorité serait retraitée. C'est en effet le cas de 94% d'entre eux. Ceci étant, cette variable n'a pas été retenue pour la suite des analyses puisque ceux qui ne sont pas à la retraite ne sont pas représentés en assez grand nombre pour effectuer des analyses ayant un quelconque potentiel discriminant.

2.5.1.5 *Revenu*

Deux possibilités s'offraient pour colliger le revenu des répondants à l'étude : à savoir faire préciser le revenu familial ou le revenu individuel. Chacune de ces possibilités comporte ses limites.

D'abord, le fait de retenir le revenu familial nous place devant la possibilité d'un biais puisqu'il n'y a aucune garantie que le répondant puisse bénéficier à sa guise de ce revenu. Il peut, au contraire, être dans une situation de dépendance financière, ce qui est souvent le cas des femmes âgées. Ensuite, il est prévisible que le revenu familial d'une grande proportion des répondants soit plus élevé que leur revenu personnel.

Ceci étant, le revenu familial, même s'il n'est pas à la libre disposition de tous les membres du ménage, décrit tout de même un mode de vie plus ou moins aisé dans lequel évolue l'individu, et c'est ce qui nous intéresse plus particulièrement. Voilà pourquoi, dans la présente étude, il sera question du revenu familial et non personnel. Nous sommes tout à fait consciente que, pour les répondants qui ne sont pas en couple, le revenu familial coïncide normalement avec le revenu personnel. Mais, encore là, ce qui nous intéresse, c'est le niveau de vie que permet le revenu, que la personne vive seule ou avec d'autres.

Dans la construction du questionnaire, la possibilité que certaines personnes ne soient pas très à l'aise avec le fait de divulguer leur revenu a été envisagée. Afin de susciter un plus haut taux de réponse pour cet item, il a été demandé aux répondants d'indiquer leur revenu familial en s'inscrivant dans une catégorie plutôt qu'en précisant un montant exact. Les choix de réponses étaient :

- | | |
|---------------------|---------------------|
| ✓ Moins de 6000\$ | ✓ 40000\$ – 49999\$ |
| ✓ 6000\$ – 11999\$ | ✓ 50000\$ – 59999\$ |
| ✓ 12000\$ – 19999\$ | ✓ 60000\$ – 69999\$ |
| ✓ 20000\$ – 29999\$ | ✓ 70000\$ – 79999\$ |
| ✓ 30000\$ – 39999\$ | ✓ 80000\$ et plus |

Malgré tout, 16,4 % des participants ont refusé de répondre à cette question ou ont mentionné ne pas connaître leur revenu familial. Le revenu familial médian des répondants restants se situe dans la catégorie de 30 000 à 39 999\$.

2.5.1.6 *État matrimonial*

Afin de tenir compte de l'état matrimonial des répondants, il leur était demandé d'indiquer leur statut actuel parmi les choix suivants :

- | | |
|-----------------|-------------|
| ✓ Célibataire | ✓ Séparé |
| ✓ Marié | ✓ Divorcé |
| ✓ Remarié | ✓ Veuf |
| ✓ Union de fait | ✓ Religieux |

Il apparaît ainsi qu'un peu plus de la moitié des répondants (53 %) vivent une relation de couple.

2.5.1.7 *Cohabitation*

Pour ce qui est de la cohabitation, on ne cherchait pas seulement à savoir si l'individu habitait avec quelqu'un, mais on voulait également connaître le lien qui le rattachait à son partenaire de logement, si tel était le cas. Le répondant devait indiquer, parmi les choix suivants, avec qui il habitait actuellement :

- | | |
|--|--------------------------------------|
| ✓ Seul | ✓ Avec un autre membre de la famille |
| ✓ Avec mon conjoint seulement | ✓ Avec un (des) ami(s) |
| ✓ Avec mon conjoint et une ou plusieurs autres personnes | ✓ En hébergement |
| ✓ Avec mon (mes) enfant(s) | ✓ En communauté religieuse |

Près de la moitié des répondants (42 %) ont affirmé vivre seuls. Les autres situations sont variées, mais le plus souvent la cohabitation se fait avec un conjoint uniquement.

2.5.1.8 *Type d'habitation*

Tel que mentionné précédemment, l'environnement dans lequel évoluent les personnes âgées est considéré comme un facteur important contribuant à une plus ou moins grande qualité de vie et, par le fait même, au sentiment de bien-être de celles-ci. Cet environnement tient, entre autres, au type de logement qu'occupe l'individu. Afin de dresser un portrait du type d'habitation où vivaient les répondants, ces derniers devaient indiquer dans quel type d'habitation ils résidaient au moment de la passation du questionnaire parmi les choix suivants :

- | | |
|------------------------------------|-----------------------------------|
| ✓ Maison unifamiliale | ✓ Édifice à plus de six logements |
| ✓ Maison en rangée | ✓ Logement pour personne autonome |
| ✓ Édifice à six logements ou moins | ✓ Autre |

Ainsi, on note que 39 % de l'échantillon habite une maison alors que les autres se retrouvent en logement (54,3 %) ou dans d'autres types de résidences (6,7 %). Il sera intéressant de voir si le fait d'habiter un logement ou une maison s'associe à différents degrés ou à différents types d'inquiétude face à la victimisation, comme il a été suggéré précédemment.

2.5.1.9 Statut lié à l'habitation

Nous avons vu précédemment que les personnes âgées préféreraient, dans bien des cas, demeurer dans leur propre logement le plus longtemps possible. On peut ainsi supposer que si les répondants habitent un logement, mais en sont propriétaires, correspondant à la nouvelle réalité en plein essor du logement en condominium, leur degré d'insécurité pourrait être moindre en raison du sentiment de contrôle que peut conférer le fait de posséder son logement. Ceci serait vrai, en fait, pour tous les propriétaires. Il a donc été demandé aux répondants d'indiquer leur « statut d'habitation » parmi les choix suivants :

- | | |
|----------------|----------------|
| ✓ Propriétaire | ✓ Pensionnaire |
| ✓ Locataire | ✓ Autre |

Il appert que près de la moitié des répondants (48,1 %) sont propriétaires de l'espace qu'ils habitent. Les analyses subséquentes permettront de déterminer si le type d'habitation et la propriété ont lieu d'être utilisés conjointement ou séparément dans l'étude dont il est ici question.

2.5.1.10 Ville de résidence

Afin de vérifier si la peur du crime augmentait en fonction de la taille de la communauté - une idée soutenue de longue date par les chercheurs - et aussi afin de préciser si des différences se constataient pour des villes de tailles semblables, la ville de résidence des participants (Montréal, Trois-Rivières ou Sherbrooke) était notée. Toute personne n'habitant pas l'une de ces trois villes était exclue de l'échantillon. Étant donné le plan d'échantillonnage, il n'est pas surprenant de constater que la moitié de l'échantillon (50 %) provient de Montréal et que l'autre moitié se répartit presque également entre Trois-Rivières (26 %) et Sherbrooke (24 %).

2.5.1.11 Santé perçue

Comme nous en avons fait mention précédemment, la santé perçue est une variable peu commune dans l'étude de la peur du crime. Il a toutefois déjà été montré par certains auteurs, notamment Braungart et coll. (1979), que la peur du crime manifestée par les gens âgés avait tendance à être moindre lorsque ceux-ci se considéraient en bonne santé.

En regard de ces résultats, dans notre questionnaire, nous avons demandé aux répondants de qualifier leur état de santé en général en se comparant à d'autres personnes de leur âge. Les choix de réponse étaient :

- ✓ Excellente
- ✓ Très bonne
- ✓ Bonne
- ✓ Moyenne
- ✓ Mauvaise

Les réponses compilées indiquent que plus de la moitié des répondants (59,7 %) estiment qu'ils sont en très bonne, voire en excellente santé.

2.5.1.12 Les caractéristiques sociodémographiques en bref

Suite à la compilation des réponses des participants pour l'ensemble des variables sociodémographiques qui viennent d'être présentées, nous sommes en mesure de dresser le portrait de l'échantillon présenté au tableau 3.

Tableau 3 : Données sociodémographiques et personnelles caractérisant les personnes âgées participant à l'étude (n = 387)

Caractéristiques	n	%
Âge		
60-69 ans	129	33,0
70-79 ans	136	35,0
80 ans et plus	122	31,0
Sexe		
Hommes	190	49,0
Femmes	197	51,0
Niveau de scolarité		
Primaire	64	16,5
Secondaire	169	43,7
Collégial	58	15,0
Universitaire	96	24,8
État matrimonial		
Est en couple	205	53,0
N'est pas en couple	182	47,0
Occupation		
Retraité	365	94,0
Autre	22	6,0
Cohabitation		
Vit seul	164	42,0
Vit avec d'autres personnes	223	58,0
Moins de 20 000\$	68	17,6
20 000 à 49 999\$	173	44,8
50 000\$ et plus	82	21,2
Type d'habitation		
Maison	151	39,0
Logement	210	54,3
Autre	26	6,7
Statut lié à l'habitation		
Propriétaire	186	48,1
Autre	201	51,9
Ville de résidence		
Montréal	195	50,0
Sherbrooke	91	24,0
Trois-Rivières	101	26,0
Revenu		
Santé perçue		
Très bonne à excellente	231	59,7
Mauvaise à bonne	156	40,3

2.5.2 *Soutien social*

En g erontologie, on postule que le soutien social constitue un agent protecteur du bien- tre psychologique dans le sens o  il est   m me d'att nuer l'impact n gatif des  v nements stressants de la vie (Lefran ois, 2002b). Cela dit, l'exp rience d'une victimisation est un  v nement stressant pour une majorit  d'individus. On ne saurait donc  carter la possibilit  qu'un bon r seau social puisse en diminuer les impacts n gatifs, en particulier les manifestations de la peur du crime chez les personnes victimes de crimes.

Afin d' valuer le soutien social accessible aux r pondants   l' tude, une adaptation de l' chelle «  valuation du fonctionnement social » d velopp e dans le cours du *Older Adult Resources and Services Project* (OARS) par Fillenbaum and Smyer (1981) a  t  r alis e par notre  quipe. Elle se retrouve dans la section du questionnaire intitul e « Mes relations personnelles ». Cette section comprend douze items se regroupant en trois cat gories : la disponibilit  du r seau social, l'utilisation qui en est faite et la satisfaction   son  gard. Pour chacun des items, les choix de r ponses s'associaient   une valeur num rique. L'addition de l'ensemble de ces valeurs donnait, selon la dimension consid r e, une cote de *disponibilit *, d'*utilisation* et de *satisfaction*   l' gard du r seau social. Plus les cotes globales  taient  lev es, plus on consid rait que la qualit  du r seau social de l'individu  tait bonne.

2.5.2.1 *Disponibilit  du r seau*

La disponibilit  du r seau social se mesurait   l'aide des questions suivantes :

- ✓ Avez-vous des fr res ou s urs encore vivants? (oui = un point)
- ✓ Avez-vous eu des enfants? (oui = un point)
- ✓ Combien d'entre eux vivent dans votre r gion? (un ou plusieurs = un point)
- ✓ Avez-vous des petits enfants? (oui = un point)
- ✓ Y a-t-il un parent ou ami que vous consid rez comme un confident   qui vous pouvez tout raconter? (oui = un point)
- ✓ Y a-t-il quelqu'un parmi vos parents ou amis qui vous apporterait de l'aide si vous  tiez malade ou handicap  (e) ? (oui = un point)
- ✓ Faites-vous partie d'une association ou d'un regroupement tel le Club d' ge d'or, les Chevaliers de Colomb, les Filles d'Isabelle ou autres? (oui = un point)

À chacune de ces questions, le répondant obtenait un point lorsqu'il répondait positivement ou fournissait un nombre et zéro lorsqu'il répondait « non » ou « 0 ». Par exemple, lorsqu'une personne disait avoir des enfants qui vivaient dans la région, peu importe le nombre, elle se voyait attribuer un point.

Cette dimension comportait également une question à choix de réponses multiples se formulant de la manière suivante : « En dehors de vos parents, combien de personnes connaissez-vous suffisamment pour leur rendre visite? » Les répondants pouvaient sélectionner les choix de réponses suivants :

- ✓ aucune (0 point)
- ✓ une ou deux (0 point)
- ✓ trois ou quatre (1 point)
- ✓ cinq ou plus (1 point)

À cette échelle, on a jumelé deux variables sociodémographiques, à savoir : l'état civil et la cohabitation. On suppose ici que la proximité du réseau social pour ceux qui sont en couple et ceux qui vivent avec d'autres personnes leur confère un avantage quant à la disponibilité de ce réseau social comparativement à ceux qui vivent seuls ou sont divorcés ou veufs, par exemple. Ceux qui disaient vivre en couple ou avec d'autres personnes obtenaient un point. À l'inverse, ceux qui signalaient vivre seuls ne recevaient aucun point.

Cette échelle présente un alpha de Cronbach satisfaisant de 0,65. Une cote maximale possible de 10 signifie que le réseau social de l'individu est très disponible. En moyenne, la cote de disponibilité est de 7,57 (ET = 1,96) ce qui indique que, contrairement à une opinion de sens commun encore assez largement répandue concernant le réseau social des personnes âgées qui aurait tendance à se retreindre, les répondants signalent la présence d'un réseau social passablement disponible.

2.5.2.2 *Utilisation du réseau*

La seconde dimension se rapportant au réseau social, avec une mesure de consistance interne de 0.67, faisait référence à l'utilisation que les répondants font de leur réseau social. On leur a d'abord posé deux questions :

- Combien de fois avez-vous vu ou parlé à des amis ou parents au téléphone (à l'exception du conjoint) au cours de la dernière semaine?
- Combien de fois avez-vous été en compagnie d'un parent ou d'un ami qui ne demeure pas avec vous au cours de la dernière semaine?

Les choix de réponse à ces deux questions étaient :

- ✓ aucune fois (0 point)
- ✓ une fois (1 point)
- ✓ deux à six fois (2 points)
- ✓ sept fois ou plus (3 points)

Une troisième question était incluse dans le questionnaire sondant la fréquence à laquelle les répondants participaient à des rencontres d'associations. Elle a toutefois été retirée afin d'optimiser la consistance interne de l'échelle.

La cote maximale indiquant une très grande utilisation du réseau social est de 6 alors que la moyenne obtenue par les répondants à cette échelle s'élevait à 3,9 (é.t. = 1,18) signalant une assez bonne utilisation du réseau social.

2.5.2.3 *Satisfaction face au réseau*

La dernière dimension du réseau social à laquelle nous nous sommes attardée est celle de la satisfaction ressentie face à celui-ci. L'échelle qui en rend compte présentait un alpha de 0,55, ce qui n'est pas particulièrement élevé. Il s'agit d'une limite dont il nous faudra tenir compte dans nos analyses. On cherchait ici à évaluer le degré de satisfaction du répondant, d'une part, par rapport à la fréquence à laquelle il voyait ses parents ou amis. Les choix de réponses étaient:

- ✓ très satisfait (3 points)
- ✓ plutôt satisfait (2 points)
- ✓ plutôt insatisfait (1 point)
- ✓ très insatisfait (0 point)

D'autre part, il leur était demandé s'ils se sentaient délaissés ou abandonnés par leurs proches ou amis, ce à quoi ils pouvaient répondre :

- ✓ presque jamais (2 points)
- ✓ quelquefois (1 point)
- ✓ souvent (0 point)

La moyenne de points obtenus à cette échelle s'élevait à 4,0 (é.t. = 0,98) ce qui est assez élevé puisque la valeur maximale possible de 5 signifiait un niveau de satisfaction très élevé à l'égard de son réseau social.

2.5.3 Victimisation

La victimisation est une variable centrale dans notre étude. D'abord parce que l'existence d'un lien entre la victimisation et la peur du crime va directement dans le sens de l'approche rationaliste qui constitue le cadre théorique que nous adoptons. Aussi, comme plusieurs études ont négligé cette variable ou n'ont pas été en mesure de vérifier l'existence d'un tel lien, nous voulions nous assurer que nous disposions d'un maximum d'éléments pour que notre conceptualisation de la victimisation, et partant de son lien avec les différentes dimensions des préoccupations exprimées vis-à-vis du crime, soit la plus nuancée possible. Ainsi, nous ne pouvions nous satisfaire de savoir si les répondants avaient déjà été victimes ou non. Nous tenions à préciser si certaines conditions des expériences de victimisation alimentaient davantage les différentes dimensions des préoccupations à l'égard du crime à l'étude, et ce, pour une gamme étendue de crimes.

Afin d'avoir une image globale des expériences de victimisation vécues par les répondants participant à l'étude, nous avons eu recours à la section du questionnaire intitulée « Mes expériences antérieures ». Dans cette section, une liste de 20 actes criminels était présentée aux répondants. Ces derniers devaient indiquer si eux ou, lorsqu'indiqué, un membre de leur famille en avaient déjà été victimes. Dans l'affirmative, les répondants devaient préciser qui était l'auteur du délit parmi les choix suivants : « conjoint ou ex-conjoint », « enfant », « autre membre de la famille », « connaissance », « étranger », « gang de jeunes », « autre (préciser) », « je ne sais pas ».

Le tableau 4 présente la répartition des répondants en fonction des crimes dont ils ont été victimes et de l'auteur du délit.

Tableau 4 : Répartition des participants selon leurs expériences de victimisation

Catégories de victimes	n	%
Victimes d'un crime quel qu'il soit	252	65,1
Victimes selon l'auteur du délit		
D'un proche seulement	12	3,1
D'un étranger seulement	208	53,7
D'un proche et un étranger	32	8,3
Victimes selon le type de crime⁵		
<i>Contre les biens seulement</i>	195	50,4
Introduction par effraction	141	36,4
Méfait	64	16,5
Vol portefeuille/sac à main/porte-document	85	22,0
Vol d'autres objets importants	60	15,5
Fraude	46	11,9
Publicité trompeuse	31	8,0
Surfacturation	44	11,4
<i>Contre la personne seulement</i>	9	2,3
Vol avec violence	27	7,0
Agression armée	12	3,1
Voies de fait	14	3,6
Viol	9	2,3
Prise d'otage sur soi ou sa famille	7	1,8
Meurtre ou tentative sur sa famille	7	1,8
Incendie criminel	2	0,5
<i>Contre les biens et la personne</i>	47	12,1

⁵ Les catégories ne sont pas mutuellement exclusives, une même personne pouvant avoir été victime de plusieurs crimes appartenant à une ou plusieurs catégories parmi les crimes contre les biens, crimes contre la personne et crimes contre les biens et la personne.

Il est à noter que bien qu'ils étaient inclus dans le questionnaire, tous les crimes nécessitant l'utilisation d'une voiture (rage au volant, vol de voiture, ivresse au volant) ont été exclus des analyses, car 25,8 % des répondants ont déclaré ne pas posséder de voiture et nous souhaitons vérifier l'association de la peur d'un crime en particulier avec l'expérience de victimisation du même crime. Par ailleurs, bien que dix répondants aient déclaré avoir été déjà victimes *d'achat ou d'ingestion de produits alimentaires non sécuritaires* et sept *d'autres crimes*, ces catégories n'ont pas été retenues, étant donné qu'il s'agissait 1) de catégories de crimes exceptionnels ou diffus et 2) que peu de personnes confiaient en avoir été victimes. Malgré tout, vu la gamme étendue de crimes servant à la conceptualisation de la variable « victimisation », nous disposons d'un portrait beaucoup plus détaillé de la nature des expériences de victimisation que la plupart des études ayant mis cet élément en lien avec la peur du crime.

La connaissance de la nature du lien victime agresseur, de son côté, visait à nous donner l'opportunité de déterminer si le fait d'entretenir une relation particulière avec son agresseur pouvait interférer avec le degré de peur ressenti en regard du crime de façon générale. Cependant, nous avons été confrontée à certaines limites, que nous avons d'ailleurs envisagées au moment de préciser la problématique à l'origine de notre étude. D'abord, tel qu'on le constate au tableau 4, le groupe des victimes dont l'agresseur est un proche ainsi que le groupe de victimes d'un crime contre la personne sont composés d'un nombre trop peu élevé de répondants pour permettre d'effectuer des analyses un tant soit peu concluantes. En effet, seulement 3,1 % des répondants ont déclaré avoir été victimisés uniquement par un proche et seulement 2,3% de l'échantillon confiait avoir subi une victimisation exclusivement contre la personne. Ceci étant, les variables concernant la victimisation selon le type d'agresseur (proche ou étranger) ou le type de délit (contre la personne ou contre les biens) n'ont pu être retenues aux fins d'analyses multivariées réalisées dans le cadre de l'étude. Toutefois, il reste possible d'effectuer des analyses plus poussées pour certaines formes de victimisations spécifiques.

La construction du questionnaire ne nous permettait pas non plus de faire une échelle se rapportant à la fréquence des victimisations, car, pour un crime donné, les répondants n'avaient pas à indiquer le nombre de fois dont ils en avaient été victimes. Bien qu'il aurait été intéressant de connaître le nombre de victimisations subi par une même personne pour un même crime donné, nous avons pris en considération que le fait d'être victime de nombreux crimes différents est susceptible d'amener l'individu à percevoir l'omniprésence de la criminalité, ce qui pourrait s'accompagner d'un sentiment de pessimisme donnant lieu, notamment, à une plus grande préoccupation vis-à-vis de la criminalité et de la possibilité d'en être victime.

Nous n'excluons évidemment pas la pertinence d'utiliser la fréquence des victimisations dans une prochaine étude. Toutefois, étant donné la limite à laquelle nous étions confrontée, nous avons plutôt convenu de construire un indice de diversité des victimisations à partir duquel nous constatons, qu'en moyenne, les répondants ont été victimes de 1,4 acte criminel différent (é.t. = 1,5).

2.5.4 Comment mesurer l'inquiétude face à la victimisation criminelle

Dans l'évaluation de l'inquiétude face à la victimisation criminelle, on retrouve généralement deux types de mesures : globales et spécifiques.

2.5.4.1 Mesures globales

Les mesures globales sont celles qui sont utilisées pour mesurer la peur diffuse des individus (dimension émotionnelle).

Même si le recours à des questions de type global comme : « Êtes-vous inquiet de marcher seul(e) le soir dans votre quartier? » est très populaire, se retrouvant dans bon nombre d'études et de sondages visant à rendre compte de la prégnance de la peur du crime, son utilisation est très critiquée par des auteurs comme Farrall, Bannister, Ditton et Gilchrist (1997). Ces derniers suggèrent que la peur du crime a été grandement surestimée à cause justement de l'utilisation de ce type de mesure. Ceci est également l'avis de Garafalo (1979) qui déplore l'utilisation de telles mesures d'abord parce que le crime n'y est pas mentionné précisément, ce qui laisse place à l'interprétation, pour les répondants et pour le chercheur, de la source d'inquiétude envisagée au moment de répondre à la question. De fait, on ne sait pas exactement de quoi ont peur les gens; et ce pourrait bien ne pas être du crime. Fattah (1993) souligne que, non seulement ce type de question ne permet pas de nuancer l'intensité de la peur que vit le répondant, mais, qu'en plus, comme il fait référence à la sécurité de manière générale, il ne permet pas de vérifier si certains individus ont peur d'un type de crime en particulier, ou même si leur inquiétude est liée à la criminalité ou prend sa source ailleurs. Une personne âgée pourrait, par exemple, être inquiète de marcher seule le soir dans son quartier parce qu'elle a peur de tomber ou parce que la circulation est trop rapide pour lui permettre de traverser la rue en toute quiétude.

Aussi, comme ces questions cernent des situations qui peuvent s'avérer exceptionnelles pour certains, par exemple le fait de sortir seul(e) le jour ou le soir, on offre ainsi au répondant plus de latitude pour interpréter et imaginer la situation qui lui est présentée. Notamment, une situation criminelle largement médiatisée récemment et ayant pu marquer l'imaginaire collectif est susceptible de colorer les réponses des individus lorsque les questions qu'on leur pose ne font pas référence à des situations ou des crimes précis.

2.5.4.2 Mesures spécifiques

Les mesures spécifiques sont celles qui font explicitement référence à des crimes précis pour cerner le degré de sécurité du répondant, laissant ainsi peu de place à l'interprétation quant à la source de l'insécurité. Toutefois, ce type de mesure a traditionnellement été limité quant au nombre et au type de crimes pris en compte. Par exemple, Hale (1996) remarque que les recherches sur la peur du crime ont mis beaucoup d'emphasis sur les crimes de la rue, mais très peu sur ceux commis par les cols blancs. Aussi, Fattah (1993) mentionne que les études qui ont mis l'accent sur les crimes de la rue ont négligé ceux commis à l'intérieur du foyer, ou encore celles qui se sont intéressées aux crimes commis par des étrangers ont négligé ceux commis par des proches et vice versa.

2.5.4.3 Type de mesure privilégié dans notre étude

Consciente des limites liées à l'utilisation de l'une ou l'autre des mesures préexaminées, la gamme de crimes la plus étendue possible a été intégrée à notre étude. Nous visons ainsi à couvrir, le plus largement, les sources distinctes susceptibles d'être à l'origine de l'inquiétude manifestée par les personnes âgées face à la criminalité et à la probabilité d'en être victime, et la prégnance de celles-ci.

Afin d'évaluer l'importance des différents types d'inquiétude manifestés face à la criminalité et, plus spécifiquement, à l'éventualité d'en être victime, nous avons eu recours à la version française d'un outil nommé le WAV⁶ (*Worry About Victimization*), originalement développé et validé en version anglaise par Williams, McShane et Akers (2000), et validé en français auprès d'une population francophone âgée par Bergeron (2007). Cet outil combine à la fois des mesures globales et spécifiques. Il comporte 143 items regroupés en 7 catégories correspondant aux préoccupations face à la sécurité en général, aux préoccupations manifestées face au crime, aux précautions prises contre le crime, à la prévention appliquée à domicile, aux stratégies mises en place lors d'absences prolongées du domicile, à l'incidence du crime et de la victimisation et à l'anticipation d'une victimisation.

À l'aide des énoncés du WAV, trois dimensions de l'inquiétude face à la victimisation criminelle ont été distinguées, soit celles cognitive, émotionnelle et comportementale. Nous devons à Bergeron (2007) les premières analyses permettant de distinguer ces trois dimensions de la peur du crime.

2.5.5 Composantes de l'inquiétude face à la victimisation

Afin d'évaluer le degré d'inquiétude des répondants face à la victimisation, des items décrivant diverses situations leur étaient présentés. De la même façon que pour les échelles de soutien social, chaque item était associé à une valeur numérique. Les cotes obtenues ont été additionnées de sorte que plus l'individu obtenait un score élevé à une échelle donnée, plus son niveau d'inquiétude cognitive, émotionnelle ou comportementale, selon le cas, était considéré comme élevé. Dans certains cas, il est possible que la proposition présentée à l'individu ne s'applique pas à sa situation et que le fait de ne pas pratiquer une activité, comme on l'a mentionné, ne soit pas nécessairement attribuable à la peur du crime, mais à d'autres motifs. Nous avons donc dû pousser le questionnaire adressé aux répondants un peu plus loin afin de s'assurer de bien interpréter leurs réponses. Ainsi, lorsque ceux-ci affirmaient ne jamais effectuer l'activité mentionnée, une question supplémentaire leur était posée visant à savoir si c'était parce qu'ils avaient trop peur d'être victimes d'un crime ou pour d'autres motifs. Nous en ferons état lorsque tel sera le cas.

⁶ Version française validée auprès de 1430 personnes âgées, correspondant à 10 personnes par item. Les qualités psychométriques de l'outil validé en français se révèlent de bonnes à très bonnes, selon les échelles.

2.5.5.1 Dimension émotionnelle

La dimension émotionnelle réfère à la préoccupation des répondants face à diverses situations. Trois échelles ont servi à évaluer cette dimension émotionnelle de l'inquiétude des répondants. Les échelles 1 et 3 étaient composées des mêmes items, toutefois la consigne pour y répondre différait. Dans un premier temps, on demandait aux participants de répondre en pensant à la sécurité en général et, dans un deuxième temps, en ayant uniquement le crime en tête.

Voici, de façon plus spécifique, les situations qui étaient présentées aux répondants (12 énoncés par échelle) :

- ▲ marcher seul(e) jusqu'à quatre coins de rue de chez soi 1) le jour 2) le soir
- ▲ marcher accompagné(e) jusqu'à quatre coins de rue de chez soi 1) le jour 2) le soir
- ▲ marcher seul(e) à moins d'un coin de rue de chez soi 1) le jour 2) le soir
- ▲ marcher accompagné(e) à moins d'un coin de rue de chez soi 1) le jour 2) le soir
- ▲ être seul(e) à son domicile 1) le jour 2) le soir
- ▲ prendre les transports en commun 1) le jour 2) le soir

Les choix de réponses proposés ainsi que les cotes attribuées à chacun étaient :

- ✓ oui (2 points)
- ✓ parfois (1 point)
- ✓ non (0 point)
- ✓ je ne sors jamais le jour (ou le soir) / je ne prends jamais les transports en commun (le jour ou le soir) (0 point)

Dans les cas où les répondants disaient ne pas pratiquer l'activité en pensant au crime, ils se voyaient attribuer un point. Lorsqu'ils citaient un autre motif, on ne leur accordait aucun point.

La moyenne des participants à l'échelle sur la *préoccupation en regard de la sécurité en général* est de 2,5 (é.t. = 3,6) avec une mesure de consistance interne de 0,83 (12 items). Pour l'échelle de *préoccupation en regard du crime*, la moyenne des participants est légèrement supérieure (3,1, é.t. = 4,1), de même pour ce qui est de la mesure de consistance interne de l'échelle qui est de 0,86 (12 items)

La seconde *échelle* était composée d'un seul énoncé où l'on demandait au répondant d'indiquer à quel point le crime en général le préoccupait sur une échelle allant de 0 (aucune préoccupation) à 10 (plus forte préoccupation). Le score moyen des répondants s'est élevé à 4,4 (é.t. = 3,1).

2.5.5.2 *Dimension cognitive*

La dimension cognitive de la peur du crime regroupait 18 énoncés portant sur l'évaluation subjective du répondant quant à son risque d'être victime d'actes criminels dans la prochaine année.

Dans un premier temps, une échelle à énoncé unique visait à évaluer la perception du répondant quant à sa probabilité d'être victime d'un crime, quel qu'il soit. Pour ce faire, on lui a demandé d'indiquer quelle était la probabilité qu'il soit victime d'un crime dans la prochaine année, sur une échelle allant de 0 « je ne serai certainement pas victime » à 10 « je serai certainement victime ». Le score moyen des répondants à cette échelle est de 1,4 (é.t. = 1,8).

Une seconde échelle sur la probabilité d'être victime visait à évaluer à quel point la probabilité d'une victimisation spécifique inquiétait le répondant. On lui a ainsi demandé d'indiquer, sur une échelle allant de 0 à 10, à quel point l'éventualité d'être victime des crimes suivants (16 énoncés) l'inquiétait, 0 signifiant « pas inquiet du tout » et 10 « très inquiet ». Les catégories de crimes sondés se découpaient de la manière suivante.

Crimes contre les biens

- ❖ cambriolage
- ❖ vol de véhicule motorisé
- ❖ tout autre type de vol
- ❖ fraude
- ❖ publicité trompeuse
- ❖ surfacturation
- ❖ méfait ou vandalisme

Crimes contre la personne

- ❖ vol avec violence
- ❖ agression armée
- ❖ agression sans arme
- ❖ viol ou tentative de viol
- ❖ meurtre
- ❖ accident causé par l'ivresse au volant
- ❖ accident causé par la conduite dangereuse ou la rage au volant
- ❖ incendie criminel ou tentative d'incendie criminel

Autres crimes

- ❖ achat ou consommation de produits ou d'aliments non sécuritaires

Encore une fois, les énoncés en rapport avec la peur cognitive se rapportant à certains crimes n'ont pas été retenus pour la suite de l'étude. D'abord, la peur de crimes nécessitant l'utilisation d'une voiture (vol de voiture, rage au volant, vol de véhicule) ainsi que l'achat ou la consommation de produits ou d'aliments non sécuritaires ont été exclus de l'échelle. Ceci ayant été fait, la mesure de consistance interne de cette échelle composée de 12 items paraît considérablement élevée ($\alpha=0,95$). La moyenne pour l'ensemble des répondants à cette échelle, pour sa part, est modérée, soit de 21,4 (é.t. = 24,0) alors que le score maximal possible était de 130.

La dernière échelle dont il est question pour la dimension cognitive concerne l'inquiétude générale d'être victime d'un crime. Elle comporte un seul énoncé. Encore une fois, les répondants devaient se positionner sur une échelle de 0 à 10 en précisant le degré d'inquiétude qu'ils ressentaient globalement de devenir victime de l'un ou l'autre des 16 crimes mentionnés précédemment. La moyenne obtenue est de 1,9 (é.t. = 2), ce qui signifie un faible degré d'inquiétude.

2.5.5.3 *Dimension comportementale*

La dimension comportementale manifestée en réponse aux préoccupations des répondants à l'égard du crime (28 énoncés) se divisait en trois éléments : les précautions prises au quotidien, la protection du domicile et les précautions prises lors d'absences prolongées. L'addition de l'ensemble des valeurs obtenues pour ces trois éléments donnait un score global de réactions comportementales en lien avec la peur du crime. Plus le répondant obtenait un score élevé, plus son niveau de réactions comportementales associées à la peur du crime était considéré comme élevé. Nous présentons ici les items composant chacune des sous-échelles de cette dimension ainsi que leur mesure de consistance interne respective.

- Les précautions prises au quotidien

Les précautions contre le crime prises en lien avec ses actions quotidiennes étaient cernées par les énoncés suivants :

- ▲ demander à quelqu'un de nous accompagner quand on sort à la noirceur
- ▲ planifier son trajet pour éviter certains endroits dangereux
- ▲ apporter quelque chose pour se protéger le soir

- ▲ garder les portes verrouillées lorsqu'on est dans une voiture
- ▲ appeler quelqu'un pour lui dire qu'on est arrivé sain et sauf à notre domicile
- ▲ demander à quelqu'un de nous accompagner durant le jour
- ▲ avoir quelque chose pour se défendre en voiture
- ▲ apporter une arme avec soi
- ▲ avoir un vaporisateur en sa possession afin de repousser les agresseurs
- ▲ éviter d'avoir beaucoup d'argent sur soi

Les choix de réponses proposés étaient :

- ✓ toujours (3 points)
- ✓ la plupart du temps (2 points)
- ✓ parfois (1 point)
- ✓ jamais (0 point)
- ✓ je ne sors jamais / je n'ai pas de voiture (0 point)

Avec une moyenne de 7,4 (é.t. = 4,2), l'alpha pour cette échelle de 10 items s'élevait à 0,68.

- *La protection*

Les mesures de protection prises lorsque la personne se trouve à son domicile ou qu'elle le quitte temporairement étaient cernées par le fait d'avoir posé les actions suivantes :

- ▲ garder une arme à feu au domicile
- ▲ utiliser un système d'alarme
- ▲ toujours garder verrouillées les portes et les fenêtres par où quelqu'un pourrait entrer
- ▲ participer à un groupe de surveillance de quartier avec les voisins
- ▲ installer de meilleures serrures ou ajouter des serrures supplémentaires aux portes
- ▲ utiliser une chaîne de sécurité à la porte
- ▲ utiliser des barrures ou des serrures aux fenêtres
- ▲ installer des barreaux contre les voleurs aux fenêtres
- ▲ installer une nouvelle clôture pour assurer sa sécurité
- ▲ utiliser une lumière de sécurité à l'extérieur
- ▲ faire l'acquisition d'un chien de garde
- ▲ Identifier ses biens
- ▲ poser un autocollant dans ses fenêtres ou sur ses portes avisant qu'un système d'alarme est installé
- ▲ modifier l'aménagement paysager de son domicile pour mieux se protéger.

Pour chaque énoncé, les choix de réponses étaient :

- ✓ oui (1 point)
- ✓ non (0 point)
- ✓ cela n'est pas possible (0 point)

Le résultat moyen de cette échelle était de 3.5 (é.t.=2.2) alors que l'alpha pour la combinaison de 14 items s'élevait à 0,64, ce qui est satisfaisant.

- *Les précautions prises en cas d'absences prolongées*

Les précautions prises lors d'absences prolongées étaient, elles, mesurées par les énoncés suivants :

- ▲ arrêter la livraison de journaux ou demander à quelqu'un de les ramasser
- ▲ arrêter la livraison du courrier ou demander à quelqu'un de le ramasser
- ▲ demander à quelqu'un de surveiller son domicile
- ▲ utiliser une minuterie automatique pour allumer et éteindre les lumières

Les choix de réponses étaient :

- ✓ oui (1 point)
- ✓ non (0 point)
- ✓ je ne reçois pas de journaux ou de courrier (0 point)
- ✓ je ne pars jamais (0 point).

La mesure de consistance interne pour l'échelle se rapportant spécifiquement aux précautions prises lors d'absences prolongées est la plus élevée en ce qui a trait aux échelles de peur comportementale avec un alpha de 0,74. Nous y notons un score moyen de 2,4 (é.t.=1.5).

2.6 Prétests et test-retest

Il importe de préciser que, préalablement à la passation du questionnaire aux répondants, des groupes de discussion (*focus groups*) se sont tenus en prétest⁷.

⁷ Pour une description détaillée du déroulement des groupes de discussion, voir Bergeron, Beaulieu, Dubé, et Cousineau, 2006.

Ce prétest, effectué auprès de 26 répondants représentatifs des critères d'échantillonnage devant être respectés dans le cadre de l'étude, a permis de s'assurer que les questions étaient adaptées à une population âgée québécoise et de cibler les éléments du questionnaire à modifier ou à ajouter pour être bien compris par le groupe à l'étude. Suite à ces groupes de discussion, 48 items ont été corrigés et deux ont été ajoutés (voir Bergeron et coll., 2006). De plus, puisqu'il s'agit d'un questionnaire auto-administré, une phase re-test a été effectuée afin de s'assurer de la stabilité temporelle de l'instrument de mesure. À cette fin, une version abrégée du questionnaire a été administrée à 36 répondants, constitués d'autant d'hommes que de femmes des différentes classes d'âge (60-69 ans, 70-70 ans et 80 ans et plus ; $m = 73,9$ ans, $\text{é.t.} = 7,9$), deux semaines après que l'administration de la version originale ait eu lieu⁸.

2.7 Procédure de collecte des données

Les données servant à la présente étude ont été recueillies entre 2005 et 2006 par les membres de l'équipe de recherche sur les insécurités des aînés mettant en collaboration les universités de Sherbrooke, Trois-Rivières et Montréal. Sous la supervision d'une coordonnatrice qui avait pour tâche de référer l'équipe de travail à une banque de noms et de la mettre en contact avec différents organismes, cinq personnes ont participé au recrutement des participants.

Deux procédés ont été utilisés afin de recueillir les données. D'abord à Sherbrooke et Trois-Rivières, une grande partie des participants ont été recrutés à l'aide de banques d'aînés préalablement constituées de gens ayant participé à une ou plusieurs études à l'issue desquelles ils avaient mentionné accepter d'être contactés afin de participer à d'autres études. Dans ces cas, on les contactait par téléphone et leur exposait le but de l'étude et le contenu du questionnaire. S'ils acceptaient de participer et répondaient aux critères d'inclusion, le matériel nécessaire à l'étude leur était expédié par courrier.

À Montréal, et aussi en partie à Trois-Rivières et Sherbrooke, le procédé de collecte de données s'est avéré différent, car aucune banque d'aînés n'était à la disposition des chercheurs, dans le premier cas, ou celles qui existaient se révélaient insuffisantes, dans les deuxième et troisième cas.

⁸ La stabilité temporelle de l'instrument (test-retest) a été éprouvée à 14 jours d'intervalle. Cette période de temps paraît suffisamment longue pour enlever l'effet de mémoire et assez courte pour éviter que des changements – personnels, sociaux, au plan de la santé physique ou mentale - se produisent entre les deux passations du questionnaire. La stabilité de l'instrument s'est révélée très bonne (Bergeron, 2006).

Il a alors fallu constituer de toutes pièces une banque d'aînés répondants potentiels. Pour ce faire, une prise de contact a été effectuée auprès de nombreuses ressources dont des résidences pour personnes âgées, des organismes communautaires et privés ainsi que des associations pour aînés. Un premier contact était d'abord établi avec les responsables des lieux pour leur présenter l'étude. Si ces derniers acceptaient que l'annonce de la tenue de l'étude soit faite dans leur organisme, un membre de l'équipe de recherche se déplaçait au lieu indiqué pour en expliquer les tenants et les aboutissants aux personnes concernées.

Les participants potentiels étaient donc de provenance mixte. Ceux-ci ont été sollicités dans différents quartiers de Sherbrooke, Trois-Rivières et Montréal, et tant dans des résidences collectives, des bingos, des salles de quilles, des cours de danse en passant par les soupes populaires jusqu'aux soirées mexicaines. Le matériel nécessaire à la collecte des données était remis seulement aux personnes intéressées à participer.

Dans tous les cas où les aînés se portaient volontaires, ils se voyaient remettre une enveloppe contenant le cahier de questionnaires, deux copies d'un formulaire de consentement (une pour eux et une à remettre à l'assistant de recherche)⁹, une enveloppe de retour pré affranchie, ainsi qu'une lettre où était expliqué le but de l'étude et les modalités de sa réalisation. Les participants pouvaient alors répondre au questionnaire à leur domicile et à leur propre rythme puis nous le renvoyer une fois celui-ci complété. Une copie signée du formulaire de consentement à la participation à l'étude qui accompagnait le questionnaire devait aussi être retournée au chercheur. En moyenne, le retour du questionnaire se faisait après une à deux semaines. Si le questionnaire n'était pas retourné après cette période, un rappel téléphonique était fait auprès des participants. Les questionnaires retournés étaient immédiatement scrutés afin de s'assurer qu'ils soient adéquatement et complètement remplis. Si un questionnaire était retourné avec quelques réponses manquantes ou encore imprécises, un rappel téléphonique était également effectué afin de minimiser les données manquantes et maximiser la justesse de l'interprétation des réponses par les chercheurs.

⁹ Voir Annexe B

2.8 MMSE

Étant donné l'âge avancé des participants, nous nous devions de prendre certaines précautions quant à leur capacité à répondre à un questionnaire. Afin d'éliminer la possibilité que la détérioration des fonctions cognitives de certains participants affecte leurs réponses au questionnaire et en biaise notre interprétation, la version téléphonique du MMSE (*Mini-Mental State Examination*) abrégée par Roccaforte, Burke, Bayer et Wengel (1992) a été administrée à tous les répondants. Ce test, composé de 18 items, permettait de vérifier si les participants étaient lucides et en mesure de bien se situer dans le temps. Les questions qu'il contient sont relativement simples. Par exemple, on demande au répondant d'identifier l'année et la saison actuelles, de procéder à la répétition ou à l'épellation de certains mots¹⁰.

Il est à noter que le test a été passé à différents moments dépendamment de la provenance des répondants. Lorsque les répondants provenaient de banques de personnes âgées, on leur passait le test avant même de leur envoyer le questionnaire. Un échec à celui-ci mettait immédiatement un terme à leur candidature. Lorsque les répondants ne provenaient pas de banques de données préconstituées, on laissait d'abord les participants répondre au questionnaire suite à quoi on les appelait afin de leur administrer le MMSE. Comme la note de passage attribuée par les psychologues à ce test est établie à 17/22, tous ceux qui n'obtenaient pas la note de passage ont été retirés de l'échantillon.

2.9 Procédure d'entrée de données

Une fois les questionnaires reçus par les chercheurs de chacune des villes et les vérifications (MMSE et rappel pour compléter les données manquantes ou imprécises) faites auprès des répondants, les questionnaires étaient tous envoyés à la même chercheuse, à Trois-Rivières, afin qu'elle compile les données. Ce procédé avait pour but d'uniformiser la méthode d'entrée des données. Comme cette chercheuse était responsable de l'entrée de toutes les données, elle était davantage en mesure de juger si certaines réponses différaient anormalement d'un questionnaire à l'autre ou d'un site à l'autre. Dans ce cas, le questionnaire était retourné aux chercheurs des différentes villes. Il pouvait s'agir de questionnaires incomplets ou qui comportaient des réponses imprécises ou des données extrêmes qu'il fallait vérifier auprès du répondant, ce qui fût fait.

¹⁰ La version du MMSE administré est disponible en Annexe C

2.10 Analyses statistiques

Afin de répondre à l'objectif principal de cette étude, soit brosser un tableau nuancé des formes que prennent les préoccupations exprimées par les personnes âgées vis-à-vis du crime et de la possibilité d'en être victime en tenant compte des conditions spécifiques dans lesquelles elles se présentent, une méthodologie quantitative a été retenue. Les données recueillies ont été traitées à l'aide du logiciel SPSS. En ce qui a trait à l'objectif spécifique visant à dresser un portrait de la nature et des conditions entourant l'expérience de victimisation des personnes âgées, des analyses descriptives des différents types d'actes criminels dont elles ont été victimes ainsi que du lien qu'elles entretenaient avec l'agresseur ont été effectuées. On a également répondu à l'objectif de dresser un portrait nuancé des formes que prennent les inquiétudes face à la victimisation chez les personnes âgées en effectuant des analyses descriptives pour les dimensions émotionnelles, cognitives et comportementales se rattachant aux inquiétudes face à la victimisation.

Par la suite, des analyses bivariées nous ont permis d'effectuer certaines comparaisons entre différents groupes d'aînés (notamment en fonction du sexe et du groupe d'âge). Les tests conduits à cet effet donnent lieu à des chi-carrés, des coefficients de corrélations et de comparaisons de moyennes. Ces tests nous ont donné l'opportunité d'estimer quelles variables entretenaient des liens plus étroits avec les différentes dimensions des inquiétudes face à la victimisation manifestées par les aînés. En plus, ces analyses nous ont permis de faire des choix quant aux variables à privilégier en vue d'analyses plus complexes et ont été utilisées pour contrôler l'effet de tierces variables sur toute relation impliquant les variables dépendantes à l'étude.

Finalement, des analyses multivariées, de type régression hiérarchique, ont été utilisées afin de tester certains modèles d'explication des inquiétudes face à la victimisation criminelle et de juger de leur adéquation en regard de la variance expliquée. Ces mêmes analyses nous ont permis de répondre plus spécifiquement au troisième objectif poursuivi dans le cadre de notre étude qui consiste à saisir dans quelles conditions et jusqu'à quel point les expériences de victimisation criminelle peuvent influencer la peur du crime chez les personnes âgées.

2.11 Considérations éthiques

Afin d'agir conformément à l'éthique et de ne pas ébranler les participants à l'étude, nous nous devons de prendre certaines précautions. Notre recherche a d'abord été examinée puis acceptée par les trois comités d'éthique des trois universités de provenance des chercheuses impliquées, à savoir les universités de Sherbrooke, du Québec à Trois-Rivières et de Montréal, tel qu'exigé par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada.

Il importe de préciser que le consentement de tous les participants à l'étude a été obtenu de façon verbale puis écrite. Le formulaire de consentement comportait également une section offrant la possibilité aux gens intéressés de recevoir par écrit les résultats de l'étude une fois celle-ci complétée. Tous les participants ont été informés qu'ils étaient libres de mettre un terme à leur participation à l'étude en tout temps et de refuser de répondre à quelle question que ce soit. Nous nous sommes également engagée à ce que l'anonymat des participants soit respecté et à ne divulguer aucune information permettant de les identifier d'une quelconque façon. Ainsi, chaque questionnaire était codé à l'aide d'un numéro de référence faisant en sorte que le nom du participant ne pouvait être associé au questionnaire qu'il a rempli, sauf par la personne responsable de son recrutement.

Comme les participants répondaient au questionnaire à leur domicile, ils étaient libres de le faire à leur rythme, sans aucune pression de notre part.

Enfin, bien que le risque nous soit apparu très limité, une aide psychologique sans frais était mise à la disposition des participants s'ils en ressentaient le besoin après avoir répondu au questionnaire.

2.12 Limites et forces de l'étude

Une des principales limites de la présente étude réside, malgré ses apports, dans le fait qu'il s'agit d'une étude quantitative, et donc qu'elle ne permet pas de recueillir de l'information en profondeur sur le sens que prennent les insécurités des personnes âgées dans leur quotidien. Cependant, il s'agit là d'un volet qui sera comblé ultérieurement par l'équipe de recherche. De fait, cette étude se présente comme la première étape de tout un processus visant l'obtention d'un savoir plus nuancé sur la peur du crime, telle qu'elle se dessine plus spécialement chez les personnes âgées.

Par ailleurs, comme le recrutement des aînés a été réalisé sur une base volontaire, il est possible que les répondants ayant accepté de participer à l'étude présentent des caractéristiques communes qui les distinguent de la population générale des aînés. Toutefois, cela n'empêche nullement la comparaison des résultats de notre étude à ceux d'autres études procédant, pour la plupart, par un processus de sélection similaire.

Une dernière limite réside dans le nombre de participants à l'étude. En effet, lorsqu'il est question de diviser l'échantillon selon les expériences antérieures de victimisation des participants, nous sommes confrontée, dans certains cas, à des groupes trop peu nombreux pour effectuer des analyses un tant soit peu poussées pour ces sous-groupes. Néanmoins, étant donné le grand nombre de variables incluses dans l'étude, nous avons été en mesure d'effectuer des analyses plus complètes que la plupart des études antérieures. Notamment, la prise en considération de variables telles les différents milieux urbains (Sherbrooke, Trois-Rivières et Montréal), les expériences de victimisation spécifiques vécues par les répondants et la qualité du réseau social du répondant sont tous des éléments nous ayant permis de faire ressortir les particularités des situations où se présente l'inquiétude face à la victimisation et ainsi d'affiner la qualité de sa compréhension.

Cela dit, des recherches ultérieures intégrant davantage de variables ayant trait à la victimisation indirecte, au sentiment de vulnérabilité, à la perception des incivilités et des contrôles sociaux pourront sans doute concourir à l'obtention de résultats encore plus complets et nuancés.

Ceci étant, la présente étude pourra déjà, nous l'espérons, contribuer à l'élaboration de programmes de prévention ou de résolution des inquiétudes ressenties vis-à-vis du crime et des possibilités d'en être victime plus spécifiques et mieux adaptés aux personnes âgées.

CHAPITRE III

LES RÉSULTATS ET LEUR INTERPRÉTATION

Le présent chapitre traite des résultats obtenus à la suite des analyses descriptives, bivariées (corrélations et comparaisons de moyennes) et multivariées (régressions multiples) tirées des données de l'étude. Ces analyses ont été effectuées sur un échantillon composé de 387 personnes âgées réparties également selon leur sexe, leur groupe d'âge et leur ville de résidence, tel que vu au chapitre portant sur la méthodologie de l'étude. Vu la stratification de notre échantillon, il n'était pas, a priori, représentatif de la population en ce qui a trait au sexe, à l'âge et à la ville de résidence. Afin de remédier à cette lacune, l'échantillon a été corrigé à l'aide d'une pondération basée sur les données de Statistique Canada au recensement de la population de 2001. Ainsi, nous sommes en mesure de généraliser les résultats obtenus pour notre échantillon aux populations âgées de Montréal, Trois-Rivières et Sherbrooke.

Les analyses réalisées permettent de répondre à l'objectif principal de la recherche qui consiste à déterminer les formes que prennent les insécurités de gens âgés face au crime et à la possibilité d'en être victime en tenant compte de leurs caractéristiques personnelles, des expériences antérieures de victimisation qu'ils ont vécues et du réseau social dont ils disposent.

3.1 Les relations entre les variables à l'étude

3.1.1 Les relations entre les variables dépendantes

Les résultats obtenus aux analyses de corrélation entre les variables dépendantes qui sont les différentes dimensions – émotionnelles, cognitives et comportementale – des préoccupations manifestées par les aînés vis-à-vis de la criminalité sont présentés au tableau 5. La première constatation que l'on peut faire est que tous les liens apparents entre les échelles vont dans le même sens : plus une forme d'insécurité augmente, plus une autre forme d'insécurité s'accroît également. Néanmoins, la force des relations est telle qu'on ne peut prétendre être en train de mesurer les mêmes concepts.

Tableau 5 : Corrélations entre les variables dépendantes

	Émo2	Émo3	Cogni1	Cogni2	Cogni3	Béha1	Béha2	Béha3
Émo1	0,36**	0,89**	0,19**	0,42**	0,38**	0,42**	0,13*	-0,01
Émo2	-	0,40**	0,31**	0,36**	0,36**	0,30**	0,11*	0,10
Émo3	-	-	0,22**	0,45**	0,41**	0,41**	0,12*	0,04
Cogni1	-	-	-	0,45**	0,43**	0,03	0,08	0,08
Cogni2	-	-	-	-	0,82**	0,20**	0,18**	0,12*
Cogni3	-	-	-	-	-	0,22**	0,15**	0,21*
Béha1	-	-	-	-	-	-	0,27**	0,11*
Béha2	-	-	-	-	-	-	-	0,29**

*p<0,05

**p<0,01

Émo1 : Préoccupations en regard de la sécurité en général

Émo2 : Préoccupations en regard du crime en général

Émo3 : Préoccupation en regard du crime associée à certaines situations particulières

Cogni1 : Perception du risque de victimisation en général

Cogni2 : Inquiétude face à la probabilité d'être victime de crimes précis

Cogni3 : Inquiétude générale concernant la victimisation

Béha1 : Précautions prises contre le crime

Béha2 : Mesures de protection prises au domicile pour éviter d'être victime d'un acte criminel

Béha3 : Mesures de protection prises lors d'absences prolongées du domicile pour éviter d'être victime d'un acte criminel

À plusieurs occasions, les corrélations supportent les propos de différents auteurs cités précédemment. Notamment, on constate un lien positif, mais relativement faible ($r=0,22$, $p<0,01$), entre la perception du risque de victimisation (*cogni1*) et la préoccupation manifestée en regard du crime (*émo3*). Pour l'expliquer, Brillon (1986) mentionne qu'il est tout à fait possible d'être préoccupé par le crime sans nécessairement estimer que l'on risque d'en être victime.

D'autre part, Louis-Guérin (1983) expliquait que redouter l'éventualité d'une victimisation (*cogni2*) se distingue du fait de croire que l'on sera victime (*cogni1*). En effet, ces deux variables varient dans le même sens ($r=0,45$, $p<0,01$) mais ne sont pas assez fortement liées pour que l'on prétende pouvoir les utiliser sans distinction.

Le fait d'évaluer que l'on risque d'être victime d'un crime (*cogni1*) ne paraît pas, de son côté, augmenter les comportements de prévention (*beha1*) ou de protection (*beha2*, *beha3*) pris par les individus, car aucun comportement de prévention ou de protection ne s'y relie significativement. D'un autre côté, tous les comportements de prévention et de protection sont liés positivement à l'inquiétude face à l'éventualité d'être victime de crimes précis (*cogni2*) ou en général (*cogni3*). Ceci amène à penser que c'est davantage le sentiment d'inquiétude face à l'éventualité d'une victimisation que l'évaluation positive du risque d'être soi-même victime qui motive l'utilisation de comportements de protection ou de prévention.

Par ailleurs, deux liens particulièrement forts nous amènent à faire des choix en vue des analyses à venir. D'abord, il ressort que les échelles *émo1* (préoccupations par rapport à la sécurité en général) et *émo3* (préoccupations par rapport au crime) sont très fortement liées ($r=0,89$, $p<0,01$). On pouvait s'attendre à un tel lien puisque, si on oublie les consignes données pour y répondre, les items composant ces deux échelles paraissent identiques. Il y a donc lieu de penser qu'on mesure, ici, sensiblement la même chose. Ceci étant, comme notre intérêt porte plus spécifiquement sur la préoccupation en regard du crime, seule l'échelle *émo3* sera retenue.

Une autre corrélation importante est remarquée ($r=0,82$, $p<0,01$) entre l'échelle *cogni2* (inquiétude face à la probabilité d'être victime de crimes précis) et l'échelle *cogni3* (inquiétude générale concernant la victimisation). Ces deux échelles sont les seules à être liées à toutes les autres variables dépendantes. Encore une fois, vu cette forte corrélation et le grand nombre de variables dépendantes à l'étude, nous avons choisi de retenir seulement l'échelle *cogni2* qui contient de l'information plus détaillée sur la nature des crimes qui inquiètent les répondants pour la suite de l'étude.

Enfin, l'échelle *béha3* concernant les mesures de protection utilisées lors d'absences prolongées pour se protéger d'un éventuel acte criminel est également délaissée, car il apparaît que cette dernière cadre moins bien au style de vie d'un échantillon de gens âgés. En fait, on constate que pour 76% des répondants, au moins l'un ou l'autre des items de l'échelle ne s'applique pas à leur situation parce qu'ils ne quittent jamais leur domicile pour une longue période ou qu'ils ne reçoivent pas de courrier ou de journaux, entre autres. Ceci étant, nous nous concentrerons sur les échelles qui paraissent plus adaptées à la réalité des aînés et limiterons nos analyses à ces dernières.

3.1.2 Les relations entre les variables indépendantes

3.1.2.1 Corrélations entre les variables intervalles

Afin d'être bien consciente des liens existant entre les variables explicatives et d'être ainsi plus alerte quand il devient nécessaire d'appliquer des contrôles statistiques pour effectuer une bonne interprétation des résultats, des analyses corrélationnelles ont d'abord été effectuées entre les variables intervalles à l'étude. Celles-ci sont présentées au tableau 6.

Tableau 6 : Corrélations entre les variables indépendantes

	Scolar	Diversvict	Disponi	Utilisat	Satisfact
Âge	-0,30**	-0,18**	-0,13*	0,02	0,09
Scolar	-	0,24**	-0,13**	0,13*	0,11*
DiversVict	-	-	-0,06	0,02	-0,14**
Disponi	-	-	-	0,14**	0,16**
Utilisat	-	-	-	-	0,26**

*p<0,05

**p<0,01

Âge : Âge du répondant

Scolar : Nombre d'années de scolarité complétées

Diversvict : Nombre de victimisation d'actes criminels de nature différente

Disponi : Disponibilité du réseau social

Utilisat : Utilisation du réseau social

Satisfact : Satisfaction à l'égard du réseau social

En grande partie, les corrélations les plus fortes obtenues ne sont guère surprenantes. Notamment, on constate que plus un individu est âgé moins il est scolarisé ($r=-0,30$, $p<0,01$), ce qui est tout à fait consistant avec le contexte historique qui marque la vie des personnes âgées.

Aussi, plus un individu est satisfait de son réseau social et plus grand est l'usage qu'il en fait ($r=0,26$, $p<0,01$), ce qui est cohérent avec le sens commun.

Pour ce qui se rapporte plus spécifiquement aux victimes de crimes, les corrélations, bien que faibles, tendent à montrer que ceux qui sont victimes d'un plus grand nombre de crimes de différentes natures sont moins satisfaits de leur réseau social ($r=-0,14$, $p<0,01$). Les victimes d'un grand nombre de crimes différents sont également moins âgées ($r=-0,18$, $p<0,01$), ce qui est surprenant puisqu'une personne plus âgée aurait théoriquement plus d'années derrière elle pour avoir été victime de divers crimes. On peut ici faire l'hypothèse que d'autres préoccupations ou souvenirs prennent le pas chez les personnes plus âgées sur les expériences de victimisation vécues au cours de la vie, surtout s'il s'agit d'expériences de victimisations relativement bénignes.

Par ailleurs, plus un répondant est scolarisé, plus il affirme avoir été victime d'un grand nombre de crimes différents ($r=0,24$, $p<0,01$). Il est possible que le mode de vie des personnes scolarisées, susceptible de les amener à côtoyer plus de gens et à participer à un plus grand nombre d'activités les expose, par le fait même, davantage au risque de victimisation.

Toujours en vue d'obtenir une bonne représentation des interrelations entre les variables indépendantes, des tests de comparaison de moyennes ont également été effectués entre les variables qualitatives et celles quantitatives. Les coefficients η^2 obtenus sont présentés au tableau 7. Une fois l'échantillon pondéré, les répondants de Sherbrooke et Trois-Rivières ont été réunis au sein d'un même groupe afin de respecter la taille minimale des échantillons pouvant être soumis à des analyses statistiques paramétriques (soit au moins 30 répondants par groupe).

Il est également à noter que toutes les analyses présentant un problème d'hétérogénéité de variance ont été validées à l'aide d'un test non paramétrique : le Kruskal-Wallis.

Tableau 7 : Association entre les variables indépendantes

	Âge	Scolar	Diversvict	Disponi	Utilisat	Satisfact
Sexe	0,10	0,03	0,05	0,42**	0,14**	0,04
Type Habitation	0,16**	0,08	0,08	0,32**	0,06	0,14**
Propriétaire ou non	0,22**	0,20**	0,01	0,42**	0,05	0,23**
Ville de résidence	0,03	0,03	0,11*	0,05	0,04	0,01
Revenu familial	0,13	0,25**	0,06	0,48**	0,26**	0,19
Victime ou non	0,15**	0,15**	-	0,04	0,01	0,13**
Santé perçue	0,04	0,16**	0,01	0,26**	0,14**	0,25**

*p<0,05

**p<0,01

Encore une fois, plusieurs résultats ainsi obtenus ne provoquent guère d'étonnement. Notamment, on constate que le revenu familial est plus élevé chez les répondants possédant un nombre moyen d'années d'études plus élevé ($\text{Éta}=0,25$, $p<0,01$).

En effet, tel que présenté au tableau 8, le test Scheffe ($F=10,51$, $p<0,01$) indique que les répondants jouissant d'un revenu familial élevé ont un nombre d'années de scolarité moyen plus élevé ($\mu=13,80$) que les autres répondants (revenu moyen : $\mu=12,41$ années de scolarité, $p<0,05$; revenu faible : $\mu =10,85$ années de scolarité, $p<0,01$). On se serait peut-être attendu à ce que la relation revenu-scolarité soit encore plus forte, mais il ne faut pas perdre de vue que notre échantillon est âgé et que le fait d'avoir fait de moins longues études est chose commune pour cette génération. Donc le niveau de scolarité n'influencerait peut-être pas autant le revenu des gens âgés que pour les générations suivantes.

Tableau 8: Scolarité des répondants et revenu familial

Revenu	N	%	Scolarité moyenne	Écart-type
Faible	80	20,6	10,85	4,3
Moyen	164	42,5	12,41	4,1
Élevé	84	21,8	13,80	3,9

*($F = 10,513$, $p<0,01$)

Un lien fort ($\text{Éta}=0,48$) entre le revenu et la disponibilité du réseau social ($F=48,0$, $p<0,01$), montré au tableau 9, souligne que ceux qui disposent d'un revenu familial élevé ont un réseau social plus disponible ($\mu=8,36$) que les répondants de revenu familial moyen ($\mu=7,76$, $p<0,05$) ou faible ($\mu=5,76$, $p<0,01$). En fait, ce sont les répondants bénéficiant de faibles revenus qui paraissent se distinguer le plus significativement des autres ici, compte tenu des écarts entre les trois niveaux de disponibilité du réseau social. Ceci pourrait s'expliquer, entre autres, par le fait que l'état matrimonial est une composante du réseau social et qu'il est aussi fortement lié au revenu familial. Ainsi, c'est parmi les personnes qui ne sont pas en couple (mariés ou conjoints de fait) qu'on trouve la plus grande proportion des répondants aux prises avec de faibles revenus.

Tableau 9: Disponibilité du réseau social pour les répondants et revenu familial

Revenu	N	%	Disponibilité moyenne	Écart-type
Faible	80	20,6	5,76	1,55
Moyen	164	42,5	7,76	1,91
Élevé	84	21,8	8,36	1,82

*($F = 48,009$ $p<0,000$)

On remarque aussi une association directement proportionnelle ($\text{Éta}=0,26$, $p<0,01$) entre le revenu familial et l'utilisation que les répondants font de leur réseau social. Encore ici, ce sont les répondants aux prises avec des revenus modestes qui se distinguent des autres par la plus faible utilisation qu'ils font de leur réseau social, lequel est déjà moins disponible comme on vient de le voir. En effet, tel qu'on le voit au tableau 10, ces derniers obtiennent une cote d'utilisation moyenne de leur réseau de 3,36 ($p<0,01$) qui est significativement inférieure à celle des répondants bénéficiant de revenus moyens qui se situe à 4,02 ($p<0,01$) ainsi que des répondants jouissant d'un revenu élevé pour qui cette cote s'élève à 4,09 ($p<0,01$), alors qu'aucune différence statistiquement significative n'est constatée dans l'utilisation du réseau social que font les répondants de revenus moyens et élevés.

Tableau 10: Utilisation du réseau social par les répondants et revenu familial

Revenu	N	%	Utilisation moyenne	Écart-type
Faible	80	20,6	3,36	1,49
Moyen	164	42,5	4,02	0,90
Élevé	84	21,8	4,09	0,93

*(F = 12,066 p<0,000)

Une autre relation intéressante vient supporter les propos de l'équipe de travail *La pleine participation des aînés au développement du Québec* (2005) selon lesquels les personnes âgées ressentiraient davantage de bien-être associé ici à la satisfaction éprouvée vis-à-vis de son réseau social lorsqu'ils habitent leur propre logement. En effet, on constate dans notre étude que les propriétaires sont davantage satisfaits de leur réseau social ($\mu=4,29$, é.-t =0,73) que les locataires ou pensionnaires ($\mu=3,83$, é.-t =1,1).

Cela dit, il est vrai que les propriétaires vivent davantage en couple ce qui, on l'a vu, est susceptible d'augmenter la satisfaction face au réseau social. Cependant, même en contrôlant l'effet de l'état matrimonial, la relation entre la satisfaction face à son réseau social et le lien de propriété persiste (célibataire $\text{Éta}=0,18$, $p<0,01$; en couple $\text{Éta}=0,25$, $p<0,01$).

Toujours en ce qui a trait au réseau social, on constate que l'évaluation subjective de l'état de santé des aînés est liée à chacune de ses dimensions. On dénote ainsi que ceux qui se perçoivent en très bonne santé disposent d'un réseau social plus disponible ($\mu=7,78$, é.-t =1,93) que ceux qui se perçoivent seulement en bonne santé ou encore moins en forme ($\mu=6,73$, é.-t.=2,03). Ils utilisent également davantage leur réseau social ($\mu=4,07$, é.-t =1,00 vs $\mu=3,74$, é.-t =1,34) et sont également plus satisfaits face à celui-ci ($\mu=4,24$, é.-t =0,82 vs $\mu=3,73$, é.-t =1,12). D'autre part, ceux qui se perçoivent en très bonne santé sont proportionnellement légèrement plus scolarisés ($\mu=12,81$, é.-t.=4,11) que ceux qui perçoivent leur état de santé plus négativement ($\mu=11,48$ é.-t.=4,21). On peut ici faire l'hypothèse qu'avec tous les facteurs sociaux positifs qui accompagnent le fait de percevoir qu'on est en très bonne santé, cette dernière variable pourrait, de ce fait, constituer une variable de protection face aux inquiétudes liées à l'éventualité d'une victimisation criminelle.

On constate par ailleurs certains liens que l'on n'avait pas prévus. Notamment, les analyses montrent ($\text{Éta}=0,42$, $p<0,01$) que les hommes ont, en moyenne, un réseau social plus disponible ($\mu=8,39$, $\text{é.-t.}=1,69$) que les femmes ($\mu=6,66$, $\text{é.-t.}=1,96$). Ils seraient donc davantage entourés que les femmes, ce qui ne veut pas dire qu'ils font un plus grand usage de leur réseau social que ces dernières. Au contraire, malgré une moindre disponibilité pour les femmes ($\text{Éta}=0,14$, $p<0,01$), celles-ci utilisent davantage leur réseau social ($\mu=4,06$, $\text{é.-t.}=1,24$) que les hommes ($\mu=3,74$, $\text{é.-t.}=1,00$). Cela dit, une attention spéciale doit être portée au fait que tout ce qui est lié à la disponibilité du réseau social peut aussi être lié à la cohabitation et à l'état matrimonial, car ces deux variables sont, rappelons-le, des composantes de l'échelle de disponibilité.

Il n'est donc pas surprenant de constater que ceux qui sont propriétaires de leur habitation ont un réseau social plus disponible ($\mu=8,33$, $\text{é.-t.}=1,65$) que ceux qui sont locataires ou pensionnaires ($\mu=6,60$, $\text{é.-t.}=1,99$). De même, ceux qui habitent une maison ($\mu=8,21$, $\text{é.-t.}=1,8$) ont un réseau social plus disponible ($\text{Éta}=0,32$, $p<0,01$) que ceux qui habitent d'autres types de résidences ($\mu=6,87$, $\text{é.-t.}=2,00$). Ceci pourrait être lié au fait que ceux qui vivent dans une maison et/ou sont propriétaires cohabitent plus souvent avec quelqu'un et vivent plus souvent en couple (ce qui augmente le score à l'échelle de disponibilité du réseau social).

En ce qui concerne la victimisation criminelle, la moyenne d'âge des groupes qui prétendent n'avoir jamais été victimes (74,11, $\text{é.-t.}=8,29$) est supérieure ($\text{Éta}=0,15$, $p<0,01$) à celle des groupes qui prétendent avoir été victimes au moins une fois (71,35, $\text{é.-t.}=7,88$). Si l'on questionnait les gens sur leurs expériences de victimisation au cours de la dernière année, ces résultats susciteraient moins d'étonnement. Toutefois, comme le questionnaire ne précisait pas cette restriction, une interrogation persiste à savoir si les gens plus âgés ne sont pas plus réticents à admettre les actes dont ils ont été victimes. En effet, on se serait attendu, nous le soulignons précédemment, que plus la période de vie est longue plus les probabilités qu'une ou plusieurs expériences de victimisation aient été vécues durant cette période soit grande. Or, nos résultats indiquent une relation dans le sens inverse.

3.1.2.2 Des chi carrés pour tenir compte des variables qualitatives

Lors des analyses de chi carrés, une grande partie des résultats présentés au tableau 11 se sont avérés peu surprenants.

On note, par exemple, un lien important entre la propriété de son logement et le type d'habitation. En effet, davantage de gens sont propriétaires ($V=0,57$, $p<0,01$) quand ils habitent un logement individuel (80,9%) que lorsqu'ils habitent un immeuble locatif (22,4%). L'association n'est toutefois pas suffisamment forte pour que l'on prétende pouvoir utiliser une variable plutôt que l'autre. Nous choisissons donc, pour l'instant, de les conserver toutes les deux.

Tableau 11 : Association entre les variables indépendantes

	Type Habitation	Propriétaire ou non	Ville	Revenu	Victime	Santé perçue
Sexe	0,21**	0,28**	0,00	0,34**	0,03	0,17**
TypeHab	-	0,57**	0,15**	0,31**	0,05	0,17**
Propriétaire ou non	-	-	0,12*	0,45**	0,01	0,17**
Ville	-	-	-	0,07	0,19**	0,00
Revenu	-	-	-	-	0,05	0,30**
Victime						0,04

* $p<0,05$

** $p<0,01$

Tel qu'on pouvait s'y attendre, le revenu familial est associé au type d'habitation occupé (V de Cramer = 0,31, $p<0,01$) et souligne une nette démarcation des gens aux prises avec de faibles revenus qui sont beaucoup plus nombreux que leurs vis-à-vis mieux nantis à résider en logement. On parle ici de 87,5% des répondants à faibles revenus habitant en logement comparativement à seulement 57,3% des répondants bénéficiant de revenus moyens, et 46,4% pour ceux disposant d'un revenu élevé.

Dans le même ordre d'idées, une nette différence quant au fait d'être propriétaire de sa résidence se fait voir en fonction du revenu des répondants (V de Cramer = 0,45, $p < 0,01$). Seulement 10,1% des aînés ayant un faible revenu sont propriétaires de leur résidence contre 47,6% des répondants bénéficiant de revenus moyens et 73,8% des répondants jouissant de revenus élevés.

Par ailleurs, un lien intéressant est constaté entre le fait d'avoir déjà été victime et la ville de résidence ($V = 0,19$, $p < 0,000$). On note que 79,6% des résidents de la grande ville Montréal rapportent avoir déjà été victimes d'un crime, quel qu'il soit, alors que c'est le cas de 55,3% des citoyens de Sherbrooke et de Trois-Rivières, des villes de taille moyenne. Ceci tend à appuyer la croyance populaire voulant que le crime soit plus présent dans les villes à plus forte densité.

Vu le fait que les victimes apparaissent proportionnellement moins nombreuses dans les villes de taille moyenne, on pourrait s'attendre à trouver un phénomène semblable pour les niveaux de peur du crime dans les analyses ultérieures.

En attendant, on remarque plus de pessimisme quant à l'état de santé chez les répondants présentant certaines caractéristiques associées en criminologie au concept de vulnérabilité. D'une part, davantage de femmes (47,2%) que d'hommes (30,1%) estiment que leur état de santé est seulement bon ou même pas très bon (V de Cramer=0,17, $p < 0,01$). Il en est de même pour ceux qui habitent un logement (46,3%) plutôt qu'une résidence privée (29,6%; V de Cramer=0,17, $p < 0,01$) ainsi que pour les locataires (47,7% vs 30,8% des propriétaires; V de Cramer=0,17, $p < 0,01$). On se souviendra, à ce sujet, que les personnes âgées vivant dans leur propre domicile manifestent davantage de bien-être (La pleine participation des aînés au développement du Québec, 2005). Finalement, les répondants aux prises avec de faibles revenus se distinguent à nouveau des répondants gagnant un revenu plus élevé en faisant preuve cette fois de plus de pessimisme quant à leur état de santé que les mieux nantis (V de Cramer=0,30, $p < 0,01$). En effet 66,3% des premiers ne s'estiment pas en très bonne santé contrairement à seulement 32,9% de ceux qui gagnent un revenu moyen et 29,8% de ceux qui gagnent un revenu élevé.

En somme, nous tirons de ces analyses des pistes intéressantes sur les contrôles et la vigilance à apporter pour la suite de nos analyses. D'une part, il est ressorti que les relations avec la disponibilité du réseau social doivent être interprétées avec prudence. En effet cette dernière est reliée à bon nombre d'autres variables (notamment : l'état matrimonial et la cohabitation, le revenu familial, le fait d'être ou non propriétaire de son habitation et le type d'habitation occupé). Notons également que d'être aux prises avec un faible revenu familial s'accompagne de plusieurs désavantages sur le plan personnel et social (le fait d'habiter seul, de ne pas être en couple, d'être locataire et de ne pas habiter une maison). Nous pourrions dès lors émettre l'hypothèse que l'ensemble des facteurs de vulnérabilité rattachés à la faible disponibilité du réseau social prédispose les personnes qui vivent cette condition à se montrer davantage préoccupées notamment en regard de leur probabilité d'être victime d'un crime, principalement parce qu'elles anticipent, plus ou moins consciemment les difficultés qu'elles auraient à faire face aux conséquences d'un tel événement survenant dans leur vie. À l'inverse, nous retenons qu'une perception positive de son état de santé s'associe, chez les personnes âgées, à plusieurs composantes positives, liées, notamment, aux diverses dimensions se rapportant au réseau social. On pourrait ici faire l'hypothèse que le fait de se percevoir en bonne santé amène les gens âgés à se sentir moins vulnérables face à la criminalité. Les analyses à venir tiendront nécessairement compte des interrelations constatées entre les variables indépendantes à l'étude.

3.1.3 Les relations entre les variables indépendantes et dépendantes

Les analyses bivariées interrogent ici les liens entre les variables dépendantes et indépendantes que les analyses précédentes nous ont conduite à retenir. Comme nous l'avons fait dans la section précédente, nous présenterons ici d'abord le résultat des analyses corrélationnelles puis ceux issus de comparaisons de moyennes.

3.1.3.1 Corrélations

Le tableau 12 présente le résultat des analyses de corrélations entre les différentes dimensions de l'insécurité face à la victimisation et les variables indépendantes que sont l'âge, la scolarité, la diversification des victimisations antérieures et, en regard du réseau social, sa disponibilité, la satisfaction qu'en tire le répondant et l'utilisation qu'il en fait.

Tableau 12 : Corrélations entre les formes de peur et les variables indépendantes

	Âge	Scolar	Dispo	Utilis	Satisfac	Divers Victim
Émo2	-0,11*	-0,06	-0,03	0,08	-0,12*	0,06
Émo3	0,16**	-0,18**	-0,22**	0,01	-0,11*	0,07
Cogni1	-0,15**	0,13*	-0,06	-0,04	-0,20**	0,14**
Cogni2	-0,04	-0,03	-0,14**	-0,02	-0,15**	0,15**
Béha1	0,17**	-0,10*	-0,12*	0,10	-0,04	0,01
Béha2	0,06	-0,00	0,11*	-0,02	-0,02	0,13*

*p<0,05

**p<0,01

D'abord, on constate que toutes les associations, même celles statistiquement significatives, sont faibles ou modérées.

L'âge s'avère en premier lieu entretenir un lien, de force faible à modérée, avec les différentes dimensions des insécurités, à l'exclusion de l'adoption de comportement de protection (*beha2*), manifestées face à l'éventualité d'une victimisation criminelle. Évidemment, comme nous nous intéressons ici à un échantillon composé exclusivement de gens âgés de 60 ans ou plus, on ne peut s'attendre à des résultats aussi discriminants que dans une étude qui prendrait en compte tous les groupes d'âge et où l'on comparerait les jeunes aux aînés.

La scolarité paraît également liée faiblement ou modérément avec la plupart des formes d'insécurité. Plusieurs de ces relations ne se révèlent toutefois pas statistiquement significatives. Nous hésitons toutefois à retirer d'emblée cette variable des analyses, nous rappelant ce commentaire formulé par Elchardus et coll. (2003), que nous avons vu au premier chapitre, voulant que le niveau d'éducation, non seulement est bien souvent lié au statut socio-économique de la personne, mais qu'il est aussi un indicateur culturel intimement lié aux opinions et aux comportements. Nous poursuivrons donc les analyses en nous demandant, subséquentement, si la scolarité, parmi d'autres éléments pris en compte, a quelque chose à amener à la compréhension de l'une ou de l'autre des manifestations d'insécurité manifestée vis-à-vis du crime, notamment à la forme comportementale traitant des comportements de protection adoptés par les personnes âgées en regard de la menace de la criminalité.

La plus forte association remarquée est celle entre la disponibilité du réseau social et la préoccupation envers le crime associée à diverses situations spécifiques (*émo 3*) (se trouver seul(e) chez soi, sortir seul(e) le soir... : $r = -0,22$, $p < 0,01$) qui souligne que moins le réseau social des personnes âgées paraît disponible plus leur niveau de préoccupation est élevé. On peut faire ici l'hypothèse que n'ayant pas un réseau social très disponible, le répondant a plus de probabilités de se retrouver seul chez lui ou sur la rue, ce qui le rend plus craintif vis-à-vis de la possibilité d'être victime d'un crime.

On remarque, par ailleurs, qu'aucune dimension des inquiétudes exprimées vis-à-vis du crime n'apparaît significativement liée à l'utilisation du réseau social, ce qui suppose que le simple fait de sentir que son réseau social est disponible ou encore la satisfaction qu'on éprouve à son égard a davantage d'importance que la fréquence de son utilisation lorsqu'il s'agit de se rassurer vis-à-vis du crime et des probabilités d'en être victime.

La dimension cognitive de la peur s'associe pour sa part à la satisfaction éprouvée en regard de son réseau social. La relation est ici inversement proportionnelle, c'est-à-dire que moins un répondant est satisfait de son réseau social, plus il estime élevé son risque d'être victime d'un crime, quel qu'il soit, dans la prochaine année (*cogni 1*) ($r = -0,20$, $p < 0,01$), et aussi plus la possibilité d'être victime de certains crimes en particulier (*cogni 2*) l'inquiète ($r = -0,15$, $p < 0,01$).

La satisfaction éprouvée face à son réseau social est aussi corrélée aux dimensions émotionnelles de l'inquiétude manifestée face au crime, et ce, dans la même direction que pour la dimension cognitive. Ainsi, une moins grande satisfaction de son réseau social s'accompagne de plus hauts degrés de préoccupation manifestés en regard du crime en général (*émo 1*) ($r = -0,12$, $p < 0,05$) ainsi qu'en regard du crime dans diverses situations (*émo 2*) ($r = -0,11$, $p < 0,05$).

Pour ce qui est de la dimension comportementale, on constate que seule la disponibilité du réseau social y est liée. En fait, plus le réseau social est disponible et moins les répondants prennent de précautions pour se prémunir du crime (*béha 1*) ($r = -0,12$, $p < 0,05$), alors, qu'en revanche, une moindre disponibilité du réseau social s'accompagne de plus de mesures de protection du domicile (*béha 2*) ($r = 0,11$, $p < 0,05$).

Ce résultat est surprenant puisqu'on se serait attendue à ce que la disponibilité du réseau social amène les personnes âgées à s'en servir (en demandant par exemple à quelqu'un de les accompagner lors d'une sortie) et, qu'à l'inverse, une moins grande disponibilité de ce réseau social amène à se doter soi-même de moyens de protection. Mais, on l'a vu, la disponibilité du réseau social ne va pas nécessairement de pair avec son utilisation.

Dans un autre ordre d'idées, alors que la diversité des expériences de victimisation vécues par les personnes âgées ne se révèle pas corrélée aux formes d'insécurités émotionnelles, elle paraît par contre corrélée, bien que de façon modérée, aux deux dimensions cognitives de la peur du crime ainsi qu'aux protections prises à domicile face au crime. On constate, en effet, que plus les répondants ont subi des types de victimisation diversifiés, plus ils évaluent comme élevée la possibilité d'être victime à nouveau d'un crime, quel qu'il soit, dans la prochaine année (*cogni1* : $r=0,14$; $p<0,01$). Il en va de même pour ce qui est de leur manifestation d'inquiétude face à la probabilité d'être victimes de crimes précis (*cogni2* : $r=0,15$, $p<0,01$). On ne peut s'empêcher ici de rappeler le constat de Brillon (1986) voulant que la peur abstraite ne soit pas étrangère au risque réel de victimisation.

Par ailleurs, plus les répondants ont été victimes d'actes criminels différents au cours de leur vie, plus ils utilisent des mesures de protection pour se protéger contre le crime (*béha2* : $r=0,13$, $p<0,01$). On aurait pu s'attendre à ce que ceux le plus fréquemment victimes d'actes différents fassent également un plus grand usage de précautions, comme le signalait Feinberg (1981), mais tel ne paraît pas être le cas ici. Peut-être un certain fatalisme s'est-il installé dans leur cas. Une étude qualitative permettrait de sonder cette hypothèse.

On pourrait être tenté de conclure, devant nos résultats, que la dimension cognitive de la peur est plus rationnelle que les autres dimensions de la peur du crime, car ce qui s'attache directement au crime ou à ses manifestations (dans le cas présent la diversité des victimisations subies) s'y associe effectivement alors que cela ne paraît pas avoir d'effet sur la dimension émotionnelle qui, elle, soutenait Brillon (1986), n'aurait nul besoin de l'existence du crime pour exister.

3.1.3.2 Tests de moyennes

Lorsqu'on compare le niveau d'inquiétude moyen exprimé face à la victimisation manifesté par les représentants des différents groupes à l'étude, on remarque plusieurs associations significatives avec différentes variables indépendantes contribuant à l'étude. Les coefficients d'association Éta qui en témoignent sont présentés au tableau 13. Voyons plus précisément, dans un premier temps, comment se distinguent les répondants en regard de chacune des dimensions de l'inquiétude manifestée face au phénomène criminel compte tenu de leurs caractéristiques sociodémographiques.

Tableau 13 : Variation du niveau d'inquiétude émotionnelle, cognitive et comportementale en fonction des variables indépendantes à l'étude

	Sexe	Type Habitation	Propriétaire ou non	Ville	Revenu	Victime (o/n)	Santé perçue
Émo2	0,22**	0,03	0,12*	0,11*	0,20**	0,12*	0,10
Émo3	0,39**	0,22**	0,32**	0,12*	0,34**	0,03	0,14**
Cogni1	0,05	0,06	0,12	0,06	0,09	0,16**	0,01
Cogni2	0,19*	0,14	0,19**	0,07	0,07	0,12*	0,03
Béha1	0,31**	0,11*	0,20**	0,02	0,25**	0,04	0,07
Béha2	0,01	0,13**	0,27**	0,04	0,12	0,06	0,05

*p<0,05

**p<0,01

- La dimension émotionnelle

La variable la plus fortement associée à la préoccupation manifestée par les répondants en regard du crime en général (*Emo2*) dans notre étude est le sexe (Éta=0,22, p<0,01). Ainsi à l'instar de plusieurs autres études, notamment Lagrange et Ferraro (1989) et Stanko (1993), les femmes se montrent plus préoccupées par le crime que les hommes.

Les femmes ($\mu=5,5$, é.-t =2,88 plus que les hommes : $\mu=4,2$, é.-t = 2,92), les locataires ou pensionnaires ($\mu=5,3$, é.-t =3,01 plus que les propriétaires $\mu=4,6$, é.-t =2,86), ceux qui ont déjà été victimes d'un crime quel qu'il soit ($\mu= 5,2$, é.-t =2,93 plus que ceux et celles qui n'ont jamais été victimisés : $\mu= 4,4$, é.-t =3,02) ainsi que les résidents de la grande ville de Montréal ($\mu=5,1$, é.-t =2,93 plus que les citoyens de villes de taille moyenne (Sherbrooke et Trois-Rivières : $\mu=4,1$, é.-t =3,09) apparaissent préoccupés par le crime en général.

On constate également, au tableau 14 cette fois, que les répondants bénéficiant de revenus élevés sont significativement moins préoccupés par le crime en général ($\mu=3,9$) que ceux jouissant de revenus moyens ($\mu=5,3$, $p<0,01$) ou faibles ($\mu=5,07$ $p<0,05$) ($F=6,685$, $p<0,01$), ces deux derniers groupes ne présentant aucune différence significative dans le niveau général de leur préoccupation concernant le crime en général.

Tableau 14 : Préoccupations concernant le crime en général et revenu familial

Revenu familial	N	Pourcentage	Inquiétude moyenne	Écart-type
Faible	80	20,6%	5,07	3,20
Moyen	164	42,5%	5,33	2,78
Élevé	84	21,8%	3,93	2,73

*($F = 6,685$ $p<0,001$)

Lorsqu'on s'arrête au second aspect de la dimension émotionnelle de la peur du crime qui nous intéresse, soit la préoccupation en regard de certains crimes en particulier (*Émo3*), les résultats vont sensiblement dans le même sens. Des coefficients d'association encore plus robustes appuient ici le fait que les femmes ($\mu=5,2$, é.-t =4,67 plus que les hommes : $\mu=1,7$, é.-t =2,79), les locataires ou pensionnaires ($\mu=5,0$, é.-t =4,8 plus que les propriétaires : $\mu=2,2$, é.-t =3,06), ceux qui habitent un immeuble à logement ($\mu=4,5$, é.-t =4,7 plus que ceux qui habitent une maison individuelle $\mu=2,6$, é.-t =3,37) et ceux résidant dans une grande ville ($\mu=3,99$, é.-t =4,41 plus que ceux qui résident dans des villes de taille moyenne: $\mu=2,36$, é.-t =3,76) se montrent inquiets devant certains crimes en particulier. Ces réunions se détaillent de la manière qui suit.

Les résultats présentés au tableau 15 indiquent une relation directement proportionnelle entre la préoccupation manifestée en regard de certains crimes en particulier ($F = 21,629$, $p<0,000$), et l'importance du revenu. Ainsi, les répondants aux prises avec un faible revenu se montrent plus préoccupés ($\mu=5,86$) que ceux bénéficiant d'un revenu moyen ($\mu=3,57$, $p<0,000$) qui, à leur tour, paraissent plus préoccupés que les répondants jouissant d'un revenu élevé ($\mu=1,66$, $p<0,003$). Dans tous les cas, la différence se révèle statistiquement significative.

Tableau 15 : Préoccupations concernant le crime dans des situations spécifiques et revenu familial

Revenu	N	Pourcentage	Inquiétude moyenne	Écart-type
Faible	80	20,6%	5,86	4,94
Moyen	164	42,5%	3,57	4,01
Élevé	84	21,8%	1,66	3,11

*(F = 21,629 p<0,000)

Un lien est également remarqué entre le niveau de préoccupation exprimé à l'égard de certains crimes en particulier et le type d'habitation occupé par le répondant, ce qui n'était pas le cas pour la préoccupation en regard du crime en général. En effet, ceux qui habitent un logement se révèlent davantage préoccupés par certains crimes en particulier ($\mu=4,50$, é.-t =4,7) que ceux qui résident dans une maison privée ($\mu=2,55$, é.-t =3,37).

Il apparaît également que la santé perçue serait liée au degré de préoccupation exprimé en regard de certains crimes en particulier (Éta=0,14, p<0,01) alors, qu'encore une fois, ce n'était pas le cas pour la préoccupation en regard du crime en général. Plus précisément, il apparaît que les répondants ne se percevant pas en très bonne santé manifestent davantage de préoccupations ($\mu=4,55$, é.-t =4,73) que ceux qui se perçoivent en très bonne santé ($\mu=3,27$, é.-t =4,02).

Enfin, contrairement à ce qu'on se serait attendu, les données indiquent que les personnes âgées ayant déjà été victimes d'un crime au cours de leur vie ne manifestent pas plus préoccupations en regard de certains crimes en particulier que c'était le cas en regard du crime en général.

- *La dimension cognitive*

En s'attardant aux facteurs liés à la dimension cognitive de la peur du crime concernant l'évaluation subjective de la probabilité d'être victime d'un crime quel qu'il soit dans la prochaine année (*cognil*), ce qui nous frappe est que, mise à part l'expérience antérieure d'une victimisation, aucune variable n'apparaît y être associée, pas même le sexe.

Ainsi, on constate que les répondants qui ont déjà été victimes évaluent leurs risques d'être victimisés dans la prochaine année comme étant plus élevés ($\mu=1,79$, é.-t =2,05) que les répondants qui n'ont jamais été victimes d'un crime ($\mu=1,03$, é.-t =1,94), mais aucune autre relation n'apparaît statistiquement significative.

En ce qui a trait à l'inquiétude face à la probabilité d'être victime de crimes précis dans la prochaine année (*cogni2*), les facteurs y étant associés se retrouvent en plus grand nombre.

D'abord, on constate une association modérée avec le sexe ($\text{Éta}=0,19^{**}$) dénotant que les femmes sont plus inquiètes ($\mu=28,73$, é.-t =29,43) que les hommes ($\mu=18,95$, é.-t =16,4) à cet égard. On remarque aussi ($\text{Éta}=0,19^{**}$) que les locataires et les pensionnaires sont plus inquiets face à la probabilité d'être victimes de crimes précis ($\mu=29,10$, é.-t =29,29) que les propriétaires ($\mu=19,21$, é.-t =17,98). Une dernière association constatée révèle que les personnes qui ont déjà été victimes de crimes ($\mu=26,43$, é.-t = 24,5) manifestent davantage d'inquiétude face à l'éventualité d'une nouvelle victimisation que ceux qui n'ont jamais été victimes ($\mu=19,34$, é.-t =27,74) ($\text{Éta}=0,12^*$). Il s'agit toutefois d'une relation modérée.

Le fait que la peur de subir une victimisation soit reliée tant à l'une qu'à l'autre des dimensions cognitives à l'étude va tout à fait dans le sens des propos de Brillon (1986) qui mentionnait que la dimension cognitive de la peur du crime s'associait à l'évaluation faite par le répondant du risque réel de victimisation l'attendant, laquelle évaluation était, elle, en lien avec l'expérience antérieure d'une victimisation. Ainsi, il apparaît qu'étant donné leur expérience directe du crime, les victimes sont davantage conscientes et sensibles au fait qu'elles ne sont pas à l'abri d'une nouvelle victimisation. Par ailleurs, l'évaluation des risques de victimisation paraît varier en fonction du type de crime, comme en témoigne le tableau 16.

Tableau 16 : Relation entre l'expérience d'une victimisation spécifique et l'inquiétude face à la probabilité d'être victime de ce même crime dans l'année à venir

Vol avec violence	0,07
Agression armée	0,06
Agression sans arme	0,08
Viol ou tentative de viol	0,05
Meurtre	0,10
Incendie criminel	0,03
Cambriolage	0,16**
Autre type de vol	0,19**
Fraude	0,13**
Vandalisme ou méfait	0,16**
Surfacturation	0,29**
Publicité trompeuse	0,15**

Ce qui est saisissant dans ces résultats est que les expériences de victimisation contre les biens semblent affecter davantage la dimension cognitive de la peur du crime, traduisant la peur d'être victime d'un nouveau crime de même nature, que les expériences de crimes contre la personne. Il apparaît que tous les groupes de victimes contre les biens sont plus inquiets que ceux n'en ayant jamais été victimes face à l'éventualité d'être à nouveau la cible du même crime, qu'ils aient été victime de: cambriolage (victimes : $\mu=2,83$, $\text{é.-t} =2,76$; non-victimes : $\mu=2,01$, $\text{é.-t} =2,45$), vol d'objet important (sauf la voiture) (victimes : $\mu=2,72$, $\text{é.-t} =2,79$; non-victimes : $\mu=1,78$, $\text{é.-t} =2,15$), fraude (victimes : $\mu=3,12$, $\text{é.-t} =2,78$; non-victimes : $\mu=2,13$, $\text{é.-t} =2,55$), vandalisme ou méfait (victimes : $\mu=2,96$, $\text{é.-t} =2,72$; non-victimes : $\mu=1,94$, $\text{é.-t} =2,34$), surfacturation (victimes : $\mu=4,11$, $\text{é.-t} =2,85$; non-victimes : $\mu=1,95$, $\text{é.-t} =2,15$) et publicité trompeuse (victimes : $\mu=4,26$, $\text{é.-t} =2,99$; non-victimes : $\mu=1,96$, $\text{é.-t} =2,41$).

D'un autre côté, aucun lien n'est remarqué entre l'expérience de crimes contre la personne et l'inquiétude manifestée face à l'éventualité d'être victime d'un même crime, bien qu'on s'attendait à ce que le fait d'avoir été victime de crimes plus ou moins graves contre la personne suscite davantage de peur que le fait d'avoir été victime de crimes contre les biens. Plusieurs éléments nous aident néanmoins à comprendre ces résultats.

D'abord, la victimisation contre la personne est chose plus rare que celle contre les biens. En toute logique, les personnes seront donc poussées à admettre que leurs risques d'en être la cible sont moindres que ceux d'être victimes d'un crime contre les biens. Ne faisant pas exception, les victimes de crimes contre la personne participant à notre étude sont beaucoup moins nombreuses que celles victimes de crimes contre les biens. Notamment, seulement sept répondants ont affirmé qu'un membre de leur famille avait été la cible d'un meurtre ou d'une tentative de meurtre et seulement neuf personnes affirment avoir déjà été victimes de viol ou de tentative de viol. On peut donc faire l'hypothèse que les personnes âgées sont conscientes qu'elles ont, somme toute, peu de probabilité d'être victimes de crimes violents contre la personne. Il est par ailleurs possible qu'en effectuant des analyses plus poussées auprès de groupes plus nombreux, les résultats se révèlent différents. Déjà, des analyses de régression se rapportant à chacun des types d'inquiétude manifestée face à la victimisation pour des sous-groupes de notre échantillon, que nous présenterons maintenant, nous permettront de cerner les éléments susceptibles de mieux prédire leur apparition.

- *La dimension comportementale*

La dimension comportementale recoupe deux aspects : les précautions (*Béha1*) et les protections (*Béha2*) prises en vue d'éviter l'éventualité d'une victimisation criminelle, dont nous traiterons maintenant.

Dans un premier temps, nous nous sommes penchée sur les précautions prises par les aînés pour se protéger de l'éventualité d'une victimisation (par exemple, demander à quelqu'un de les accompagner quand ils sortent à la noirceur, planifier leur trajet pour éviter certains endroits dangereux) pour constater que les groupes en faisant le plus grand usage présentaient des caractéristiques reconnues de vulnérabilité sociale ou physique. Ainsi, les femmes ($\mu=8,62$, é.-t =3,95 vs hommes : $\mu=5,92$, é.-t =4,2), ceux qui sont locataires ou pensionnaires ($\mu=8,26$, é.-t =4,25 vs propriétaires : $\mu=6,58$, é.-t =4,09) et ceux résidant dans un logement ($\mu=7,87$, é.-t =4,26 vs en maison privée : $\mu=6,93$, é.-t =4,2) indiquent prendre un plus grand nombre de précautions.

Le tableau 17 montre que moins le revenu de la personne est élevé, plus le nombre moyen de précautions pris contre le crime est élevé ($F=11,127$, $p<0,000$). En effet, les répondants aux prises avec un faible revenu indiquent prendre un plus grand nombre de précautions ($\mu=8,85$, é.-t=4,75) que les répondants bénéficiant d'un revenu moyen ($\mu=7,27$, é.-t = 4,03) qui, à leur tour, prennent plus de précautions que les répondants jouissant d'un revenu élevé ($\mu=5,81$, é.-t.=3,65). À l'instar de Baril (1984), on peut faire l'hypothèse que c'est en regard des conséquences d'une victimisation, qui pourraient se révéler fort pénalisantes pour elles, que les personnes âgées présentant des facteurs de vulnérabilités développent une plus grande préoccupation en regard de l'éventualité d'être l'objet d'un acte criminel en particulier et, par conséquent, adoptent un plus grand nombre de précautions pour tenter de s'en prémunir.

Tableau 17 : Précautions prises contre le crime et revenu familial

Revenu	N	Pourcentage	Précautions Moyenne	Écart-type
Faible	80	20,6%	8,85	4,75
Moyen	164	42,5%	7,27	4,03
Élevé	84	21,8%	5,81	3,65

*($F = 11,127$ $p<0,000$)

Jusqu'ici, aucun résultat ne surprend et, encore une fois, la variable la plus fortement associée aux précautions prises pour se protéger d'une éventuelle victimisation (*béha1*) est le sexe, comme ceci est apparu dans plusieurs études précédant la nôtre, entre autres celle de Riger et Gordon (1981) qui soulignaient aussi que les femmes utilisaient davantage de comportements d'évitement pour de prémunir du crime que les hommes.

Du côté des mesures de protection prises à domicile (*béha 2*) (par exemple, munir sa porte d'une chaîne de sécurité, utiliser des barrures ou des serrures aux fenêtres), on constate une diminution du nombre de variables à l'étude y étant liées. En effet, seulement deux variables y paraissent associées et, cette fois-ci, ce sont davantage des groupes de répondants apparemment moins vulnérables socialement qui en feraient un plus grand usage. Ainsi, on observe que ceux qui habitent en maison privée utilisent davantage de mesures de protection au domicile ($\mu=4,01$, $\text{é.-t} =2,26$) que ceux qui sont en logement ($\mu=3,42$, $\text{é.-t} =2,07$), et que ceux qui sont propriétaires de leur logement en utilisent davantage ($\mu=4,29$, $\text{é.-t} =2,3$) que ceux qui sont locataires ou pensionnaires ($\mu=3,12$, $\text{é.-t} =1,9$).

On peut comprendre que les propriétaires ont peut-être plus à cœur la protection de leur domicile, car ce dernier leur appartient. Mais aussi, il ne faut pas oublier que c'est au propriétaire d'une maison ou d'un logement que revient le devoir de sécuriser la bâtisse, et de défrayer les coûts de l'équipement nécessaire à cette fin alors que souvent, dans le cas d'un logement locatif, cette responsabilité revient au propriétaire du logement. Aussi, il arrive qu'il soit défendu au locataire de modifier la constitution de leur logement, même pour le sécuriser.

Un autre fait intéressant à soulever est l'absence d'association entre le sexe et la prise de mesures de protection au domicile. En effet, le sexe apparaît généralement être le plus puissant prédicateur de la peur du crime dans les études. Il faut ici probablement tenir compte du contexte historique, faisant que les hommes sont plus souvent que les femmes propriétaires de leur lieu de résidence, et donc, comme pour les propriétaires, il revient aux hommes d'assurer la sécurité des lieux d'habitation.

Notons enfin que le fait d'avoir été victime ou non d'au moins un crime, quel qu'il soit, au cours de sa vie n'apparaît aucunement lié à l'une ou l'autre des dimensions comportementales de la peur du crime qui consistent à chercher des moyens de s'en protéger.

3.2 Des analyses de régression pour mieux prédire l'apparition des différentes formes de préoccupations manifestées à l'égard de la criminalité

Nous l'avons constaté dans les différentes études sur le sujet : la peur du crime se présente comme un problème complexe aux multiples sources. Pour arriver à comprendre et à délimiter plus spécifiquement les déterminants des différentes dimensions des inquiétudes face à la victimisation, des analyses de régression hiérarchique de type *Stepwise* ont été réalisées à l'aide du progiciel de traitement statistique SPSS (Statistical Package for Social Sciences). À la suite des analyses bivariées, nous avons été amenée à prendre certaines décisions dans le but de maximiser notre compréhension du phénomène. En conséquence, certaines spécifications ont été apportées aux modèles de régression. D'abord, des analyses ont été effectuées pour l'ensemble des répondants. Par la suite, elles ont été réalisées spécifiquement pour les hommes et pour les femmes ainsi qu'en distinguant les groupes de victimes et de non-victimes afin de vérifier si des variables différentes pouvaient expliquer la peur du crime chez ces différents groupes. Finalement, des analyses pour la peur cognitive en lien avec chacun des crimes spécifiés dans la partie du questionnaire explorant les expériences antérieures de victimisation.

Les variables indépendantes de départ étaient les mêmes dans tous les cas : âge, scolarité, revenu familial, type d'habitation, statut d'habitation (propriétaire ou locataire), évaluation de l'état de santé, disponibilité du réseau social, satisfaction à l'égard du réseau social, utilisation du réseau social, diversité des victimisations, et ville de résidence (grande ou moyenne) et, dans le cas de l'analyse générale ou portant sur les victimes et les non-victimes, le sexe du répondant. Les valeurs manquantes, uniquement présentes concernant le revenu, ont été gérées à l'aide d'une procédure *listwise* qui consiste essentiellement à exclure les répondants de l'étude lorsqu'ils présentent des valeurs manquantes pour une des variables présentes dans l'analyse. Comme la seule variable incluant des valeurs manquantes est celle du revenu familial, les seuls cas où l'échantillon comporte moins de 387 répondants sont ceux où le revenu familial est au rang des variables explicatives significatives, restreignant à ce moment l'échantillon à 328 répondants.

3.2.1 Prédire la préoccupation face au crime en général

Les résultats de la régression présentés au tableau 18 indiquent que le modèle incluant certaines variables personnelles soit, dans l'ordre : le sexe, le revenu, la ville de résidence ainsi que deux des trois variables qualifiant le réseau social (disponibilité et satisfaction) contribuent à prédire de façon significative la préoccupation à l'égard du crime en général (*émo2*) chez les répondants ($F=8,276$ $p<,000$), expliquant 11,4% de la variance de cette variable dépendante. On remarque, plus spécifiquement, qu'étant le plus fort prédicteur du modèle, le sexe explique à lui seul 4,7% de la préoccupation manifestée envers le crime en général ($F=16,240$, $p<,001$).

Tableau 18 : Prédiction du niveau de préoccupation face au crime en général (*émo2*)

Variabiles	B	β	R^2	R^{2c}	F	Sig
Modèle 1			,047	,044	16,240	,000
Sexe	-1,29	-,218				,000
Modèle 2			,069	,063	12,024	,000
Sexe	-1,071	-,180				,001
Revenu élevé	-1,014	-,151				,007
Modèle 3			,084	,0769	9,934	,000
Sexe	-1,392	-,234				,000
Revenu élevé	-1,174	-,175				,002
Disponibilité du réseau	,200	,139				,020
Modèle 4			,099	,088	8,933	,000
Sexe	-1,5	-,252				,000
Revenu élevé	-1,065	-,159				,005
Disponibilité	,238	,166				,006
Satisfaction	-,385	-,128				,019
Modèle 5			,114	,100	8,276	,000
Sexe	-1,514	-,255				,000
Revenu élevé	-1,086	-,162				,004
Disponibilité du réseau	,245	,171				,005
Satisfaction face au réseau	-,383	-,127				,019
Ville de résidence	1,085	,119				,023

Le modèle général indique aussi que les traits personnels des répondants tels être de sexe féminin ($\beta : -,255 ; p<0,000$), ne pas disposer d'un revenu élevé ($\beta : -,162 ; p<0,004$) et habiter la grande ville de Montréal ($\beta : ,119 ; p<0,023$) s'associent à davantage de préoccupations à l'égard du crime en général. Jusqu'ici les résultats appuient les éléments de la théorie de la vulnérabilité évoquée dans les recherches antérieures. Entre autres, rappelons l'étude de LaGrange et Ferraro (1989) qui rapportaient plus d'inquiétude chez les femmes, celle de Hale (1996) qui dénotait davantage de peur du crime chez les plus démunis financièrement et celle de Ward et coll. (1986) qui observaient une diminution de la perception de sécurité d'un individu avec l'augmentation du degré d'urbanisation de l'environnement dans lequel il vit.

On remarque, par ailleurs, qu'une plus grande disponibilité du réseau social ($\beta : ,171 ; p<0,005$) ainsi qu'une moindre satisfaction à son égard ($\beta : -,127 ; p<,019$) s'associent à davantage de préoccupations face au crime en général. Le premier résultat surprend. En effet, on se serait attendu à ce qu'une plus grande disponibilité du réseau social contribue à diminuer le niveau de préoccupation face au crime. Des analyses qualitatives nous éclaireraient probablement sur ce résultat. On peut toutefois, spontanément, émettre l'hypothèse que le fait de jouir d'un réseau social disponible amène à participer à davantage d'activités augmentant du même coup l'exposition au crime et, partant, la préoccupation manifestée à son endroit. Il ne s'agit toutefois, pour l'instant, que d'une hypothèse à vérifier.

Une seconde analyse sur les prédicteurs de la préoccupation face au crime a été effectuée en distinguant, cette fois, les facteurs associés à la préoccupation manifestée par les femmes et par les hommes. Les résultats de cette analyse sont présentés au tableau 19. Il s'en dégage deux configurations de modèles fort différents pour les femmes ($F=6,607 ; p<,002$) et pour les hommes ($F=13,642 ; p<,000$), avec une portion de la variance expliquée passablement plus grande dans le cas des hommes.

Chez les femmes, la variable la plus importante dans la prédiction d'une préoccupation générale manifestée face au crime est le revenu familial qui, lorsqu'il se situe dans la catégorie élevée, tend à s'accompagner d'une réduction du niveau de préoccupation de ces dernières face au crime en général ($\beta : -,213 ; p<,003$). Reste que le revenu familial n'explique que 3,6% de la variance.

L'ajout de l'âge signale que plus les femmes avancent en âge et moins élevée est leur préoccupation par rapport au crime, et ceci, en dépit de la plus grande vulnérabilité physique des femmes plus âgées et du fait que plusieurs études, notamment celle de Brillon (1986), aient noté que les personnes les plus âgées étaient les plus affectées par les dimensions émotionnelles des inquiétudes face à la victimisation. Il faut dire que cette relation est modérée (β : -,175, $p < ,015$) et que l'inclusion de l'âge dans le modèle n'augmente que de 3% la variance globale expliquée en ce qui a trait aux préoccupations générales manifestées par les femmes âgées vis-à-vis de la criminalité. De plus, comme notre étude s'adresse uniquement à des gens âgés, il y a tout lieu de croire que le pouvoir de l'âge en tant que facteur explicatif est moins important que dans une étude s'adressant à la population en générale.

Du côté des hommes, il est intéressant de constater que les seules variables servant à prédire la dimension émotionnelle de l'inquiétude face au crime en général relèvent du réseau social. En fait, plus ils se disent satisfaits de leur réseau social, moins les hommes paraissent préoccupés par le crime en général (β : -,365 $p < ,000$). Par contre, il apparaît qu'un réseau social grandement disponible pour les hommes est la source de plus de préoccupations envers le crime (β : ,288 $p < ,000$). Encore ici, l'hypothèse d'une plus grande exposition au crime découlant d'un réseau social plus disponible et, partant, plus actif mériterait d'être explorée.

On pourrait aussi évoquer la possibilité que les hommes, mêmes âgés, se voyant souvent assigner la tâche de protéger leur domicile et leur entourage contre le crime, pourrait faire en sorte que plus leur réseau social, constitué au moins en partie de leur famille, est grand, plus ils manifestent de préoccupations envers le crime, la possibilité que l'un des leurs en soit victime augmentant à mesure que leur réseau s'élargit.

Pour l'instant, on retiendra que l'explication de la préoccupation des hommes face au crime en général passerait par la prise en compte de la constitution de leur réseau social notamment pour ce qui est de sa disponibilité (augmentant l'inquiétude) et de la satisfaction (diminuant l'inquiétude) qu'ils en retirent, ces deux variables contribuant, à elles seules, à expliquer 17 % de la variance pour la dimension émotionnelle de la peur du crime les concernant. On retiendra aussi que ces deux variables paraissent ne pas jouer du tout le même rôle chez les femmes.

Tableau 19 : Prédiction du niveau de préoccupation manifesté par les aînés face au crime en général (*émo2*) en fonction du sexe du répondant

Variables	B	β	R ²	R ^{2c}	F	Sig
FEMMES						
Modèle 1			,036	,030	6,974	,009
Revenu élevé	-1,436	-,188				,009
Modèle 2			,066	,056	6,607	,002
Revenu élevé	-1,62	-,213				,003
Âge	-,058	-,175				,015
HOMMES						
Modèle 1			,090	,083	13,384	,000
Satisfaction face au réseau	-,903	-,300				,000
Modèle 2			,169	,157	13,642	,000
Satisfaction face au réseau	-1,098	-,365				,000
Disponibilité du réseau	,505	,288				,000

Une analyse de régression cherchant à prédire la préoccupation manifestée en regard du crime en général a aussi été effectuée en distinguant les répondants n'ayant jamais été victimes d'un crime (n=90) et ceux qui ont été victimes d'au moins un crime dans leur vie (n=297). Dans un premier temps, on remarque que le fait d'être une femme augmente le niveau de préoccupation, que la personne ait été victime ou non au cours de son existence. Le sexe est d'ailleurs la seule variable contribuant significativement à la prédiction d'un niveau de préoccupation plus élevé chez les *non-victimes* (β : -,341 p<,004). À elle seule, elle permet d'expliquer 11,6% de la variance pour ce groupe (tableau 20).

Tableau 20 : Prédiction du niveau de préoccupation manifesté par les aînés en regard du crime en général (*émo2*) selon qu'ils ont ou non déjà été victimisés

Variabiles	B	β	R²	R^{2c}	F	Sig
JAMAIS VICTIME						
Modèle 1			,116	,103	8,914	,004
Sexe	-1,984	-,341				,004
VICTIME						
Modèle 1			,037	,034	9,979	,002
Revenu élevé	-1,307	-,193				,002
Modèle 2			,056	,048	7,546	,001
Sexe	-,826	-,140				,027
Revenu élevé	-1,075	-,159				,012
Modèle 3			,076	,065	7,004	,000
Sexe	-1,224	-,207				,003
Revenu élevé	-1,315	-,195				,003
Disponibilité du réseau	,234	,166				,018
Modèle 4			,095	,081	6,684	,000
Sexe	-1,346	-,228				,001
Revenu élevé	-1,219	-,180				,005
Disponibilité du réseau	,285	,202				,005
Satisfaction face au réseau	-,415	-,143				,021

Dans un deuxième temps, on observe que même si un plus grand nombre de variables joue un rôle prédictif pour le groupe des *victimes*, le modèle explicatif est moins puissant n'expliquant que 9,5% de la variance. Notons que la variable la plus contributive à l'explication de la variance pour ce groupe est le fait de gagner un revenu familial élevé, qui s'associe à une moindre préoccupation en regard du crime en général expliquant, à elle seule, 3,7% de la variance dans ce cas.

Lorsqu'on considère toutes les variables contribuant au modèle cherchant à expliquer le degré de préoccupation manifestée vis-à-vis de la criminalité pour les personnes âgées ayant elles-mêmes été victimes d'un crime, c contribuant le plus fortement à l'explication de la variance sont, dans l'ordre : le fait d'être une femme ($\beta : -,228, p<,001$), de ne pas gagner un revenu élevé ($\beta : -,180, p<,005$), d'avoir un réseau social plus disponible ($\beta : ,202, p<,005$) et la faible satisfaction à l'égard de ce dernier ($\beta : -,143, p<,021$). Ces situations sont toutes liées à une plus grande préoccupation manifestée vis-à-vis du crime en général. Mise à part la disponibilité du réseau social, ces résultats supportent, encore ici, la théorie de la vulnérabilité.

3.2.2 Prédire la préoccupation en regard du crime dans diverses situations

La comparaison des résultats obtenus aux analyses de régression se rapportant à la dimension émotionnelle de la peur manifestée vis-à-vis du crime en général (*émo2*) et celle concernant des situations plus précises (*émo3*) nous permet d'affirmer qu'on arrive à expliquer davantage la préoccupation face au crime lorsque les questions posées aux répondants sont appliquées à un contexte plus précis. En effet, dans ce cas, le modèle permet d'expliquer 22,2% de la variance ($F=23,070 p<,000$) alors qu'on arrivait à n'en expliquer que 11,4% dans le cas de la préoccupation exprimée à l'égard du crime en général (tableau 21).

Tableau 21 : Prédiction du niveau de préoccupation manifesté par les aînés face au crime dans certaines situations particulières (*émo3*)

Variables	B	β	R ²	R ^{2c}	F	Sig
Modèle 1			,138	,135	52,069	,000
Sexe	-3,254	-,371				,000
Modèle 2			,195	,190	39,468	,000
Sexe	-2,725	-,311				,000
Propriété	-2,152	-,248				,000
Modèle 3			,212	,205	29,080	,000
Sexe	-2,761	-,315				,000
Propriété	-1,850	-,213				,000
Scolarité	-,137	-,134				,009
Modèle 4			,222	,212	23,070	,000
Sexe	-2,588	-,295				,000
Propriété	-1,605	-,185				,001
Scolarité	-,123	-,120				,020
Revenu élevé	-1,082	-,109				,042

Encore une fois, ici, le sexe apparaît comme étant le plus important prédicteur expliquant à lui seul 13,8% de la variance concernant les préoccupations exprimées en regard du crime dans certaines situations ciblées. Il appert que ceux, parmi les aînés interviewés, qui se révèlent les plus préoccupés par ces situations particulières sont les femmes (β : -,295 $p < ,000$), les locataires ou pensionnaires (β : -,185 $p < ,000$), les moins scolarisés (β : -,120 $p < ,020$) ainsi que ceux ne disposant pas d'un revenu élevé (β : -,109 $p < ,042$) (tableau 20).

Autre fait intéressant, les résultats indiquent qu'aucune des dimensions se rapportant au réseau social ne fait partie des variables prédisant de manière significative la préoccupation à l'égard du crime lorsqu'on l'applique à des situations plus précises, alors que c'était le cas dans l'analyse de la préoccupation manifestée envers le crime en général. On pourrait ici supposer que les questions plus vagues ou d'ordre plus général donnent plus de latitude aux répondants pour imprégner leur imagination à partir de situations marquantes ou pour transposer d'autres malaises ressentis, notamment à l'égard du réseau social, sur leur perception de la criminalité.

Au tableau 22, où le modèle de prédiction est exploré en fonction du sexe des répondants, on constate que la non-significativité des dimensions se rapportant au réseau social en tant que variables explicatives de la préoccupation exprimée envers certaines situations particulières persiste pour les femmes, mais pas pour les hommes. En effet chez les femmes, le fait d'être propriétaire ($\beta : -,270$ $p < ,000$) et l'augmentation du niveau de scolarité ($\beta : -,176$ $p < ,014$) s'accompagnent d'une diminution de la préoccupation manifestée envers l'éventualité d'être l'objet d'un crime dans certaines situations particulières. Mais, alors que chez les femmes, c'est le fait d'être propriétaire de son domicile qui explique le plus de variance de cette préoccupation exprimée plus spécialement à l'égard de certaines situations (10%), chez les hommes c'est l'utilisation du réseau social qui est la variable la plus importante en expliquant 6,5%.

En effet, la régression sur la préoccupation exprimée par les hommes envers le crime susceptible de se produire dans certaines situations en particulier montre que ceux qui disposent d'un revenu familial élevé ($\beta : -,206$ $p < ,014$) ainsi que ceux qui utilisent le plus leur réseau social ($\beta : -,223$ $p < ,008$) manifestent une moins forte préoccupation en regard de certaines situations en particulier. À cet effet, Smith et Torstensoon (1997), dans leur étude portant sur la perception du risque de victimisation, ont trouvé à l'inverse que le manque de contact social affectait davantage les hommes que les femmes. Cela dit, les modèles présentés au tableau 22, tout en ne reposant pas sur les mêmes variables, expliquent sensiblement la même proportion de variance chez les interviewés des deux sexes, soit autour de 13 % chez les femmes ($F=13,953$ $p < ,000$) et de 11% chez les hommes ($F=8,014$ $p < ,001$).

Tableau 22 : Prédiction du niveau de préoccupation manifesté par les aînés face au crime dans certaines situations particulières (*émo3*) en fonction du sexe du répondant

Variabiles	B	β	R ²	R ^{2c}	F	Sig
FEMMES						
Modèle 1			,100	,096	21,143	,000
Propriété	-3,127	-,317				,000
Modèle 2			,129	,120	13,953	,000
Propriété	-2,661	-,270				,000
Scolarité	-,208	-,176				,014
HOMMES						
Modèle 1			,065	,058	9,417	,003
Utilisation du réseau	-,742	-,255				,003
Modèle 2			,107	,093	8,014	,001
Utilisation du réseau	-,648	-,223				,008
Revenu élevé	-1,186	-,206				,014

Pour ce qui est du modèle de prédiction le plus significatif pour les victimes comparativement aux non-victimes, on remarque au tableau 23 que les préoccupations en regard de certaines situations en particulier sont plutôt bien expliquées par une combinaison de variables chez les victimes, mais encore plus chez les non-victimes. En effet, on parle ici de taux de variance expliquée de 23,8% chez les victimes ($F=15,802$ $p<,000$) et de 29,4% chez les non-victimes ($F=13,928$ $p<,000$). Dans les deux cas, le sexe s'avère encore une fois le meilleur prédicteur expliquant 17,2% de la variation des préoccupations chez les non-victimes et 12,9% chez les victimes.

Tableau 23 : Prédiction de la préoccupation manifestée par les aînés face au crime dans certaines situations particulières (*émo3*) selon qu'ils ont ou non déjà été victimisés

Variables	B	β	R ²	R ^{2c}	F	Sig
JAMAIS VICTIME						
Modèle 1			,172	,160	14,096	,000
Sexe	-3,210	-,415				,000
Modèle 2			,294	,273	13,928	,000
Sexe	-2,823	-,365				,001
Propriété	-2,726	-,353				,001
VICTIME						
Modèle 1			,129	,126	38,056	,000
Sexe	-3,248	-,359				,000
Modèle 2			,185	,178	28,952	,000
Sexe	-3,188	-,353				,000
Scolarité	-,247	-,236				,000
Modèle 3			,212	,203	22,829	,000
Sexe	-2,733	-,302				,000
Scolarité	-,212	-,203				,000
Revenu faible	1,813	,176				,003
Modèle 4			,225	,213	18,458	,000
Sexe	-2,541	-,281				,000
Scolarité	-,197	-,188				,001
Revenu faible	1,484	,144				,019
Revenu élevé	-1,296	-,126				,036
Modèle 5			,238	,223	15,802	,000
Sexe	-2,428	-,269				,000
Scolarité	-,183	-,174				,002
Revenu faible	1,135	,110				,080
Revenu élevé	-1,287	-,125				,037
Santé perçue	-1,098	-,121				,041

Pour les non-victimes, on constate plus précisément que le fait d'être une femme ($\beta : -,365$ $p <,001$) et de ne pas être propriétaire de son logement ($\beta : -,353$ $p <,001$) s'accompagnent d'une hausse du niveau de préoccupation face au crime dans certaines situations en particulier. Ces résultats soutiennent que des caractéristiques de vulnérabilité sont susceptibles d'augmenter la préoccupation à l'endroit du crime. Rappelons notamment que Killias (1990), notamment, situait les femmes dans le groupe des personnes les plus vulnérables face au crime en raison de leur moindre capacité à se défendre physiquement, cette condition les amenant à être plus peureuses face à l'éventualité d'être victime d'un crime, et plus spécialement d'un crime dirigé contre la personne. Ceci laisse supposer que les aînés étant propriétaires de leur logement se sentent davantage en contrôle de leur environnement et, par le fait même, moins vulnérables, d'autant plus que la dimension dont il est question (*émo3*) invoquait des situations se rapportant à des endroits tout près du domicile ou à même le domicile des répondants. On se serait donc attendu à ce que les victimes propriétaires de leur logement manifestent moins de préoccupations dans ces situations, mais aucune différence significative n'est notée à cet égard.

Chez les victimes, les femmes ($\beta : -,269$ $p <,000$) sont également celles qui présentent le plus de préoccupation face au crime susceptible de survenir dans certaines situations précises. À l'inverse, on remarque que ce type de préoccupation, plus circonscrit, est moindre chez les victimes lorsqu'elles sont plus scolarisées ($\beta : -,174$ $p <,002$).

Enfin, les répondants aux prises avec de faibles revenus constituent le groupe de notre échantillon le plus préoccupé par le crime plus spécialement dans certaines situations. En fait, les résultats montrent que les aînés qui ont un revenu élevé sont plus préoccupés comparativement à ceux disposant d'un revenu moyen ($\beta : -,125$ $p <,037$) alors que le fait de disposer d'un faible revenu s'associe à plus de préoccupations que le fait d'avoir un revenu moyen ($\beta : ,110$ $p <,080$). Cette dernière association ne paraît toutefois que marginalement significative lorsqu'on intègre, dans le modèle, la perception de la santé, comme en témoigne le tableau 23. On remarque à cet effet que les victimes qui se perçoivent en très bonne santé se disent moins préoccupées par le crime susceptible de survenir dans diverses situations précises ($\beta : -,121$ $p <,041$) que celles qui estiment éprouver des problèmes de santé. Ceci rejoint les résultats de Braungart et al. (1979) qui ont trouvé que les gens âgés se percevant en moins bonne santé étaient plus préoccupés par le crime.

3.2.3 Prédire l'évaluation faite par les répondants de leur risque de victimisation en général

En lien avec la dimension cognitive des inquiétudes face à la victimisation, nous nous sommes intéressée, dans un premier temps, à l'évaluation subjective des répondants quant à leurs risques d'être victimes d'un crime quel qu'il soit dans la prochaine année (tableau 24). La régression réalisée sur cette première dimension cognitive nous permet d'identifier deux variables prédisant significativement la variable dépendante. La première est la satisfaction à l'égard du réseau social dont la relation indique que plus un répondant est satisfait de son réseau social, moins il estime qu'il est à risque de victimisation ($\beta : -,266$ $p < ,000$). Deux hypothèses peuvent être émises ici. D'une part, il est possible que le sentiment de bien-être que confère le fait d'avoir un réseau social dont nous sommes satisfaits amène à faire moins de projections négatives entre autres envers la criminalité. D'autre part, le fait d'être satisfait de son réseau social peut aussi signifier qu'on le croit capable de nous protéger des risques de victimisation, et aussi qu'il ne constitue pas lui-même une menace à notre sécurité, ce qui constituerait, dans les deux cas, un facteur de protection à l'inquiétude face à la victimisation.

La seconde variable contribuant de manière significative au modèle est la scolarité ($\beta : ,158$ $p < ,003$) qui, lorsqu'elle est plus élevée, s'accompagne d'une augmentation de la perception du risque de victimisation. À première vue, ce dernier résultat peut surprendre parce que dans plusieurs études sur le sujet, notamment celle de Shields et al. (2002), on a trouvé que les gens plus éduqués manifestaient moins de peur du crime. Cela dit, cette étude ne s'intéressait pas spécifiquement à l'évaluation du risque de victimisation, mais plutôt à la perception de sécurité dans le quartier, ce qui peut expliquer l'incongruité avec nos résultats. Il est tout à fait possible qu'étant donné leur plus grande éducation, les répondants soient plus conscients du risque et de la réalité de la victimisation, ce qui pourrait expliquer qu'ils perçoivent davantage leur propre risque d'être victimes d'un crime.

Tableau 24 : Prédiction de l'évaluation du risque de victimisation (*cogni1*)

Variables	B	β	R ²	R ^{2c}	F	Sig
Modèle 1			,061	,058	21,284	,000
Satisfaction face au réseau	-,508	-,247				,000
Modèle 2			,086	,080	15,289	,000
Satisfaction face au réseau	-,547	-,266				,000
Scolarité	,075	,158				,003

On se serait également attendu à ce que la diversité des victimisations soit au rang des variables qui expliquent l'évaluation que font les répondants de leur risque de victimisation, car on a souvent dit que la dimension cognitive de la peur du crime était plus proche du crime ou de ses manifestations. Mais tel n'apparaît pas être le cas ici. Nous verrons plus loin s'il en est de même lorsque la dimension cognitive est appliquée à des crimes précis (*cogni2*).

Somme toute, le modèle général n'explique que 8,6% de la variance lorsqu'il est question de l'évaluation globale du risque de victimisation exprimé par les répondants (F=15,289 p<,000).

Lorsque le modèle visant à prédire la perception du risque de victimisation est appliqué selon le sexe des répondants (tableau 25), les résultats se révèlent plus intéressants, expliquant 10,2% de la variance chez les femmes (F=10,699 p<,000) et 22,3% chez les hommes (F=16,785 p<,000), ce qui n'est pas négligeable.

Tableau 25 : Prédiction de l'évaluation du risque de victimisation (*cognil*) en fonction du sexe du répondant

Variabiles	B	β	R ²	R ^{2c}	F	Sig
FEMMES						
Modèle 1			,063	,058	12,666	,000
Disponibilité du réseau	-,269	-,250				,000
Modèle 2			,102	,092	10,699	,000
Disponibilité du réseau	-,296	-,275				,000
Âge	-,050	-,200				,005
HOMMES						
Modèle 1			,110	,104	16,785	,000
Satisfaction	-,624	-,332				,000
Modèle 2			,174	,162	14,170	,000
Disponibilité du réseau	,284	,260				,002
Satisfaction face au réseau	-,734	-,391				,000
Modèle 3			,223	,206	12,771	,000
Disponibilité du réseau	,320	,293				,000
Satisfaction face au réseau	-,823	-,438				,000
Scolarité	,091	,227				,004

Chez les femmes, on constate que plus leur réseau social est disponible (β : -,275 $p < ,000$) et plus elles sont âgées (β : -,200 $p < ,005$), moins elles se considèrent à risque de victimisation. Rappelons que Smith et Torstensson (1997) avaient également trouvé que la perception du risque était influencée négativement par l'âge, chez les femmes seulement. Cela dit, être plus âgé est généralement considéré comme un facteur de vulnérabilité physique, donc ce dernier résultat diverge au premier regard de notre modèle théorique. Cependant, il est vrai que les personnes âgées ne constituent pas un groupe très victimisé. En ce sens, il apparaît tout à fait plausible que les personnes les plus âgées, en partie parce qu'elles s'exposent moins au risque de victimisation étant donné leur mode de vie, considèrent ou même constatent que leur risque de victimisation est relativement faible.

Pour ce qui est des hommes, on constate d'abord que l'augmentation de leur niveau d'éducation se jumelle à l'augmentation de la perception du risque de victimisation ($\beta : ,227 p < ,004$) alors que cette variable n'apparaissait pas significative chez les femmes. Aussi, on remarque que la disponibilité du réseau social entretient une relation inverse à celle notée chez les femmes pour ce qui est de l'évaluation du risque de victimisation. Effectivement, les hommes qui ont un réseau social plus disponible estiment, plus que les autres, qu'ils risquent d'être victimes d'un crime dans la prochaine année ($\beta : ,293 < ,000$).

Nous avons déjà soulevé l'hypothèse que, dans notre société, les hommes s'attribuent souvent un rôle de protecteur, ce qui pourrait expliquer que plus ils sont entourés socialement et plus ils ressentent la pression de devoir protéger leur entourage, d'autant qu'un réseau social plus disponible implique souvent le fait d'être en couple. Une autre hypothèse serait que la menace que les hommes perçoivent provient de leur entourage. À cet égard, on constate que les hommes moins satisfaits de leur réseau social estiment, plus que les autres, qu'ils risquent d'être victimes d'un crime ($\beta : -,438 p < ,000$).

Les associations présentées dans le modèle se rapportant aux hommes nous portent à conclure que la théorie de la vulnérabilité est peu adaptée à leur réalité. Une approche qualitative de la question aiderait probablement à préciser ce résultat.

Comme dernière analyse concernant l'évaluation du risque de victimisation, le modèle présenté au tableau 26 a été appliqué en distinguant les personnes ayant déjà été victimes d'un crime et celles n'ayant jamais vécu une telle expérience, selon leur souvenir.

Tableau 26 : Prédiction l'évaluation du risque de victimisation (*cognit*) selon que les aînés ont ou non déjà été victimisés

Variables	B	β	R ²	R ^{2c}	F	Sig
JAMAIS VICTIME						
Modèle 1			,077	,063	5,660	,020
Faible revenu	-,927	-,278				,020
Modèle 2			,134	,108	5,149	,008
Faible revenu	-,844	-,253				,031
Âge	-,040	-,239				,041
Modèle 3			,185	,148	4,993	,004
Faible revenu	-1,104	-,331				,007
Âge	-,048	-,288				,014
Propriété	-,693	-,247				,045
VICTIME						
Modèle 1			,056	,052	15,190	,000
Satisfaction face au réseau	-,489	-,236				,000
Modèle 2			,072	,064	9,877	,000
Satisfaction face au réseau	-,533	-,257				,000
Scolarité	,063	,128				,038
Modèle 3			,090	,079	8,387	,000
Faible revenu	,671	,139				,025
Satisfaction face au réseau	-,488	-,236				,000
Scolarité	,074	,151				,014

On remarque que c'est chez les non-victimes que l'on prédit le mieux l'évaluation subjective du risque de victimisation avec une variance expliquée de 18,5% (F=4,993 p<,004) pour seulement 9% chez les victimes (F=8,387 p<,000).

Pour les non-victimes, la variable prédictrice la plus puissante est le revenu, expliquant à elle seule 7,7% de la variance d'évaluation du risque de victimisation. Fait étonnant, le sens de cette relation ($\beta : -,331$ $p <,007$) montre que les non-victimes évaluent qu'elles sont moins à risque de victimisation lorsqu'elles gagnent un faible revenu. L'avance en âge ($\beta : -,288$ $p <,014$) de même que le fait d'être propriétaire de son logement ($\beta : -,247$ $p <,045$) s'accompagnent également d'une diminution de l'évaluation du risque de victimisation.

Chez les victimes, la variable la plus importante dans la prédiction de la perception du risque de victimisation est la satisfaction face au réseau social des répondants qui, lorsqu'elle est élevée, concorde avec une diminution de la perception de risque ($\beta : -,236$ $p <,000$). Également, l'augmentation du nombre d'années de scolarité complétées par les répondants paraît entraîner une augmentation de la perception qu'ils ont du risque d'être victimes d'un crime ($\beta : ,151$ $p <,014$). Enfin si, pour les non-victimes, le fait de gagner un faible revenu s'associait à une moindre perception du risque de victimisation, on observe une relation inverse chez les victimes. Ainsi, le fait de gagner un faible revenu se révèle un facteur auquel se joint l'augmentation de la perception du risque de victimisation chez les victimes. Des études antérieures, notamment celles de Hale (1996) et de Brillon (1986) avaient également trouvé que le fait de gagner un faible revenu s'accompagnait de plus de préoccupation en regard du crime. Cela dit, notre étude suggère que pour que soit déclenchée l'insécurité chez les gens plus démunis financièrement, ceux-ci doivent avoir fait l'expérience d'au moins une forme de victimisation. À cet égard, on qualifie souvent les quartiers où les citoyens plus démunis habitent comme étant plus insécurisants en raison de la plus forte présence de la criminalité qui y règne. Si un individu y vivant n'a jamais été victimisé, il pourrait se sentir en sécurité dans ce milieu qui, aux yeux des autres, n'est pas sécuritaire. Une autre éventualité est à considérer concernant le groupe des personnes soutenant n'avoir jamais été victimisées de leur vie. En fait, il est quelque peu surprenant d'apprendre que parmi les répondants âgés de notre échantillon, certains n'auraient jamais été victimes d'un crime au cours de leur vie. Nous sommes en droit de nous demander si on ne retrouve pas ici un phénomène de victimisation cachée, particulièrement si celle-ci est commise par un proche. Cette hypothèse devrait faire l'objet d'une étude qualitative plus poussée.

3.2.4 Prédire le niveau d'inquiétude manifesté par les aînés face à l'éventualité d'être victime de crimes précis

La seconde dimension cognitive à l'étude concerne l'inquiétude face à la possibilité d'être victime de crimes précis (*cogni2*). Les résultats des analyses effectuées à cet effet pour l'ensemble des répondants sont présentés au tableau 27. Le premier constat que l'on y fait est que le sexe n'est nullement prédicteur de cette forme d'inquiétude pas plus que de la perception du risque de victimisation de manière générale. Par ailleurs, alors que la satisfaction face au réseau était la variable qui prédisait le mieux la perception du risque de victimisation, c'est au tour de la disponibilité du réseau social de s'imposer lorsqu'on s'arrête à l'inquiétude face à l'éventualité d'être victime de crimes précis.

Tableau 27 : Prédiction du niveau d'inquiétude manifesté par les aînés face à l'éventualité d'être victime de crimes précis (*cogni2*)

Variables	B	β	R ²	R ^{2c}	F	Sig
Modèle 1			,046	,043	15,729	,000
Disponibilité du réseau	-2,491	-,214				,000
Modèle 2			,061	,055	10,542	,000
Disponibilité du réseau	-1,794	-,154				,010
Propriété	-6,488	-,136				,024
Modèle 3			,075	,066	8,712	,000
Disponibilité du réseau	-2,358	-,203				,002
Propriété	-8,037	-,168				,006
Revenu faible	-7,538	-,136				,029
Modèle 4			,086	,075	7,644	,000
Disponibilité du réseau	-2,356	-,203				,001
Propriété	-9,091	-,190				,002
Revenu faible	-7,202	-,130				,036
Âge	-,333	-,112				,042

Ainsi, dans le cas présent, plus un répondant paraît avoir un réseau social disponible et moins il se révèle inquiet face à l'éventualité d'être victime de crimes précis (β : $-,203$ $p <,001$). Curieusement, alors que ces dimensions paraissent en quelque sorte ne pas aller de pair, les propriétaires (β : $-,190$ $p <,002$) et les répondants aux prises avec de plus faibles revenus (β : $-,130$ $p <,036$) expriment également moins d'inquiétude face à la possibilité d'être victime de certains crimes en particulier. De même, l'avance en âge est un facteur s'associant à une diminution du niveau d'inquiétude exprimé face à des crimes précis (β : $-,112$ $p <,042$). Nous pouvons nous attendre à un tel résultat, car les personnes âgées ne forment pas un groupe très victimisé et, tel que mentionné dans le premier chapitre, Brillon (1986) dénotait que la peur d'être victime d'un crime précis semble se rapprocher du risque de victimisation réel, contrairement à la dimension émotionnelle. Toutefois, dans cette lignée de pensée, nous nous attendions à ce que la diversité des victimisations aide à expliquer cette seconde dimension de l'inquiétude cognitive, ce qui n'est pas le cas. En définitive, seulement 8,6% de la variance est expliquée par notre modèle ($F=7,644$ $p <,000$). Voyons tout de même si certaines distinctions sont relevées entre l'inquiétude cognitive manifestée par les femmes et celle révélée par les hommes.

Tableau 28 : Prédiction du niveau d'inquiétude manifesté par les aînés face à l'éventualité d'être victime de crimes précis (*cogni2*) en fonction du sexe du répondant

Variables	B	β	R ²	R ^{2c}	F	Sig
FEMMES						
Modèle 1			,073	,068	14,891	,000
Disponibilité du réseau	-3,731	-,270				,000
HOMMES						
Modèle 1			,105	,098	15,864	,000
Diversité des victimations	3,881	,324				,000
Modèle 2			,170	,157	13,712	,000
Diversité des victimisations	3,786	,316				,000
Satisfaction	-4,373	-,254				,002
Modèle 3			,208	,190	11,675	,000
Disponibilité du réseau	2,020	,202				,012
Diversité des victimisations	3,702	,309				,000
Satisfaction face au réseau	-5,159	-,300				,000

À l'appui du tableau 28, on remarque une nette différence dans la valeur prédictive du modèle pour les femmes et pour les hommes. D'abord pour les femmes, la seule variable significative est la disponibilité du réseau social qui, lorsqu'elle est plus élevée, se joint à une diminution du niveau d'inquiétude face à l'éventualité d'être victime de crimes précis. Cela dit, ce modèle n'explique que 7,3% de la crainte d'être victime d'un crime précis (*cogni2*) chez les femmes ($F=14,891$ $p<,000$).

Chez les hommes, la variance expliquée par le modèle passe à 20,8%, ce qui est considérable ($F=11,675$ $p<,000$). La diversité des victimisations prise seule est la variable la plus importante pour ceux-ci, avec une variance expliquée de 10,5%. On remarquera que plus un homme a subi de victimisations diversifiées et plus l'éventualité d'être victime de crimes précis l'inquiète ($\beta : ,309$ $p<,000$). La disponibilité du réseau social affecte la crainte de victimisation manifestée par les hommes tout comme c'était le cas pour les femmes, mais dans le sens opposé. Ici, plus un homme dispose d'un réseau social disponible, plus il manifeste d'inquiétude face à l'éventualité d'être l'objet de crimes précis ($\beta : ,202$ $p<,012$). Ce résultat soulève deux hypothèses. D'une part, il est possible que les hommes perçoivent davantage de menaces que les femmes à l'intérieur de leur réseau social. Ou encore, n'oublions pas qu'avoir un réseau social plus disponible pour un homme veut également dire plus souvent cohabiter avec quelqu'un, probablement être marié donc être entouré de gens peut-être plus vulnérables physiquement (on pense ici aux femmes) qui comptent sur soi pour minimiser leur risque de victimisation. Dans ce cas, l'éventualité d'être l'objet d'un crime serait transposée à l'entourage. Il s'agit là d'hypothèses qui mériteraient d'être vérifiées dans le cadre d'études qualitatives

Enfin, une autre variante du réseau social, celle de la satisfaction, est au nombre des variables prédictives de la crainte d'être victime de crimes précis chez les hommes. Ainsi, plus ils sont satisfaits de leur réseau social, moins leur manifestation de l'inquiétude face à la victimisation est importante ($\beta : -,300$ $p<,000$).

Nous nous sommes ensuite concentrée sur l'inquiétude manifestée par les victimes et les non-victimes devant l'éventualité d'être victime de crimes précis. En somme, les associations présentées au tableau 29 appuient la théorie de la vulnérabilité, sauf en ce qui a trait au revenu. D'abord, on remarque que chez les victimes la variance expliquée est plutôt mince, s'élevant à un peu moins de 5% ($F=13,348$ $p<,000$), seul le fait d'être propriétaire de son logement étant significativement associé à une diminution du niveau d'inquiétude face à l'éventualité d'être victime de crimes précis ($\beta : -,222$ $p<,000$).

Tableau 29 : Prédiction du niveau d'inquiétude manifesté par les aînés face à l'éventualité d'être victime de crimes précis (*cogni2*) selon qu'ils ont ou non déjà été victimisés

Variabiles	B	β	R ²	R ^{2c}	F	Sig
JAMAIS VICTIME						
Modèle 1			,063	,050	4,584	,036
Sexe	-12,776	-,252				,036
Modèle 2			,132	,106	5,093	,009
Sexe	-17,562	-,346				,006
Faible revenu	-16,829	-,279				,024
Modèle 3			,216	,180	6,029	,001
Sexe	-14,313	-,282				,020
Faible revenu	-23,721	-,393				,002
Disponibilité du réseau	-4,103	-,325				,010
DÉJÀ VICTIME						
Modèle 1			,049	,046	13,348	,000
Propriété	-10,300	-,222				,000

Au sein du groupe des répondants n'ayant jamais été victimes, on remarque encore que les femmes manifestent une plus forte inquiétude que les hommes (β : -,282 $p < ,020$). Également, moins le réseau social des victimes est disponible, plus elles présentent d'inquiétude face à l'éventualité de subir un crime précis (β : -,325 $p < ,010$). Enfin, le fait pour les non-victimes d'être aux prises avec un faible revenu s'accompagne une fois de plus d'une diminution de l'inquiétude face à la victimisation (β : -,393 $p < ,010$), ce qui ne concorde pas avec la théorie de la vulnérabilité pour ces dernières.

Force est de constater que pour que les personnes plus démunies financièrement manifestent de l'inquiétude face au crime, elles doivent en avoir fait l'expérience directe au moins une fois dans leur vie. Quoiqu'il en soit, le modèle explique 21,6% de la variance ($F=6,029$ $p<,001$) de l'inquiétude chez les non-victimes, ce qui est intéressant.

Pour ceux ayant déjà été victimes, seul le fait d'être propriétaire paraît pouvoir prédire l'inquiétude manifestée par les aînés devant l'éventualité d'être victimes de certains crimes en particulier ($\beta : -,222$ $p<,010$)

3.2.5 Prédire le niveau d'inquiétude manifesté par les aînés d'être victime de crimes contre les biens

La prochaine portion des analyses se concentre plus précisément sur la peur de crimes spécifiques, soit sur la dimension cognitive de la peur du crime qui sera décortiquée selon que l'inquiétude se manifeste vis-à-vis des crimes contre les biens ou des crimes contre la personne, ou encore d'une série de crime encore plus précis appartenant à l'une ou l'autre de ces catégories, en tenant compte du fait que les répondants auraient pu en être déjà victimes. Comme on l'a dénoté au premier chapitre, les études sur le sujet sont parsemées de controverses. Il est néanmoins fort possible que la divergence des résultats réside dans la différence du type de mesures utilisées d'une étude à l'autre. Ceci nous amène à vouloir mener nos propres analyses sur le sujet. Une première régression a été effectuée afin de vérifier quels éléments influencent l'inquiétude face à la victimisation spécifiquement contre les biens (tableau 30).

On y constate que le facteur le plus fortement associé à l'inquiétude d'être victime d'un crime contre les biens est l'augmentation du nombre d'expériences de différents types de victimisation ($\beta : ,161$ $p<,003$). Vient ensuite le fait d'être propriétaire ($\beta : -,162$ $p<,009$), ainsi que de gagner un faible revenu ($\beta : -,167$ $p<,007$) qui s'associe à une diminution de l'inquiétude face à l'éventualité d'être victimisé contre les biens. On comprend que le fait d'être propriétaire de son logement peut apporter un certain sentiment de contrôle sur son environnement et par le fait même davantage de sécurité. Le fait de disposer d'un faible revenu n'était pas un facteur auquel nous aurions associé à priori la diminution du niveau d'inquiétude face à la victimisation contre les biens; cependant, nous pourrions croire que les plus démunis financièrement se perçoivent comme une cible moins attrayante face à la victimisation contre les biens.

La dernière variable significativement liée à la peur spécifique de subir un crime contre les biens est la disponibilité du réseau social. Cette dernière association montre que plus le réseau social d'un répondant est disponible et moins il est affecté par l'inquiétude d'être victime d'un crime contre les biens (β : $-,132$ $p < ,040$). Globalement, le modèle arrive à expliquer 7,8% de la variance d'inquiétude face à la victimisation contre les biens, ce qui n'est spécialement élevé ($F=6,819$ $p < ,000$).

Tableau 30 : Prédiction du niveau d'inquiétude manifesté par les aînés face à l'éventualité d'être victime de crimes contre les biens

Variables	B	β	R^2	R^{2c}	F	Sig
Modèle 1			,029	,026	9,854	,002
Diversité des victimisations	1,603	,171				,002
Modèle 2			,053	,047	9,113	,000
Diversité des victimisations	1,625	,173				,001
Propriété	-4,049	-,154				,005
Modèle 3			,066	,057	7,591	,000
Diversité des victimisations	1,581	,169				,002
Propriété	-5,319	-,202				,001
Revenu faible	-3,726	-,122				,038
Modèle 4			,078	,066	6,819	,000
Diversité des victimisations	1,509	,161				,003
Propriété	-4,261	-,162				,009
Revenu faible	-5,105	-,167				,007
Disponibilité du réseau	-,841	-,132				,040

3.2.6 Prédire le niveau d'inquiétude manifesté par les aînés d'être victime de crimes contre la personne

Une même analyse que la précédente a été réalisée, cette fois sur l'inquiétude manifestée face à l'éventualité d'être victime d'un crime contre la personne. Cette dernière est présentée au tableau 31. On note que la variance expliquée est légèrement supérieure que pour l'inquiétude face à l'inquiétude d'être victime contre les biens, soit de 10,8% ($F=13,069$ $p<,000$), ce qui reste malgré tout assez modeste. Communément à ce qu'on trouvait dans l'analyse précédente, le fait d'être propriétaire de son logement ($\beta : -,130$ $p<,028$) et l'augmentation de la disponibilité du réseau social ($\beta : -,155$ $p<,015$) s'associent tous deux à une moins forte inquiétude face à la victimisation, mais cette fois-ci contre la personne.

Tableau 31 : Prédiction du niveau d'inquiétude manifesté par les aînés face à l'éventualité d'être victime de crimes contre la personne

Variables	B	β	R^2	R^{2c}	F	Sig	
Modèle 1				,075	,072	26,492	,000
Disponibilité	-1,646	-,274					,000
Modèle 2				,094	,089	16,950	,000
Disponibilité	-1,250	-,208					,000
Sexe	-3,831	-,154					,009
Modèle 3				,108	,100	13,069	,000
Disponibilité	-,929	-,155					,015
Sexe	-3,615	-,145					,013
Propriétaire	-3,202	-,130					,028

Ce qui est propre à l'inquiétude manifestée face à la victimisation contre la personne, c'est le sexe qui se trouve au rang des facteurs prédicteurs. En effet, ici le fait d'être une femme s'associe à davantage d'inquiétude face à la victimisation contre la personne ($\beta : -,145$ $p<,013$).

Nous l'avons noté au premier chapitre, certains auteurs ont soulevé l'éventualité que la peur du crime ressentie par les femmes soit fortement définie par la peur du viol (Warr, 1984), ce qui aurait pu expliquer ce dernier résultat. Cependant, même en retirant l'item sur la peur du viol, les femmes demeurent plus affectées par l'éventualité d'être victimes d'un crime contre la personne que les hommes ($\beta : -,123$ $p < ,036$).

On remarquera également que la diversité des victimisations n'est pas au rang des facteurs explicatifs de l'inquiétude face à l'éventualité d'être victimisé contre la personne; alors qu'elle l'était, conformément à une hypothèse que nous avons soulevée précédemment, dans l'explication de la crainte d'être victime d'un crime contre les biens. Ceci n'est pas particulièrement surprenant, d'une part, parce que dans les analyses bivariées aucune des inquiétudes d'être victime de crimes spécifiques n'était reliée à l'expérience de victimisation du même crime et, d'autre part, parce que la victimisation contre la personne est chose moins commune que celle contre les biens, ce qui se reflète dans l'échelle de victimisation.

3.2.7 Prédire le niveau d'inquiétude manifesté par les aînés d'être victime de chacun des crimes spécifiques à l'étude

La dernière analyse dont il est question dans cette section fait suite aux nombreuses critiques soulevées par rapport aux études précédentes sur la peur du crime. En fait, on a déjà déploré que les études mettant en relation la peur du crime et l'expérience de victimisation ne donnaient qu'une vision partielle de l'effet des expériences de victimisation sur la peur du crime, car la diversité des victimisations à l'étude y est souvent restreinte. Pour ceux qui s'y sont intéressés, les résultats sont souvent contradictoires.

Rappelons notamment l'étude de Miethé et Lee (1984) où l'on trouvait que l'expérience de victimisation expliquait significativement la peur de crimes violents, mais pas la peur de crimes contre les biens alors que pour Smith et Hill (1991), c'est la victimisation contre les biens et pas contre la personne qui est liée significativement à la peur du crime.

Afin d'avoir une image plus complète de l'effet de chacune des victimisations en lien avec l'inquiétude d'être victime du même crime, nous avons effectué des analyses de régression concernant la peur de chacun des crimes spécifiques à l'étude, en prenant soin d'introduire dans l'analyse l'expérience de victimisation du même crime.

Tel qu'on le constate au tableau 32, les différents modèles ne permettent d'expliquer qu'une bien mince partie de la variance concernant la peur de crimes spécifiques. L'inquiétude la mieux expliquée est la peur du viol, à 15,4%, suivie de la fraude qui est expliquée à un peu moins de 12%. On remarque, à l'instar des résultats obtenus dans les analyses bivariées que généralement la victimisation contre la personne n'est pas significativement liée à l'explication de l'inquiétude d'être victime à nouveau du même crime, sauf pour l'agression armée. Ceci est rejoint les résultats de l'étude de BCS (1984) où l'on dénotait que la peur de crimes spécifiques d'agression ou d'attaque n'était pas affectée par la victimisation antérieure. À l'inverse, sauf pour la fraude, l'expérience d'une victimisation contre les biens s'associe presque à tout coup à l'inquiétude d'être victime du même crime (sauf pour la fraude).

Tableau 32 : Prédiction de l'inquiétude manifestée par les aînés face à l'éventualité d'être victime de certains crimes précis et d'avoir fait l'expérience du même crime au cours de sa vie

Variables	B	β	R ²	R ^{2c}	F	Sig
a) Meurtre			,058	,052	9,945	,000
Sexe	-,715	-,169				,003
Propriété	-,563	-,134				,016
b) Agression armée			,086	,078	10,202	,000
Disponibilité du réseau	-,233	-,185				,002
Propriété	-,694	-,134				,025
Victime agression armée	1,468	,114				,033
c) Agression sans arme			,105	,096	12,657	,000
Disponibilité du réseau	-,228	-,181				,002
Propriété	-1,037	-,200				,001
Âge	-,042	-,131				,016
d) Viol			,154	,148	29,542	,000
Disponibilité du réseau	-,243	-,237				,000
Sexe	-,959	-,226				,000
e) Vol avec violence			,090	,085	16,155	,000
Sexe	-1,075	-,200				,000
Propriété	-,959	-,180				,001

Variables (suite...)	B	β	R ²	R ^{2c}	F	Sig
f) Cambriolage			,094	,085	11,167	,000
Satisfaction face au réseau	-,471	-,187				,001
Victime de cambriolage	1,007	,204				,000
Disponibilité du réseau	-,176	-,147				,007
g) Autre vol (sauf auto)			,057	,049	6,594	,000
Satisfaction face au réseau	-,445	-,186				,001
Victime de vol	,658	,139				,011
Utilisation du réseau	,238	,114				,045
h) Vandalisme ou méfait			,043	,034	4,821	,003
Disponibilité du réseau	-,221	-,202				,001
Faible revenu	-,673	-,129				,037
Victime vandalisme/méfait	,638	,111				,045
i) Incendie criminel			,069	,063	12,067	,000
Disponibilité du réseau	-,270	-,250				,000
Scolarité	-,057	-,108				,045
j) Fraude			,119	,109	10,969	,000
Propriété	-1,277	-,269				,000
Faible revenu	-1,446	-,262				,000
Disponibilité du réseau	-,198	-,172				,006
Âge	-,038	-,129				,016
k) Publicité trompeuse			,037	,031	6,202	,002
Propriété	-,714	-,139				,011
Victime de pub. trompeuse	1,332	,138				,012
l) Surfacturation			,082	,079	29,279	,000
Victime de surfacturation	1,954	,287				,000

Dans certains cas, nos résultats confirment ceux d'autres études. D'abord, de concert avec ce que l'on trouve dans BCS (1984), on remarque que ceux qui ont déjà été cambriolés sont plus inquiets face à l'éventualité d'être à nouveau victime de cambriolage que leur vis-à-vis ($\beta : ,204 p < ,000$).

Une autre observation faite quant au sexe des répondants montre qu'il a un effet prédictif uniquement sur la crainte d'être l'objet de crimes contre la personne, dans le cas présent le meurtre, le viol, et le vol avec violence où ce sont les femmes qui se révèlent les plus inquiètes. On ne dénote par contre aucune différence significative dans la peur de subir des crimes contre les biens exprimée par les hommes et par les femmes.

On a déjà soulevé que les personnes plus âgées étaient davantage affectées par la peur diffuse que par la peur concrète du crime. Chadee et Ditton (2003) rapportaient que les personnes âgées constituaient le groupe le moins affecté par la peur du crime. Nous pouvons dire que nos résultats soutiennent ces propos en ce qui a trait à la peur de crimes spécifiques, car pour les seuls cas où l'avance en âge est significative (agression sans arme et fraude), elle s'associe à un niveau d'inquiétude moins élevé. Autrement, aucune différence n'est remarquée en fonction de l'âge. On peut également constater que la variable la plus constante pour ce qui est de la prédiction du niveau d'inquiétude d'être victime de crimes précis est la disponibilité du réseau social qui, lorsqu'elle est plus élevée, s'accompagne d'une augmentation du niveau d'inquiétude pour six des huit crimes à l'étude.

Reste que le modèle est à l'origine d'une proportion assez modeste de l'explication des inquiétudes spécifiques manifestées par les répondants vis-à-vis de crimes spécifiques, la variance expliquée fluctuant entre 3,7% et 15,4% dans le meilleur des cas. Il demeure donc difficile à partir de ce modèle de comprendre ce qui cause l'inquiétude face au crime lorsqu'on s'y intéresse dans une perspective très spécifique, soit pour une série de crimes préétablis. Il semble qu'il faille chercher ailleurs qu'en regard des variables que nous avons envisagées, l'explication de cette peur spécifique. De nouvelles analyses et, très certainement, une exploration qualitative de la question paraissent donc s'imposer dans l'avenir.

3.2.8 Prédire le niveau de précaution pris au quotidien par les aînés pour se protéger contre l'éventualité d'une victimisation criminelle

Le tableau 33 présente les variables associées aux précautions prises au quotidien pour se protéger contre le crime. On se rappellera qu'il s'agit de mesures prises en prévision du crime, notamment demander à quelqu'un de nous accompagner quand on sort à la noirceur, avoir avec soi un vaporisateur afin de repousser les agresseurs, d'éviter d'avoir beaucoup d'argent sur soi, etc. On observe, entre autres, que le fait d'être une femme (β : -,226 $p < ,000$), de ne pas disposer d'un revenu élevé (β : -,142 $p < ,009$) et d'avancer en âge (β : ,130 $p < ,014$) sont des facteurs associés à l'augmentation du nombre de précautions prises contre le crime. On peut encore une fois expliquer ces résultats dans une perspective de vulnérabilité, faisant que les femmes et les personnes plus âgées ont généralement l'impression d'être moins aptes à se défendre dans l'éventualité d'une victimisation, ce qui pourrait les pousser, entre autres, à prendre davantage de précautions pour éviter d'être victime d'un crime.

Tableau 33 : Prédiction du niveau de précautions prises au quotidien par les aînés pour se protéger contre le crime (*béhal*)

Variabiles	B	β	R ²	R ^{2c}	F	Sig
Modèle 1			,073	,070	25,651	,000
Sexe	-2,323	-,270				,000
Modèle 2			,093	,087	16,610	,000
Sexe	-2,013	-,234				,000
Revenu élevé	-1,41	-,145				,008
Modèle 3			,109	,101	13,278	,000
Sexe	-1,946	-,226				,000
Revenu élevé	-1,375	-,142				,009
Âge	,069	,130				,014

Par ailleurs, comme l'a mentionné Brillon (1986), les gens moins bien nantis financièrement se voient souvent contraints d'habiter dans des quartiers plus défavorisés où l'on retrouve généralement un plus haut taux de criminalité. Ils se verraient dès lors plus vulnérables au crime étant donné leur plus grande exposition au risque de victimisation. En outre, les conséquences financières d'une victimisation, spécialement contre les biens, peuvent s'avérer plus pénalisantes pour les gens plus défavorisés financièrement, faisant qu'ils cherchent plus énergiquement à éviter une telle situation.

On notera que le meilleur prédicteur des précautions prises au quotidien contre le crime est encore une fois le sexe, qui explique 7% de la variance. Malgré tout, la variance totale expliquée par le modèle général demeure plutôt faible, se situant à 10,9% ($F=13,278$ $p<,000$).

Lorsqu'on applique le modèle spécifiquement selon le sexe du répondant (tableau 34), on constate que les précautions prises contre le crime sont mieux expliquées chez les femmes (12,7% ; $F=13,744$ $p<,000$) que chez les hommes (7,4% ; $F=10,835$ $p<,001$) quoique, dans les deux cas, la variance expliquée demeure plutôt faible. Pour les aînés des deux sexes, le revenu est le prédicteur le plus important, et même le seul pour les hommes. En effet, on remarque que les hommes disposant d'un faible revenu se distinguent des autres par le plus grand nombre de précautions qu'ils prennent pour se protéger contre le crime ($\beta : ,272$ $p<,001$).

Chez les femmes, ne pas disposer d'un revenu élevé tend aussi à s'accompagner d'une augmentation du nombre de précautions prises ($\beta : -,314$ $p<,000$). Mais dans leur cas, l'augmentation de l'utilisation du réseau social est également un facteur associé à l'augmentation du nombre de précautions prises contre le crime ($\beta : ,218$ $p<,002$). Ce résultat peut surprendre à première vue, mais on pourrait soutenir qu'utiliser son réseau social constitue une forme de précaution en soi. Ceci peut, en effet, se traduire, par exemple, par le fait de demander à un ami de nous raccompagner ou encore appeler un proche pour l'avertir qu'on est arrivé à la maison sain et sauf. Dans cet esprit, on comprend que plus un individu utilise son réseau social dans la vie en général, plus il risque de l'utiliser également pour se protéger en regard de l'éventualité d'une victimisation criminelle. En outre, le fait d'utiliser davantage son réseau social signifie quasi inévitablement sortir plus fréquemment de la maison, ce qui peut expliquer une plus grande prise de précautions par les personnes âgées composant cette catégorie, car elles s'exposent alors davantage au risque de victimisation.

Tableau 34 : Prédiction du niveau de précautions prises au quotidien par les aînés pour se protéger contre le crime (*béhal*) en fonction du sexe du répondant

Variables	B	β	R ²	R ^{2c}	F	Sig
FEMMES						
Modèle 1			,081	,076	16,627	,000
Revenu élevé	-3,005	-,284				,000
Modèle 2			,127	,118	13,744	,000
Revenu élevé	-3,321	-,314				,000
Utilisation du réseau	,711	,218				,002
HOMMES						
Modèle 1			,074	,067	10,835	,001
Revenu faible	4,094	,272				,001

Lorsque le modèle est appliqué, comme on le voit au tableau 35, selon le fait d'avoir ou non été déjà victime d'un crime, on remarque étonnamment chez les non-victimes que le sexe n'est pas au rang des prédicteurs. Le modèle explique tout de même 28,3% de la variance dans le cas des non-victimes ($F=13,155$ $p<,000$). Ici, le meilleur prédicteur de l'augmentation du nombre de précautions prises est plutôt le fait d'avoir à sa disposition qu'un faible revenu ($\beta : ,469$ $p<,000$), qui explique à lui seul 22,6% de la variance. Les non-victimes aux prises avec un faible revenu prendraient davantage de précautions contre le crime. D'autre part, une plus grande satisfaction à l'endroit du réseau social s'accompagne, pour elles, d'une diminution du nombre de précautions prises contre le crime ($\beta : -,238$ $p<,025$).

Tableau 35 : Prédiction du niveau de précautions prises par les aînés au quotidien pour se protéger contre le crime (*béhal*) selon qu'ils ont ou non déjà été victimisés

Variabiles	B	β	R ²	R ^{2c}	F	Sig
JAMAIS VICTIME						
Modèle 1			,226	,215	19,803	,000
Faible revenu	5,296	,475				,000
Modèle 2			,283	,261	13,155	,000
Faible revenu	5,223	,469				,000
Satisfaction face au réseau	-1,351	-,238				,025
VICTIME						
Modèle 1			,081	,078	22,698	,000
Sexe	-2,391	-,285				,000
Modèle 2			,112	,106	16,202	,000
Sexe	-2,162	-,258				,000
Âge	,095	,179				,000
Modèle 3			12,840	,000		
Sexe	-1,870	-,223				,000
Âge	,095	,179				,003
Revenu élevé	-1,358	-,142				,019

En ce qui a trait aux victimes, les variables associées ainsi que le sens des associations caractérisant le nombre de précautions prises demeurent les mêmes que lorsqu'on applique le modèle à l'ensemble des répondants. Le sexe est encore une fois le plus important prédicteur, suivi de l'âge et du revenu qui expliquent ensemble 13,1% de la variance (F=12,840 p<,000). Bref, les victimes ne se distinguent pas de l'ensemble des répondants par rapport aux précautions qu'elles prennent pour se prémunir du crime.

3.2.9 Prédire le niveau de protection pris à domicile par les aînés pour se protéger contre le crime

Deux constatations nous frappent dans le modèle explicatif des mesures de protection prises à domicile contre le crime présenté au tableau 36, des mesure qui consistaient par exemple, on s'en rappellera, à garder ses portes et fenêtres verrouillées, installer une chaîne ou des barreaux aux fenêtres, améliorer l'éclairage entourant la maison ou encore se procurer un chien de garde. D'abord, le sexe n'apparaît nullement prédire ce type de comportement. Comme la dimension comportementale liée à la peur du crime a été très peu étudiée, il était concevable que les résultats s'y rattachant puissent différer de ceux se rattachant aux autres dimensions de la peur du crime, aucune conclusion contraire n'ayant été formulée à ce jour.

Tableau 36 : Prédiction du niveau de précautions prises à domicile par les aînés pour se protéger contre le crime (béha2)

Variables	B	β	R ²	R ^{2c}	F	Sig
Modèle 1			,075	,072	26,550	,000
Propriété	1,184	,274				,000
Modèle 2			,096	,090	17,222	,000
Propriété	1,323	,306				,000
Âge	,040	,147				,007
Modèle 3			,112	,103	13,601	,000
Propriété	1,487	,344				,000
Âge	,046	,170				,002
Satisfaction face au réseau	-,293	-,133				,016
Modèle 4			,126	,115	11,678	,000
Propriété	1,494	,346				,000
Âge	,052	,193				,001
Satisfaction face au réseau	-,279	-,127				,021
Diversité des victimisations	,189	,123				,021

On remarque également qu'il s'agit de la première dimension à l'étude où la diversité des victimisations vécues au cours de sa vie est au rang des facteurs explicatifs. Concrètement, plus le nombre de crimes différents dont un répondant a été victime est élevé et plus il a tendance à prendre des mesures à son domicile pour se protéger du crime ($\beta : ,123$ $p < ,021$). Cette constatation est d'autant plus intéressante en sachant que la victimisation n'était aucunement liée aux mesures de précaution prises au quotidien contre le crime. On se rappelle que Feinberg (1981) mentionnait que les victimes constituaient un des groupes qui avait le plus tendance à réduire leur risque d'être victimes à nouveau en réduisant leur niveau d'activités. Ceci n'a pas été observé ici de la même façon. Toutefois, on remarque que la victimisation semble s'accompagner d'un plus grand besoin de sécuriser son environnement immédiat. Au total, le modèle général arrive à expliquer un peu moins de 13 % de la variance, ce qui n'est pas particulièrement élevé ($F=11,678$ $p < ,000$).

On note que la variable la plus importante pour expliquer les protections prises contre le crime à domicile est le fait d'être propriétaire ou non de sa demeure. En effet, cette variable explique à elle seule près de 8% de la variance et indique que le fait d'être propriétaire s'accompagne de la hausse du nombre de mesures de protection prises ($\beta : ,346$ $p < ,000$). Les propriétaires ne sont pas considérés comme faisant partie d'un groupe vulnérable, mais on comprend que c'est souvent le rôle du propriétaire de sécuriser sa demeure contre le crime.

L'avance en âge s'accompagne également d'une augmentation du nombre de mesures de protection prises pour sécuriser le domicile, ce qui cette fois peut être lié à la perception d'une plus grande vulnérabilité ($\beta : ,193$ $p < ,001$).

Finalement, plus les répondants paraissent satisfaits de leur réseau social, moins ils auraient tendance à utiliser des mesures de protection du domicile ($\beta : -,127$ $p < ,021$).

Les analyses de régression sur les protections prises au domicile pour se protéger contre le crime ont ensuite été effectuées en tenant compte du sexe des répondants. Comme on peut le constater au tableau 37, les modèles expliquent sensiblement les mêmes proportions de variance chez les femmes et chez les hommes, soit respectivement 15,8% ($F=8,751$ $p < ,000$) et 16,5% ($F=8,798$ $p < ,000$). Toutefois, les variables explicatives diffèrent pour les répondants des deux sexes.

D'abord, chez les femmes la variable la plus importante est le fait d'être propriétaire de son domicile qui explique 7,5% de la variance se rapportant à l'importance des mesures de protection prises à domicile. En effet, le fait d'être propriétaire, pour une femme, s'associe à une augmentation du nombre de mesures de protection prises à domicile ($\beta : ,419$ $p < ,000$).

On remarque aussi que lorsque les femmes disposent d'un faible revenu, elles sont plus enclines à utiliser des mesures de protection ($\beta : ,194$ $p < ,008$) ce qui est en accord avec la théorie de la vulnérabilité. Il en est de même lorsqu'elles sont plus avancées en âge ($\beta : ,171$ $p < ,016$). Finalement, la satisfaction face au réseau social est la dernière variable qui paraît expliquer significativement l'importance des mesures de protection à domicile prises par les femmes. Ainsi, plus les femmes paraissent satisfaites de leur réseau social et moins elles tendent à utiliser des mesures de protection ($\beta : -,157$ $p < ,029$).

Pour ce qui est des hommes, la variable prédictive la plus importante est plutôt le revenu ($\beta : ,227$ $p < ,000$). Contrairement aux femmes, chez les hommes c'est le fait de gagner un revenu élevé qui paraît s'accompagner de l'augmentation du nombre de mesures de protection contre le crime prises à domicile.

En somme, il semble clair que la dynamique de protection pour les hommes et pour les femmes prend une direction qu'il faut considérer séparément, d'autant plus que le revenu n'apparaissait pas au rang des facteurs contribuant significativement à la prédiction de l'importance des précautions prises au domicile dans le modèle général (ne faisant pas de distinction entre les hommes et les femmes). Comme les inquiétudes des hommes de même que les mesures de protection ont été moins souvent étudiées s'agissant de la peur du crime chez les personnes âgées, il est difficile de saisir avec certitude ce qui engendre ces différences dans le comportement des hommes et des femmes pour assurer leur protection face au crime. Des analyses qualitatives seraient probablement le meilleur moyen de comprendre ces particularités.

Chez les hommes, le fait d'avoir un réseau social plus disponible concorde avec une augmentation du nombre de moyens de protection pris contre le crime à domicile ($\beta : ,229$ $p < ,005$). Chez les femmes, les caractéristiques de vulnérabilité, telles le fait d'être aux prises avec un faible revenu, l'avance en âge et l'insatisfaction ressentie face au réseau social, s'accompagnent d'une augmentation des mesures de protection.

Tableau 37 : Prédiction du niveau de précautions prises à domicile par les aînés pour se protéger contre le crime (*béha2*) en fonction du sexe du répondant

Variables	B	β	R ²	R ^{2c}	F	Sig
FEMMES						
Modèle 1			,075	,071	15,446	,000
Propriété	1,092	,275				,000
Modèle 2			,118	,108	12,570	,000
Propriété	1,398	,352				,000
Revenu faible	,872	,220				,003
Modèle 3			,136	,122	9,845	,000
Propriété	1,485	,373				,000
Revenu faible	,800	,202				,006
Âge	,031	,140				,047
Modèle 4			,158	,140	8,751	,000
Propriété	1,668	,419				,000
Revenu faible	,772	,194				,008
Âge	,038	,171				,016
Satisfaction face au réseau	-,305	-,157				,029
HOMMES						
Modèle 1			,090	,083	13,326	,000
Revenu élevé	1,514	,300				,000
Modèle 2			,140	,127	10,897	,000
Revenu élevé	1,266	,250				,003
Disponibilité du réseau	,339	,229				,006
Modèle 3			,165	,147	8,798	,000
Revenu élevé	1,148	,227				,006
Disponibilité du réseau	,340	,229				,005
Diversité des victimisations	,287	,162				,045

Pour les hommes toujours, le fait d'être moins vulnérables physiquement ou socialement ne paraît pas suffisant pour les pousser à moins se protéger contre le crime, comme cela paraît être le cas pour les femmes. Peut-être cela tient-il au fait que l'on attribue souvent aux hommes dans notre société un rôle de protecteur; ils se sentiraient donc davantage responsables de leur sécurité, de celle des autres et de leurs biens. Ceci expliquerait pourquoi plus les hommes ont d'acquis financiers et sociaux, et plus ils usent de mesures de protection.

Enfin, l'augmentation du nombre de crimes dont les hommes ont été victimes dans leur vie s'accompagne également de l'augmentation du nombre de protections qu'ils prennent contre le crime ($\beta : ,162$ $p < ,045$). Il apparaît donc que, pour eux, le fait d'avoir été victime de plusieurs crimes différents est susceptible d'amener une conscientisation face à la réalité du risque de victimisation qui peut se gérer par le fait d'user davantage de mesures de protection dans son environnement immédiat. On se demande ce qui fait que le comportement des femmes ne répond pas aux mêmes impératifs. Ce serait encore là une piste à examiner dans des analyses qualitatives.

Les dernières analyses de régression sur les protections domiciliaires prises contre le crime ont été effectuées en tenant compte du fait que la personne a été ou non victime d'un crime, quel qu'il soit, au cours de son existence. Les résultats sont présentés dans le tableau 38.

Tableau 38 : Prédiction du niveau de précautions prises à domicile par les aînés pour se protéger contre le crime (*béha2*) selon qu'ils ont ou non déjà été victimisés

Variables	B	β	R^2	R^{2c}	F	Sig
VICTIME						
Modèle 1			,092	,089	26,109	,000
Propriétaire	1,311	,304				,000
Modèle 2			,112	,105	16,148	,000
Propriétaire	1,450	,336				,000
Âge	,040	,144				,018
Modèle 3			,127	,117	12,351	,000
Propriétaire	1,635	,379				,000
Âge	,046	,168				,006
Satisfaction	-,277	-,130				,038

Force est d'admettre que le modèle à l'étude est inadéquat pour expliquer les protections contre le crime prises par les répondants qui affirment n'avoir été victimes d'aucun crime dans leur vie. La prise en compte d'autres théories explicatives pourrait s'avérer utile pour comprendre comment se dessine la décision de prendre des protections pour ce dernier groupe.

En somme, en ce qui a trait aux victimes, les variables associées aux protections qu'elles prennent sont les mêmes que pour le modèle général, soit le fait d'être propriétaire ($\beta : ,379$ $p < ,000$), l'avance en âge ($\beta : ,168$ $p < ,006$) et une moindre satisfaction exprimée face à son réseau social ($\beta : -,130$ $p < ,038$) qui s'accompagnent tous d'une hausse du nombre de protections prises contre le crime. Combinés, ces différents éléments permettent toutefois d'expliquer à peine un peu plus de 12% de la variance pour victimes ($F=12,351$ $p < ,000$).

3.3 Récapitulatif

Le tableau 39, qui est un récapitulatif des relations observées entre les différentes dimensions de la peur du crime à l'étude et les caractéristiques des aînés et de leurs conditions et mode de vie, veut permettre de clarifier, à la lumière des résultats obtenus, auprès de qui ou de quoi des efforts devraient être investis afin d'en atténuer les effets. Comme nous l'avons mentionné tout au long des analyses, un des meilleurs moyens d'approfondir nos connaissances sur la peur du crime et d'en comprendre le sens est sans doute d'amener les répondants à s'exprimer sur le sens des inquiétudes qu'ils ont dévoilées dans le cadre de notre sondage. Ce qui serait l'objet d'une tout autre étude. Le tableau 39 laisse néanmoins déjà entrevoir certaines pistes que nous relèverons et discuterons en conclusion.

Tableau 39 : Les inquiétudes face à la victimisation criminelle : intervenir sur qui et sur quoi?

	Chez les aînés en général :	Sur quoi peut-on agir chez les aînés en général?	À considérer chez les femmes âgées :	À considérer chez les hommes âgés :
Les plus préoccupés par le crime en général (émo2)	<ul style="list-style-type: none"> Femmes Faible revenu 	<ul style="list-style-type: none"> Exprimer le sens des inquiétudes Élargir le réseau social Augmenter la satisfaction au réseau social 	<ul style="list-style-type: none"> Les moins âgées sont plus préoccupées 	<ul style="list-style-type: none"> Une plus grande disponibilité augmente la préoccupation
Les plus préoccupés par le crime au domicile ou près du domicile (émo3)	<ul style="list-style-type: none"> Femmes Locataires Moins éduqués Faible revenu 	<ul style="list-style-type: none"> Exprimer le sens des inquiétudes 		<ul style="list-style-type: none"> Une plus grande utilisation diminue la préoccupation
Ceux qui perçoivent le plus qu'ils sont à risque de victimisation (cogni 1)	<ul style="list-style-type: none"> Plus scolarisés 	<ul style="list-style-type: none"> Exprimer le sens des inquiétudes Augmenter la satisfaction au réseau social 	<ul style="list-style-type: none"> Réseau plus disponible diminue la perception du risque Moins âgées plus touchées 	<ul style="list-style-type: none"> Un réseau plus disponible augmente la perception du risque
Les plus inquiets face à l'éventualité d'être victimes de crimes précis (cogni 2)	<ul style="list-style-type: none"> Locataires Revenu élevé Moins âgés 	<ul style="list-style-type: none"> Exprimer le sens des inquiétudes Élargir le réseau social 	<ul style="list-style-type: none"> Réseau plus disponible diminue l'inquiétude 	<ul style="list-style-type: none"> Les plus victimisés sont plus inquiets Une meilleure satisfaction diminue l'inquiétude Une plus grande disponibilité augmente l'inquiétude
Les plus enclins à l'adoption de comportements de précautions (béha 1)	<ul style="list-style-type: none"> Femmes Faible revenu Plus âgés 	<ul style="list-style-type: none"> Exprimer le sens des inquiétudes Approfondir la différence entre les gestes de simple prudence et ceux nuisant à la qualité de vie 	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser le réseau social augmente les précautions 	
Les plus enclins à l'adoption de comportements de protections du domicile (béha 2)	<ul style="list-style-type: none"> Propriétaires Plus âgés Plus victimisés 	<ul style="list-style-type: none"> Exprimer le sens des inquiétudes Réhabilitation des victimes Augmenter la satisfaction au réseau social Approfondir la différence entre les gestes de simple prudence et ceux nuisant à la qualité de vie 	<ul style="list-style-type: none"> Faible revenu plus touchées La victimisation n'augmente pas les protections 	<ul style="list-style-type: none"> Une plus grande disponibilité augmente les comportements de protection

CONCLUSION

Depuis la publication du rapport Figgie, en 1980, où est apparu le paradoxe selon lequel les personnes âgées représentent à la fois le groupe le moins victimisé et également le plus affecté par la peur du crime, l'étude de la peur du crime chez les aînés a connu un essor manifeste. Dans cet engouement, l'étude de la peur du crime s'est réalisée sur la base de multiples théories et ses résultats se sont souvent avérés contradictoires. Si l'on s'est beaucoup attardé à chercher « la » bonne théorie permettant d'expliquer ce paradoxe, on s'est, jusqu'à récemment, moins fréquemment attardé à nuancer et définir ce concept pourtant complexe de la peur du crime. Notre démarche prend ses assises sur la représentation de l'inquiétude face à la victimisation comme étant un phénomène rationnel et se base sur la théorie de la vulnérabilité pour l'expliquer. On a ainsi prétendu que les personnes âgées les plus vulnérables physiquement ou socialement manifestaient davantage d'inquiétudes de toutes sortes face à la victimisation criminelle, sans pour autant y être plus exposées que les autres groupes d'âge, au contraire même. Dans le cadre de notre étude, nous avons visé à expliquer les inquiétudes manifestées par les personnes âgées face à l'éventualité d'une victimisation criminelle en tenant compte du fait que la peur du crime est une réalité complexe, qui se découpe, comme plusieurs études précédentes l'ont montré, en plusieurs dimensions, à savoir : une dimension cognitive, une dimension émotionnelle et une dimension comportementale. Cette différenciation entre les dimensions de l'inquiétude manifestée vis-à-vis de la criminalité et de l'éventualité d'en être victime nous est apparue comme un élément important permettant de circonscrire le phénomène à l'étude plus spécifiquement que la plupart des études antérieures sur la peur du crime ne l'avaient fait.

L'analyse de nos données confirme que plus les personnes âgées présentent de caractéristiques de vulnérabilité plus grande est la préoccupation générale qu'elles expriment envers le crime. C'est le cas des femmes, des plus démunis financièrement, et de ceux qui sont moins satisfaits de leur réseau social et à ceux qui vivent dans une communauté de plus grande taille (dans le cas présent : Montréal).

Des résultats similaires ont également été notés en ce qui a trait à la préoccupation exprimée par les aînés en regard du crime appliquée à des situations précises comme se trouver seul chez soi, sortir le soir... Toutes les associations entre les variables indépendantes et la préoccupation envers le crime dans diverses situations tendent à confirmer encore ici la théorie criminologique de la vulnérabilité. Ainsi, être une femme, ne pas être propriétaire de son logement, être moins scolarisé et ne pas disposer d'un revenu élevé entraînent l'expression d'une plus grande préoccupation envers le crime, lorsqu'on se trouve dans certaines situations particulières. Et de toutes les variables introduites dans l'analyse, le sexe se révèle, comme dans la plupart des études au sujet de la peur du crime chez les aînés, le meilleur prédicteur des dimensions émotionnelles des inquiétudes face à la victimisation, les femmes s'avérant les plus affectées.

De même l'étude de la dimension comportementale se traduisant par les précautions prises pour se protéger contre le crime conduit à affirmer que les aînés qui présentent des caractéristiques de vulnérabilité face au crime, et plus spécialement les femmes, les personnes les plus démunies financièrement et celles plus âgées, tendent à prendre un plus grand nombre de précautions pour éviter d'être victimes ou en minimiser les conséquences.

Mais les autres dimensions de la peur du crime paraissent suivre les prémisses de la théorie criminologique de la vulnérabilité de façon moins probante. Plus précisément, nous avons constaté que la précarité qui affecte plus ou moins franchement les conditions de vie des gens âgés paraît expliquer surtout les préoccupations en regard du crime en général et dans diverses situations ainsi que les précautions prises au quotidien pour se protéger contre le crime.

On note par ailleurs que les aînés disposant d'un réseau social qu'ils jugent peu ou pas du tout satisfaisant évaluent comme plus probable la dimension cognitive évaluant la probabilité réelle d'être victimes d'un crime. Cependant, contrairement à ce que suggérerait la théorie de la vulnérabilité, ce sont les aînés les plus scolarisés qui évaluent comme étant plus élevé leur risque d'être victime d'un crime. Il faut ici rappeler que les analyses bivariées ont montré que les répondants plus scolarisés se révèlent avoir été victimes d'un plus grand nombre d'actes criminels de différentes natures, ce qui pourrait expliquer qu'ils soient d'autant préoccupés par la probabilité d'une nouvelle victimisation. Il faut par ailleurs reconnaître que seulement deux variables ont un pouvoir explicatif dans le modèle mis à l'épreuve. L'adoption d'une autre théorie pourrait dès lors venir enrichir l'explication de cette dimension. Reste à savoir laquelle.

La dimension cognitive se rapportant à l'inquiétude face à l'éventualité d'être victime de crimes précis n'est, elle aussi, que partiellement expliquée par la théorie de la vulnérabilité. Notons d'abord que le sexe ne paraît pas influencer significativement l'inquiétude manifestée face au risque d'être victime de crimes précis.

En outre, on constate que ce sont ceux qui ont un revenu élevé (moins vulnérables financièrement) et qui sont moins âgés (moins vulnérables physiquement) qui s'inquiètent le plus d'être victimes de crimes précis. Nous faisons ici l'hypothèse que les personnes disposant d'un revenu plus élevé et encore relativement jeunes et en forme, donc plus susceptibles de s'adonner à des activités à l'extérieur de leur foyer, se perçoivent comme une cible potentielle notamment de crimes visant les biens, soit du fait de l'absence de leur domicile, soit parce qu'ils trimbalent avec eux argent et effets personnels. Le fait que ceux qui ne sont pas propriétaires de leur logement expriment moins d'inquiétude face à l'éventualité d'être victime de certains crimes en particulier, et plus spécialement de crimes visant leurs biens, vient en quelque sorte appuyer cette hypothèse : ceux-ci auraient moins à perdre donc moins à s'inquiéter. Notons, au passage, que ceux qui ont un réseau social plus disponible manifestent moins d'inquiétude face à l'éventualité d'être victimes de crimes précis que ceux qui n'ont pas cette ressource.

La dimension comportementale, qui consiste à se doter de protections de son domicile (barrures, système d'alarme, chien de garde) contre le crime, ne paraît quant à elle pas fonction du sexe de la personne alors que celui-ci est considéré, dans la grande majorité des études, comme le meilleur prédicteur de la peur du crime. Aussi, il semble que le fait d'être propriétaire, considéré comme un facteur induisant un moins grand sentiment de vulnérabilité, s'accompagne de plus de protections contre le crime. On aurait pu croire que le fait d'être propriétaire de son domicile sécurise l'individu sans l'inciter à prendre plus de mesures de protection, ce qui n'est pas le cas. Nous avons cependant fait remarquer, à ce sujet, que la responsabilité du propriétaire de sécuriser sa demeure revient souvent au propriétaire plutôt qu'au locataire qui doit plutôt s'en remettre au propriétaire des lieux. Malgré cela, d'autres associations avec les protections à domicile coïncident avec la théorie de la vulnérabilité : être plus âgé, être moins satisfait de son réseau social et avoir été victime de crimes différents, ces caractéristiques tendent toutes à augmenter le nombre de protections que les aînés prennent contre le crime à leur domicile. L'association entre le fait d'avoir été victime d'un ou de plusieurs crimes différents appuie d'ailleurs l'hypothèse selon laquelle ceux les plus victimisés posent davantage de gestes pour se protéger du crime.

Cependant, contrairement à ce que nous avons supposé, les répondants plus scolarisés ne posent pas davantage de gestes pour se protéger du crime qu'il soit question de mesures de précaution ou de protection. La théorie criminologique de la vulnérabilité n'arrive donc pas, sinon que partiellement, à expliquer l'ensemble des associations remarquées en regard des protections à domicile.

Une remarque s'impose, il serait sans aucun doute bénéfique que l'étude de la peur du crime dans ses différentes dimensions soit réalisée auprès de groupes plus spécifiques. À l'évidence, la population âgée est loin d'être homogène. Bien que nous venions de discuter les résultats de notre étude pour l'ensemble des personnes âgées y ayant participé, l'étude des inquiétudes pour des groupes spécifiques de participants nous a fait remarquer d'importantes différences dans les facteurs explicatifs notamment entre les hommes et les femmes. Pour plusieurs dimensions, on a en effet décelé des effets qui étaient dissimulés dans le modèle général de prédiction par l'interaction d'une variable intermédiaire : le sexe du répondant.

En particulier dans les dimensions cognitives, on a remarqué, nous le notions, que l'effet de la disponibilité du réseau social est inversé pour les hommes et les femmes.

Plus largement, pour aucune des dimensions de la peur examinées, la plus grande disponibilité du réseau social ne s'associe à une augmentation des inquiétudes chez les femmes alors que c'est le cas à plusieurs reprises chez les hommes.

Un autre effet d'interaction selon le sexe a été remarqué en ce qui concerne les moyens pris pour protéger son domicile, mais cette fois-ci en lien avec le revenu. En effet, dans le modèle général, le pouvoir explicatif du revenu est inapparent alors que l'on voit apparaître, dans les modèles selon le sexe, que les hommes ayant un revenu élevé prennent plus de mesures protection contre le crime alors que les femmes prennent plus de mesures de protection lorsqu'elles gagnent un revenu moins élevé.

En définitive, on remarque grâce aux analyses selon le sexe que les inquiétudes des femmes semblent davantage répondre aux postulats de la théorie de la vulnérabilité que celles des hommes, ce qui confirme l'hypothèse que nous avons formulée d'entrée de jeu voulant que les caractéristiques de vulnérabilité affectent davantage l'inquiétude face à la victimisation chez les femmes que chez les hommes. On notera également que le réseau social paraît occuper une place plus importante dans les inquiétudes des hommes que celles des femmes.

De fait, on constate que les associations entre les différentes dimensions se rapportant au réseau social (disponibilité, utilisation, satisfaction) et des inquiétudes face à la victimisation criminelle (cognitives, émotives et comportementales) sont deux fois plus nombreuses chez les hommes (8) que chez les femmes (4). De tels résultats nous amènent à proposer que l'adoption d'une approche tenant davantage compte des dimensions sociales pour évaluer les inquiétudes des hommes, notamment celle de l'interactionnisme symbolique, pourrait constituer une voie à privilégier pour de nouvelles études s'intéressant à la peur du crime.

Nous avons également émis l'hypothèse qu'un réseau social de meilleure qualité était susceptible de modérer les inquiétudes face à la victimisation criminelle, et ce, en particulier chez les victimes. De façon générale, nous sommes en mesure d'affirmer qu'un meilleur réseau social tend en effet à réduire les différentes inquiétudes face à la victimisation criminelle.

Plus spécifiquement, la préoccupation générale envers le crime paraît moins importante chez les hommes lorsqu'ils ont un réseau social qu'ils jugent satisfaisant. Ceux-ci expriment également moins de préoccupation envers le crime envisagé dans des situations spécifiques plus ils utilisent leur réseau social.

De même, un réseau social jugé satisfaisant s'accompagne également de moins de mesures de protection chez les femmes. Ces dernières évaluent, par contre, qu'elles sont plus à risque de victimisation et se révèlent plus inquiètes face à l'éventualité d'être victimes de crimes précis lorsque leur réseau social est moins disponible. À l'inverse, une plus grande satisfaction face au réseau social paraît modérer l'évaluation du risque de victimisation et l'inquiétude face à l'éventualité d'être victimes de crimes précis chez les hommes.

Notons tout de même que le réseau social, dans certains cas, tend plutôt à faire augmenter les inquiétudes exprimées par les aînés vis-à-vis de la criminalité. En particulier, un réseau social disponible ferait augmenter chez les hommes les préoccupations exprimées envers le crime en général, l'évaluation de leur propre risque de victimisation, de même que l'inquiétude manifestée face à l'éventualité d'être victime de crimes précis. Les femmes, pour leur part, prendraient plus de précautions lorsqu'elles utilisent plus intensément leur réseau social.

Par ailleurs, nous ne sommes pas en mesure de confirmer l'hypothèse selon laquelle la satisfaction exprimée face au réseau social est plus importante que son utilisation et sa disponibilité pour expliquer les inquiétudes vis-à-vis de la victimisation. En effet, il apparaît que la disponibilité du réseau social est une variable contribuant de manière plus constante à l'explication des divers types d'inquiétudes examinés que la satisfaction qu'il procure ou l'utilisation qui en est faite.

On a aussi pu constater que les différentes dimensions du réseau social étudiées n'influencent pas de la même façon les différentes dimensions de l'inquiétude manifestée par les aînés vis-à-vis de la criminalité selon que la personne interrogée a déjà été ou non victime d'une ou plusieurs formes de criminalité.

En ce qui a trait aux victimes, il ne semble pas que le réseau social ait une influence sur leurs inquiétudes au-delà de celles de l'ensemble des répondants. Notons tout de même que ces dernières, à l'instar des hommes de l'échantillon, sont plus préoccupées par le crime en général quand elles sont moins satisfaites de leur réseau social. Elles prennent également plus de mesures de protection rappelant cette fois le comportement des femmes, et évaluent qu'elles sont plus à risque de victimisation que le reste de l'échantillon.

Cela dit, des associations similaires ont parfois été remarquées chez les non-victimes, faisant que nous ne pouvons affirmer que les inquiétudes des victimes se distinguent de façon marquée par rapport à l'ensemble des répondants.

À la lumière de nos résultats, la dimension du réseau social, qu'il s'agisse de sa disponibilité, de l'utilisation qui en est faite ou de la satisfaction qui en est retirée, en lien avec les différentes dimensions cognitives, émotives et comportementales de la peur du crime paraît donc une avenue certainement pertinente à fouiller, spécifiquement, dans la suite des études s'intéressant à la peur du crime. À notre avis, une approche qualitative s'imposerait alors. Des analyses plus poussées sur l'effet du réseau social dans l'inquiétude manifestée, plus spécialement par les personnes âgées, pourraient conduire à élaboration de programmes d'intervention adaptés à leur réalité.

Nous avons également présumé que les personnes âgées ayant déjà vécu des expériences de victimisation posaient plus de gestes pour se protéger du crime que celles épargnées par une telle expérience. Cette hypothèse est confirmée en ce qui a trait aux mesures de protection prises pour protéger son domicile. Nous avons en effet remarqué que les victimes d'actes criminels prennent plus de mesures à domicile pour se protéger du crime, et que l'effet est encore amplifié lorsque des expériences de victimisation diverses ont été vécues. En divisant l'échantillon selon le sexe, on constate toutefois que cette association est plus spécifique aux hommes. Les femmes, elles, ne prendraient pas plus de mesures de protection à domicile lorsqu'elles ont été victimes d'une diversité de crimes. Par ailleurs, l'expérience de victimisation ne paraît pas affecter cette autre dimension comportementale liée à la peur du crime qu'est la prise de précautions à l'extérieur du domicile, quel que soit le sexe du répondant. Il semble donc principalement important pour les personnes ayant déjà été victimisées de sécuriser leur environnement immédiat.

Il est par ailleurs possible que les personnes ayant déjà vécu l'expérience d'une victimisation soient moins portées à s'adonner à des activités à l'extérieur de leur domicile, et donc que les mesures de précautions à prendre dans ce cas s'appliquent moins à leur réalité. Nous n'avons toutefois pas pu vérifier cette hypothèse qui devrait l'être dans le cadre d'études ultérieures.

Vu le nombre trop restreint de victimes d'un proche identifiées dans le cadre de notre étude, une autre hypothèse que nous n'avons pas été en mesure de vérifier voulant que les victimes dont l'agresseur est un proche manifestent davantage de peur du crime que les victimes dont l'agresseur est un étranger n'a pas non plus pu être vérifiée. Le nombre de répondants constituant les sous-groupes pour certains types de victimisation a d'ailleurs plus généralement constitué une limite à l'étude que nous avons menée. Nous pensons que la rencontre du groupe mentionnant n'avoir jamais été victime d'un crime au cours de leur vie dans le cadre d'une étude plus qualitative conduirait peut-être à déceler certaines victimisations cachées, en particulier lorsque l'agresseur est un proche. Souvent, nous le soulignons, la victimisation commise par un proche n'est pas interprétée par les acteurs comme un acte criminel.

Enfin, en regard de nos résultats, nous estimons que le type d'habitation comme variable explicative des différentes formes d'inquiétude manifestée face à la victimisation criminelle pourrait délaissé de côté dans des études ultérieures puisque sa contribution ne s'est jamais révélée significative, quelle que soit la dimension de la peur du crime explorée. Il apparaît que la propriété ou non de son logement est plus en mesure d'expliquer les inquiétudes ressenties face à l'éventualité d'être victime d'un acte criminel, et plus encore lorsqu'il est question de crimes contre les biens.

La diversité des résultats obtenus selon la dimension cognitive, émotive ou comportementale de la peur du crime étudiée appuie d'abord et avant tout l'utilisation d'une définition nuancée des inquiétudes face à la victimisation criminelle. Ceci est probablement le meilleur moyen de favoriser la cohérence des résultats dans les études et ainsi de planifier des mesures de prévention ou d'intervention adaptées à ceux qui sont le plus affectés par chacune des dimensions de l'inquiétude face à la victimisation, qui ne sont pas toujours les mêmes.

Pour l'instant, nos conclusions nous amènent sur certaines pistes. D'abord, il est évident que l'insécurité des hommes et des femmes doit s'analyser distinctement. Chez les femmes, les caractéristiques de vulnérabilités physique et sociale semblent, en général, engendrer une augmentation des insécurités. Pour les hommes, il apparaît que la prise en compte de caractéristiques sociales et expérientielles est plus pertinente pour comprendre ce qui régit leurs insécurités.

On remarque également que la dimension des protections prises à domicile est celle qui cadre le moins avec la théorie de la vulnérabilité développée en criminologie. Elle apparaît davantage relever d'un sentiment de responsabilité que de vulnérabilité. Plus généralement, ceci nous amène à proposer que d'autres théories soient envisagées pour expliquer les différentes dimensions de la peur du crime vécue, comme le signalent de très nombreuses études, de manière encore plus intense chez les aînés que chez les plus jeunes. Il ne s'agit pas de renier totalement la contribution de la théorie criminologique de la vulnérabilité, mais de constater qu'elle ne suffit pas.

Nous ne pouvons pas non plus exclure la possibilité que certaines dimensions des inquiétudes manifestées face à la victimisation agissent les unes sur les autres en attisant mutuellement leur accroissement. Notamment, on peut faire l'hypothèse qu'une personne qui s'estime plus à risque de victimisation craindra davantage l'éventualité d'une victimisation et posera davantage de gestes pour se protéger du crime. Il serait intéressant de voir si une dimension est plus susceptible d'engendrer l'augmentation des autres formes d'inquiétudes, car nous pourrions alors agir directement sur le cœur du problème.

RÉFÉRENCES

- Bachman, R., Dillaway, H., Lachs, M.S. (1998). Violence Against the Elderly. A Comparative Analysis of Robbery and Assault Across Age and Gender Groups. *Research on Aging*, 20(2), 183-198.
- Baril, M. (1984). *L'envers du crime*, Les Cahiers de recherches criminologiques, cahier no. 2, Montréal, Université de Montréal : Centre international de criminologie comparée.
- Beaulieu, M., Dubé, M., Bergeron, C., Cousineau, M.-M. (2007). Are elderly men worried about crime? *Journal of Aging Studies*, 21, 336-346.
- Beaulieu, M., Leclerc, N., Dubé, M. (2003). Fear of crime among the elderly : An analysis of mental health issues. *Journal of Gerontological Social Work*, 40(4), 121-139.
- Bergeron, C., Beaulieu, M., Dubé, M., Cousineau, M.-M. (2006). Groupes de discussion focalisés d'aînés dans la validation d'un outil traitant des inquiétudes face au crime. *Intervention* 124, 25-32.
- Box, S., Hale, C., Andrews, G. (1988). Explaining Fear of Crime. *British Journal of Criminology*, 28, 340-356.
- Braungart, M.M., Braungart, R.G., Hoyer, W.J. (1980). Age, Sex and Social Factors in Fear of Crime. *Sociological Focus*, 13, 55-66.
- Braungart, M. M., Hoyer, W.J., Braungart, R.G. 1979, *Fear of Crime and the Elderly*, in A.P. Goldstein et W.J. Hoyer (eds), *Police and the Elderly*, , New-York : Pergamon Press
- Brillon, Y. (1983). La peur du crime et la punitivité chez les personnes âgées. *Revue Criminologie*, 16(1), 7-29.
- Brillon, Y. (1983). La peur du crime et les tendances répressives du public envers les criminels. *Revue Internationale de Criminologie et de Police Technique*, 36(4), 12-23.
- **Brillon, Y. (1986). *Les personnes âgées face au crime*. Montréal, Université de Montréal, centre International de criminologie comparée.

- Chadee, D., Ditton, J. (2003). Are Older People Most Afraid of Crime? Revisiting Ferraro and LaGrange in Trinidad. *British Journal of Criminology*, 43(2), 417-433.
- Church Council on Justice and Corrections (1995). *Fear of crime in Canada. Taking the Pulse of a Nation*. Ottawa: Church Council on Justice and Correction.
- Clemente, F. & Kleiman, M.B. (1976). Fear of Crime Among the Aged. *The Gerontologist*, 16(3), 207-210.
- Comité FPT (1999). *Améliorer la sécurité des aînés du Canada : L'établissement d'un cadre d'action*. Récupéré de http://www.hc-sc.gc.ca/seniors-aines/pubs/enhancing/pdf/enhancing_f.pdf, le 28 juin 2007.
- Cook, F. L. Skogan, W.G., Cook, T.D., Antunes, G.E. (1978). Criminal Victimization of the Elderly : The Physical and Economic Consequences. *The Gerontologist*, 18(4), 338-349.
- Corin, É.E., Tremblay J, Shérif T., Bergeron L. (1984). Entre les services professionnels et les réseaux sociaux : les stratégies d'existence des personnes âgées. *Sociologie et société*, 16(2), 89-104.
- Cousineau, M.- M. (1994). Quelques considérations sur le sentiment et la condition d'isolement des victimes de la peur du crime. *Cahiers de Recherche sociologique*, 22, 77-91.
- Cousineau, M.M. (1990) Personnes âgées et insécurité : le tournant des années 1990. *Revue internationale d'action communautaire*, 71, 101-106.
- Dubé, L. (1994). Les relations interpersonnelles. Dans Vallerand, R.-J. (Dir.). *Les fondements de la psychologie sociale*. Montréal, Gaëtan Morin Éditeur, p.457-508.
- Elchardus, M., De Groof, S., Smits, W. (2003). *Sentiments d'insécurité, une étude de la littérature* : 1-81. Récupéré le 21 août 2006 de http://www.kbs-frb.be/files/db/FR/PUB_1587_doc_travail_1.pdf
- Eve, R.A., Eve, S.B. (1984). The Effects of Powerlessness, Fear of Social Change, and Social Integration on Fear of Crime. *Victimology*, 9, 290-295.
- Farall, S., Bannister, J., Ditton, J., Gilchrist, E. (1997). Questioning the Measure of "Fear of Crime". *British Journal of Criminology*, 37, 658-679.

- Fattah, E. A. (1993). Research of Fear of Crime: Some Common Conceptual and Measurement Problems. In: Bilsky, W.; Pfeiffer, C., and Wetzels, P. *Fear of Crime and Criminal Victimization*. Hannover, Germany: Ferdinand Enke Verlag.
- Fattah, E. A. (1986). The Role of Senior Citizens in Crime Prevention. *Aging and Society*, 6(4), 471-480.
- Fattah, E. A. and V. F. Sacco. (1989). *Crime and Victimization of the Elderly*. New York / Berlin: Springer-Verlag.
- Feinberg, R.M. (1981). Earnings-risk as a compensating differential, *Southern Economic Journal*, 48, 156-163.
- Ferraro, K. F. (1995). *Fear of Crime : Interpreting Victimization Risk*. New York: State University of New York Press.
- Ferraro, K. F., LaGrange, R.L. (1987). The Measurement of Fear of Crime. *Sociological Inquiry*, 57, 70-101.
- Ferraro, K. F., LaGrange, R.L.. (1992). Are Older People Most Afraid of Crime? Reconsidering Age Differences in Fear of Victimization. *Journal of Gerontology*, 47(5), 233-244.
- Fillenbaum, G.G., Smyer, M.A. (1981). The development, validity and reliability of the OARS multidimensional functional assessment questionnaire. *Journal of Gerontology*, B 36, 428-434
- Figgie Report. (1980). *America Afraid*. The Figgie Report on Fear of Crime, Part I, The General Public, A-T-O Inc. Ohio.
- Gabriel, U., Greve, W. (2003). The Psychology of Fear of Crime : Conceptual and Methodological Perspectives. *British Journal of Criminology*, 43(3), 600-614.
- Garofalo, J. (1979). Victimization and the Fear of Crime. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, January, 80-97.
- Geoffrion, L. (1994). La victimisation des aînés. [version électronique]. *Pensions famille*, avril 5(37), 1-5.

- Greve, W. (1998). Fear of Crime Among the Elderly : Foresight, Not Fright. *International Review of Victimology*, 5 : 277-309.
- Hale, C. (1996). Fear of Crime : A Review of the Literature. *International Review of Victimology*, 4 (2), 79-150.
- Hale, C., Pack, P., Salkeld, J. (1990). *Age, gender, race and fear of crime : Some results using data from local and national crime survey's in England and Wales*. University of Kent at Canterbury Applied Statistics Research Unit Working Paper.
- Hennen, J.R., Knudten, R.D. (2001). A Lifestyle Analysis of the Elderly : Perception of Risk, Fear, and Vulnerability. *Illness, Crisis & Loss*, 9(2), 190-208.
- Keane, C. (1995). Victimization and Fear : Assessing the Role of Offender and Offence. *Canadian Journal of Criminology*, July, 431-455.
- Kennedy, L.W., Silverman, R.A. (1985). Significant Others and Fear of Crime Among the Elderly. *International Journal of Aging and Human Development*, 20(4), 241-254.
- Killias, M. (1990). Vulnerability : Toward a Better Understanding of a Key Variable in the Genesis of Fear of Crime. *Violence and Victims*, 5(2), 97-108.
- Killias, M., Clerici, C. (2000). Different Measures of Vulnerability in Their Relation to Different Dimensions of Fear of Crime. *British Journal of Criminology*, 40, 437-450.
- Kury, H., Obergfell-Fucks, J., Ferdinand, T. (2001). Aging and the Fear of Crime : Recent Results From East and West Germany. *International Review of Victimology*, 9, 75-112.
- LaGrange, R. L., Ferraro, K.F. (1989). Assessing Age and Gender Differences in Perceived Risk and Fear of Crime. *Criminology*, 27(4), p.697-719.
- LaGrange, R. L., Ferraro, K.F. (1987). The Elderly's Fear of Crime. A Critical Examination of the Research. *Research on Aging*, 9(3), 372-391.
- LeFrançois, R. (2002a). L'Étude longitudinale québécoise sur le vieillissement : ses assises conceptuelles et méthodologiques. *Vie et vieillissement*, 1(1), 15-20.

- LeFrançois, R. (2002b). Portrait de l'itinéraire de vieillissement des octogénaires. *Vie et vieillissement*, 1(1), 33-38.
- Le petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. Paris : Dictionnaires Le Robert, 2003.
- Louis-Guérin, C. (1983). La peur du crime : Mythes et réalités. *Revue criminologie*, 16(1), 69-83.
- Martel, D. (1999). *La peur du crime en milieu urbain dans l'ensemble de la population et chez les femmes. Recension des écrits*. Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre: Direction de la santé publique.
- McCabe, K., Gregory, S.S. (1998). Elderly Victimization : An Examination Beyond the FBI's Index Crimes. *Research on Aging*, 20(3), 363-372.
- McCoy H.V., Wooldredge J.D., Cullen F.T., Dubeck P.J., Browning S.L. (1996). Lifestyles of the Old and Not so Fearful : Life Situation and Older Persons' Fear of Crime. *Journal of Criminal Justice*, 24(3), 191-205.
- McKee, K.J., Milner, C. (2000). Health, Fear of Crime and Psychosocial Functioning Older People. *Journal of Health Psychology*, 5(4), 473-486.
- Mesch, G.S. (2000). Perceptions of Risk, Lifestyle Activities, and Fear of Crime. *Deviant Behavior : An Interdisciplinary Journal*, 21, 47-62.
- Miethe, T., Lee, G.R. (1984). Fear of crime among older people : A Reassessment of the Predictive Power of Crime Related Factors. *Sociological Quarterly*, 25, 397-415.
- Miller Iutovich, J., Cox, H. (1990). Fear of Crime Among the Elderly : Is it Justified ?. *Journal of Applied Sociology* 7 : 63-76.
- Ministère de la Famille et des aînés du Québec (2005). *Rapport de recherche de l'équipe de travail sur une pleine participation des aînés au développement du Québec*. Récupéré de <http://www.mfa.gouv.qc.ca/publications/index.asp?categorie=ai> le 3 septembre 2007.
- Montminy, L., Drouin, C. (2004). L'intervention en maison d'hébergement auprès des aînés victimes de violence conjugale. *Intervention*, 121, 90-99.

- Norris, F.H., Kaniasty, K. (1992). A Longitudinal Study of the Effects of Various Crime Prevention Strategies on Criminal Victimization, Fear of Crime, and Psychological Distress. *American Journal of Community Psychology*, 20(5), 625-648.
- Norton, L., Courlander, M. (1982). Fear of Crime Among the Ederly : The Role of Crime Prevention Programs. *The Gerontologist*, 22(4), 388-393.
- Orzek, A.M. and Loganbill, C. (1985). Treatment Strategies for Fear of Crime Among the Elderly. *Clinical-Gerontologist*, 4(1), 17-29.
- Pain, R.H. (1997). "Old Age" and Ageism in Urban Research : The Case of Fear of Crime. Joint Editors and Blackwell Publishers Ltd, 117-128.
- Podnieks, E.K., Pillemer, J.P. Nicholson, T., Shillington, Frizzel, A. (1990). *Une enquête nationale sur le mauvais traitement des personnes âgées au Canada, National Survey on Abuse of the Elderly in Canada*, Toronto, Ontario, Ryerson Polytechnical Institute.
- Roccaforte, W.H., Burke, W.J., Bayer, B.L., Wengel, S.P. (1992). Validation of a telephone version of the mini0mental state examination. *American Geriatrics Society*, 40, 697-702.
- Roché, S. (1998). Expliquer le sentiment d'insécurité : Pression, exposition, vulnérabilité et acceptabilité. *Revue Française de Science Politique*, 48(2), 274-305.
- Rohe, W.M., Burby, R.J. (1988). Fear of Crime in Public Housing. *Environment and Behavior*, 20(6), 700-720.
- Rucker, R.E. (1990). Urban Crime : Fear of Victimization and Perceptions of Risk. *Free Inquiry in Creative Sociology*, 18(2), 151-160.
- Sacco, V. F. (1982). An Exploratory Analysis of the Conceptual Meaning of Perceptions of Crime. *Canadian Journal of Criminology*, 24, 295-306.
- Sacco, V. F., M. R. Nakhaie. (2001). Coping With Crime : An Examination of Elderly and Nonelderly Adaptations. *International Journal of Law and Psychiatry*, 24, 305-323.
- Sampson, R.J., Raudenbush, S.W. (2001). Disorder in Urban Neirbohhoods : Does It Lead to Crime? *National Institute of Justice*, February, 1-6.

- Shapland, J. and Vagg, J. (1988). *Policing by the Public* : Routledge, London.
- Sharp, P. M. & Dodder, R. A. (1985). Victimization and the Fear of Crime : Some Consequences by Age and Sex. *International Journal of Contemporary Sociology* 22(1-2), 149-161.
- Shields, G., King, W., Fulks, S., Fallon, L.F. (2002) Determinants of Perceived Safety Among the Elderly : An Exploratory Study. *Journal of Gerontological Social Work*, 38(3), 73-83.
- Skogan, W.G. (1999). Measuring What Matters: Crime, Disorder, and Fear. in Robert L. (ed.) *Measuring What Matters*. Proceedings From the Policing Research Institute Meetings. Washington, DC: US Department of Justice, 37-53.
- Skogan, W.G. (1993). The Various Meanings of Fear, in W. Bilsky, C. Pfeiffer, P. Wetzels (Eds), *Fear of Crime and Criminal Victimization*, Ferdinand Enke Verlag, Stuttgart.
- Smith, L.N., Hill, G.D. (1991). Victimization and Fear of Crime. *Criminal Justice and Behavior*, 18, 217-239.
- Smith, W.R. & Torstensson (1997). Gender Differences in Risk Perception and Neutralizing Fear of Crime : Toward Resolving the Paradoxes. *British Journal of Criminology*, 37(4), 608-634.
- Sparks, G.G., Ogles, R.M. (1990). The Difference Between Fear of Victimization and the Probability of Being Victimized : Implication for Cultivation. *Journal of Broadcasting and Electronic Media*, 34(3), 351-358.
- Statistique Canada (2006). *Un portrait des aînés au Canada*. Récupéré le 10 octobre 2007 de <http://www.statcan.ca/francais/freepub/89-519-XIF/89-519-XIF2006001.pdf>.
- Stiles, B.L., Halim, S., Kaplan, H.B. (2003). Fear of Crime Among Individuals with Physical Limitations. *Criminal Justice Review*, 28(2), 232-253.
- Tulloch, M. (2000). The Meaning of Age Differences in the Fear of Crime : Combining Quantitative and Qualitative Approaches. *British Journal of Criminology*, 40, 451-467.
- Ward, R.A., LaGory, M., Sherman, S.R. (1986) Fear of Crime Among the Elderly as Person/Environment Interaction. *The Sociological Quarterly*, 27(3), 327-341.

- Warr, M. (1984). Fear of Victimization : Why Are Women and Elderly More Afraid? *Social Science Quarterly*, 65, 681-702.
- Warr, M. (1992). Altruistic Fear of Victimization in Households. *Social Science Quarterly*, 73(4), 723-736.
- Weinrath, M., Gartrell, J. (1996). Victimization and Fear of Crime. *Violence and Victims*, 11(3), 187-197.
- Williams, F.P., McShane, M.D., Akers, R.L. (2000). Worry About Victimization : An Alternative and Reliable Measure for Fear of Crime. *Western Criminology Review*, 2(2), 1-28.
- Yin, P.P. (1980). Fear of Crime Among the Elderly : Some Issues and Suggestions. *Social Problems*, 27(4), 492-504.
- Yin, P.P. (1980). Fear of Crime as a Problem For the Elderly (1982). *Social Problems*, 50(2), 240-245.
- Ziegler, R., Mitchell, D.B. (2003). Aging and Fear of Crime : An Experimental Approach to an Apparent Paradox. *Experimental Aging Research*, 29, 173-187.

ANNEXE A

LE QUESTIONNAIRE

Code : Ville
Participant
Passation

ÉTUDE SUR LES INSÉCURITÉS DES PERSONNES ÂGÉES

DIRECTIVES

Ce questionnaire porte sur les insécurités ressenties, entre autres face au crime, et sur les moyens que vous employez pour vous adapter à cette impression d'insécurité. Préalablement, pour mieux vous connaître, on vous demandera certaines informations sur vous-même, votre humeur, votre santé et certains autres aspects de votre vie quotidienne. Vous n'avez qu'à encercler ou cocher votre réponse. Le questionnaire prend entre 45 et 60 minutes à remplir lorsque l'on ne se s'attarde pas trop longtemps sur chaque question.

Vos réponses seront tenues strictement confidentielles. Vous ne devez pas inscrire votre nom sur le questionnaire, nous vous avons assigné un numéro d'identification. Les réponses de tous les participants de la recherche seront regroupées et analysées globalement et non individuellement.

Répondez à toutes les questions au meilleur de votre connaissance même si cela peut parfois vous sembler difficile ou bizarre. Rappelez-vous qu'il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse. Nous voulons simplement savoir ce que vous pensez et ce que vous vivez. Chaque question du questionnaire a sa raison d'être. Vos réponses et vos opinions sont importantes pour la bonne marche de cette recherche.

Si vous désirez recevoir de l'aide pour répondre au questionnaire, vous pouvez communiquer avec les personnes suivantes:

À Montréal : XXX professionnelle de recherche au Département de criminologie de l'Université de Montréal

À Sherbrooke : XXX, Centre de recherche sur le vieillissement, Université de Sherbrooke

À Trois-Rivières : XXX, Laboratoire de gérontologie, Université du Québec à Trois-Rivières

SECTION 1 : RENSEIGNEMENTS SOCIODÉMOGRAPHIQUES

1. Indiquez votre sexe : Femme Homme

2. Indiquez votre âge : _____ Date de naissance : _____

3. Indiquez le nombre d'années de scolarité complétées : _____

4. Indiquez votre état matrimonial actuel :

<input type="checkbox"/> Célibataire, jamais marié(e)	<input type="checkbox"/> Divorcé(e)
<input type="checkbox"/> Marié(e)	<input type="checkbox"/> Veuf(ve)
<input type="checkbox"/> Remarié(e)	<input type="checkbox"/> Religieux(se)
<input type="checkbox"/> Union de fait	<input type="checkbox"/> Autre, précisez : _____
<input type="checkbox"/> Séparé(e)	

5. Actuellement, vous vivez :

(s'il y a lieu, indiquez le nombre de personnes à la fin de la ligne)

<input type="checkbox"/> Seul	<input type="checkbox"/> Avec un autre membre de la famille _____
<input type="checkbox"/> Avec mon conjoint seulement	<input type="checkbox"/> Avec un (des) ami(s) _____
<input type="checkbox"/> Avec mon conjoint et autre(s) _____	<input type="checkbox"/> En hébergement _____
<input type="checkbox"/> Avec mon (mes) enfant(s) _____	<input type="checkbox"/> En communauté religieuse _____
	<input type="checkbox"/> Autre, précisez : _____

6. Dans quel type d'habitation vivez-vous ?

<input type="checkbox"/> Maison unifamiliale	<input type="checkbox"/> Édifice à 6 logements ou moins
<input type="checkbox"/> Maison en rangée	<input type="checkbox"/> Édifice à plus de 6 logements
	<input type="checkbox"/> Autre, précisez : _____

7. Depuis combien de temps vivez-vous dans cette habitation ? _____ ans _____ mois

8. Êtes-vous...

<input type="checkbox"/> Propriétaire ?	<input type="checkbox"/> Pensionnaire ?
<input type="checkbox"/> Locataire ?	<input type="checkbox"/> Autre, précisez : _____

9. Quel a été votre statut principal au cours des 12 derniers mois ?

<input type="checkbox"/> Marché du travail	<input type="checkbox"/> Bénéficiaire de l'aide sociale
<input type="checkbox"/> Retraité	<input type="checkbox"/> Homme / femme au foyer
<input type="checkbox"/> Chômeur / en recherche d'emploi	<input type="checkbox"/> Autre, précisez : _____

10. Quel a été votre emploi principal sur le marché du travail ?

11. Quel a été l'emploi principal de votre conjoint(e) avec qui vous avez vécu la majeure partie de votre vie ?

<input type="checkbox"/> Je n'ai pas eu de conjoint

12. Quel est votre revenu personnel brut ? (Ajoutez toutes vos sources de revenu)

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Aucun | <input type="checkbox"/> \$30 000 - \$39 999 |
| <input type="checkbox"/> Moins de \$6 000 | <input type="checkbox"/> \$40 000 - \$49 999 |
| <input type="checkbox"/> \$6 000 - \$11 999 | <input type="checkbox"/> \$50 000 et plus |
| <input type="checkbox"/> \$12 000 - \$19 999 | <input type="checkbox"/> Je refuse de répondre |
| <input type="checkbox"/> \$20 000 - \$29 999 | <input type="checkbox"/> Je ne sais pas |

13. Quel est votre revenu familial brut ? (Vous et votre conjoint(e))

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Moins de \$6 000 | <input type="checkbox"/> \$50 000 - \$59 999 |
| <input type="checkbox"/> \$6 000 - \$11 999 | <input type="checkbox"/> \$60 000 - \$69 999 |
| <input type="checkbox"/> \$12 000 - \$19 999 | <input type="checkbox"/> \$70 000 - \$79 999 |
| <input type="checkbox"/> \$20 000 - \$29 999 | <input type="checkbox"/> \$80 000 et plus |
| <input type="checkbox"/> \$30 000 - \$39 999 | <input type="checkbox"/> Je refuse de répondre |
| <input type="checkbox"/> \$40 000 - \$49 999 | <input type="checkbox"/> Je ne sais pas |

14. Considérez-vous que votre situation financière est...?

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Très bonne | <input type="checkbox"/> Très mauvaise |
| <input type="checkbox"/> Bonne | <input type="checkbox"/> Je refuse de répondre |
| <input type="checkbox"/> Plus ou moins bonne | <input type="checkbox"/> Je ne sais pas |
| <input type="checkbox"/> Mauvaise | |

SECTION 2 : MES STRATÉGIES

A) Nous aimerions savoir comment vous choisissez les choses qui sont importantes pour vous dans la vie et ce que vous faites pour les réaliser.

Les énoncés qui suivent présentent deux manières de faire. Imaginez que deux personnes discutent de ce qu'elles feraient dans une situation particulière. Il vous est demandé de choisir quelle personne vous ressemble le plus, quelle personne se comporte comme vous le feriez.

Vous êtes invité(e) à considérer l'ensemble de votre vie, à voir comment vont les choses et à penser à vos buts, objectifs et projets. Donc, vous pensez aux choses que vous aimeriez améliorer ainsi qu'aux choses dont vous êtes satisfait(e) et que vous désirez maintenir.

Vous n'avez qu'à choisir la réponse de la personne A ou de la personne B, donc celle qui correspond à ce que vous feriez. Pour chaque énoncé, indiquez votre réponse dans la colonne de droite.

	A	B	
1	Je concentre toutes mes énergies sur peu de choses à la fois.	Je partage mes énergies sur plusieurs choses à la fois.	
2	Je poursuis toujours un seul projet important à la fois.	Je poursuis toujours plusieurs projets important à la fois.	
3	Quand je réfléchis à ce que je veux, je m'engage dans un ou deux buts importants.	Même si je réfléchis à ce que je veux vraiment, j'attends de voir comment les choses évoluent plutôt que de m'engager dans un ou deux buts.	
4	Quand les choses vont moins bien qu'avant, je garde un ou deux buts importants.	Quand les choses vont moins bien qu'avant, j'essaie malgré tout de garder tous mes buts.	
5	Quand je ne peux plus faire une chose importante de la même manière qu'avant, je cherche un nouveau but.	Quand je ne peux plus faire une chose importante de la même manière qu'avant, je partage mon temps et mes énergies entre plusieurs autres choses.	
6	Quand je ne peux plus faire quelque chose aussi bien qu'avant, je réfléchis à ce qui est vraiment important pour moi.	Quand je ne peux plus faire quelque chose aussi bien qu'avant, je laisse venir les choses.	

- 7- Je mets de l'énergie dans la poursuite de mes projets. _____
- 8- J'ai des projets qui me passionnent. _____
- 9- Je fais des plans précis pour bien préparer ce que je veux faire. _____
- 10- Au cours de cette période de ma vie, je réalise de petits projets qui m'intéressent. _____
- 11- J'ai des buts ou objectifs qui représentent bien mes valeurs personnelles. _____
- 12- Je m'efforce de planifier mes activités. _____
- 13- J'ai confiance que je vais réaliser certains de mes projets. _____
- 14- Dans la planification de mes activités, j'essaie de prévoir une alternative (ou une autre façon de faire) au cas où la façon adoptée ne fonctionnerait pas. _____
- 15- J'ai des buts et des projets qui correspondent bien à la personne que je suis. _____
- 16- J'utilise mes capacités en vue de réaliser une foule d'entreprises. _____
- 17- Je n'ai pas d'objectifs ou de projets qui donnent du sens à ma vie. _____
- 18- Dans la planification de mes activités, j'essaie de trouver des stratégies qui seront efficaces. _____
- 19- Cette période de ma vie me fournit l'occasion d'effectuer de nouvelles réalisations. _____
- 20- Je pense à une foule d'activités possibles. _____
- 21- Généralement, je cherche activement les moyens qui m'aideront dans ce que je veux faire. _____
- 22- Je me sens capable de faire face aux difficultés dans la poursuite de mes projets. _____
- 23- Je n'ai pas de grands projets. _____
- 24- J'essaie de m'organiser au lieu de laisser venir les événements. _____
- 25- Je peux compter sur un certain soutien de la part des autres pour mener à bien mes projets. _____
- 26- En m'éveillant le matin, je vois ma journée remplie d'activités intéressantes. _____
- 27- J'essaie de fixer un moment précis pour commencer une nouvelle activité. _____
- 28- Lorsque se présentent des obstacles, je révise mes projets (je m'adapte) au besoin. _____
- 29- J'ai en tête des buts ou objectifs stimulants. _____
- 30- Je suis porté(e) à planifier le moment où aura lieu une activité importante pour moi. _____

SECTION 3 : MON HUMEUR

A) Encerclez la réponse qui correspond à la façon dont vous vous sentiez au cours de la dernière semaine.

1. Êtes-vous satisfait(e) de votre vie ?

OUI / NON

2. Avez-vous abandonné beaucoup de vos activités et de vos intérêts ?

OUI / NON

3. Avez-vous le sentiment que votre vie est vide ?

OUI / NON

4. Vous ennuyez-vous souvent ?

OUI / NON

5. Êtes-vous de bonne humeur la plupart du temps ?

OUI / NON

6. Craignez-vous qu'un malheur vous arrive ?

OUI / NON

7. Vous sentez-vous heureux la plupart du temps ?

OUI / NON

8. Éprouvez-vous souvent un sentiment d'impuissance ?

OUI / NON

9. Préférez-vous rester à la maison plutôt que de sortir et faire des choses nouvelles ?

OUI / NON

10. Avez-vous l'impression d'avoir plus de problèmes de mémoire que la plupart des gens ?

OUI / NON

11. Pensez-vous qu'il est merveilleux de vivre actuellement ?

OUI /NON

12. Avez-vous le sentiment que vous n'êtes plus bon à rien ?

OUI /NON

13. Vous sentez-vous plein(e) d'énergie ?

OUI /NON

14. Pensez-vous que votre situation est sans espoir ?

OUI /NON

15. Pensez-vous que la plupart des gens sont en meilleure forme que vous ?

OUI /NON

B) Vous trouverez ci-dessous un certain nombre d'énoncés que les gens ont déjà utilisés pour se décrire. Lisez chaque énoncé puis, en cochant une seule réponse, indiquez comment vous vous sentez maintenant, c'est-à-dire en ce moment précis.

Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Ne vous attardez pas trop longtemps sur un énoncé ou l'autre mais donnez la réponse qui vous semble décrire le mieux les sentiments que vous éprouvez maintenant.

16. Présentement, je me sens calme.

Beaucoup Modérément Un peu Pas du tout

17. Présentement, je me sens en sécurité.

Beaucoup Modérément Un peu Pas du tout

18. Présentement, je me sens tendu(e).

Beaucoup Modérément Un peu Pas du tout

19. Présentement, je me sens surmené(e).

Beaucoup Modérément Un peu Pas du tout

20. Présentement, je me sens tranquille.

Beaucoup Modérément Un peu Pas du tout

21. Présentement, je me sens bouleversé(e).

Beaucoup Modérément Un peu Pas du tout

22. Présentement, je suis préoccupé(e) par des malheurs possibles.

Beaucoup Modérément Un peu Pas du tout

23. Présentement, je me sens comblé(e).

Beaucoup Modérément Un peu Pas du tout

24. Présentement, je me sens effrayé(e).

Beaucoup Modérément Un peu Pas du tout

25. Présentement, je me sens à l'aise.

Beaucoup Modérément Un peu Pas du tout

26. Présentement, je me sens sûr(e) de moi.

Beaucoup Modérément Un peu Pas du tout

27. Présentement, je me sens nerveux(se).

Beaucoup Modérément Un peu Pas du tout

28. Présentement, je suis affolé(e).

Beaucoup Modérément Un peu Pas du tout

29. Présentement, je me sens indécis(e).

Beaucoup Modérément Un peu Pas du tout

30. Présentement, je suis détendu(e).

Beaucoup Modérément Un peu Pas du tout

31. Présentement, je me sens satisfait(e).

Beaucoup Modérément Un peu Pas du tout

32. Présentement, je suis préoccupé(e).

Beaucoup Modérément Un peu Pas du tout

33. Présentement, je me sens tout(e) mêlé(e).

Beaucoup Modérément Un peu Pas du tout

34. Présentement, je sens que j'ai les nerfs solides.

Beaucoup Modérément Un peu Pas du tout

35. Présentement, je me sens bien.

Beaucoup Modérément Un peu Pas du tout

C) Vous trouverez ci-dessous un certain nombre d'énoncés que les gens ont déjà utilisés pour se décrire. Lisez chaque énoncé puis, en cochant une seule réponse, indiquez comment vous vous sentez en général.

Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Ne vous attardez pas trop longtemps sur un énoncé ou l'autre mais donnez la réponse qui vous semble décrire le mieux les sentiments que vous éprouvez en général.

36. En général, je me sens bien.

Presque toujours Souvent Quelquefois Presque jamais

37. En général, je me sens nerveux(se) et agité(e).

Presque toujours Souvent Quelquefois Presque jamais

38. En général, je me sens content(e).

Presque toujours Souvent Quelquefois Presque jamais

39. En général, j'ai l'impression d'être un(e) raté(e).

Presque toujours Souvent Quelquefois Presque jamais

40. En général, je me sens reposé(e).

Presque toujours Souvent Quelquefois Presque jamais

41. En général, je suis d'un grand calme.

Presque toujours Souvent Quelquefois Presque jamais

42. En général, je sens que les difficultés s'accumulent au point où je n'arrive pas à les surmonter.

Presque toujours Souvent Quelquefois Presque jamais

43. En général, je m'en fais trop pour des choses qui n'en valent pas vraiment la peine.

Presque toujours Souvent Quelquefois Presque jamais

44. En général, je suis heureux(se).

Presque toujours Souvent Quelquefois Presque jamais

45. En général, j'ai des pensées troublantes.

Presque toujours Souvent Quelquefois Presque jamais

46. En général, je manque de confiance en moi.

Presque toujours Souvent Quelquefois Presque jamais

47. En général, je me sens en sécurité.

Presque toujours Souvent Quelquefois Presque jamais

48. En général, prendre des décisions m'est facile.

Presque toujours Souvent Quelquefois Presque jamais

49. En général, je sens que je ne suis pas à la hauteur de la situation.

- Presque toujours Souvent Quelquefois Presque jamais

50. En général, je suis satisfait(e).

- Presque toujours Souvent Quelquefois Presque jamais

51. En général, des idées sans importance me passent par la tête et me tracassent.

- Presque toujours Souvent Quelquefois Presque jamais

52. En général, je prends les désappointements tellement à cœur que je n'arrive pas à les chasser de mon esprit.

- Presque toujours Souvent Quelquefois Presque jamais

53. En général, je suis une personne qui a les nerfs solides.

- Presque toujours Souvent Quelquefois Presque jamais

54. En général, je deviens tendu(e) ou bouleversé(e) quand je songe à mes préoccupations et à mes intérêts récents.

- Presque toujours Souvent Quelquefois Presque jamais

SECTION 4 : MES RELATIONS PERSONNELLES

Le but de cette section du questionnaire est de déterminer s'il y a, dans votre entourage, des personnes qui vous apportent leur aide ou leur soutien moral dans une situation donnée.

Chacune des questions comprend deux parties : A et B. Dans la partie (A), mentionnez la ou les personnes que vous connaissez, à l'exception de vous-même, sur laquelle (lesquelles) vous pouvez compter pour vous supporter dans la situation précisée. Vous pouvez inscrire soit le prénom de la personne, soit ses initiales ou encore indiquer le type de lien (parent, ami(e), etc.) que vous avez avec elle. SVP n'inscrivez pas plus d'un nom dans chaque espace prévu (maximum : 9 personnes).

Dans la partie (B), évaluez votre degré de satisfaction générale en considérant globalement toutes les personnes mentionnées en A.

Si, dans une situation évoquée, vous ne recevez l'aide ou le soutien de personne, encerclez les mots «aucune personne» et indiquez quand même votre degré de satisfaction.

Veillez répondre de votre mieux à toutes les questions.

1. (A) Sur qui pouvez-vous réellement compter quand vous avez besoin d'aide ? Aucune personne

1) _____ 2) _____ 3) _____

4) _____ 5) _____ 6) _____

7) _____ 8) _____ 9) _____

(B) Quel est votre degré de satisfaction ? 6 – très satisfait(e) 3 – plutôt insatisfait(e) 5 – moyennement satisfait(e) 2 – moyennement insatisfait(e) 4 – plutôt satisfait(e) 1 – très insatisfait(e)**2. (A) Sur qui pouvez-vous réellement compter pour vous aider à vous détendre quand vous êtes tendu(e) ou quand vous faites face à des difficultés ?** Aucune personne

1) _____ 2) _____ 3) _____

4) _____ 5) _____ 6) _____

7) _____ 8) _____ 9) _____

(B) Quel est votre degré de satisfaction ? 6 – très satisfait(e) 3 – plutôt insatisfait(e) 5 – moyennement satisfait(e) 2 – moyennement insatisfait(e) 4 – plutôt satisfait(e) 1 – très insatisfait(e)**3. (A) Qui vous accepte totalement avec vos bons et vos mauvais côtés ?** Aucune personne

1) _____ 2) _____ 3) _____

4) _____ 5) _____ 6) _____

7) _____ 8) _____ 9) _____

(B) Quel est votre degré de satisfaction ? 6 – très satisfait(e) 3 – plutôt insatisfait(e) 5 – moyennement satisfait(e) 2 – moyennement insatisfait(e) 4 – plutôt satisfait(e) 1 – très insatisfait(e)

4. (A) **Y a-t-il quelqu'un dont l'affection qu'il (elle) éprouve envers vous demeure constante, quoi qu'il arrive.**

Aucune personne

1) _____ 2) _____ 3) _____

4) _____ 5) _____ 6) _____

7) _____ 8) _____ 9) _____

(B) **Quel est votre degré de satisfaction ?**

6 – très satisfait(e)

3 – plutôt insatisfait(e)

5 – moyennement satisfait(e)

2 – moyennement insatisfait(e)

4 – plutôt satisfait(e)

1 – très insatisfait(e)

5. (A) **Sur qui pouvez-vous réellement compter pour vous aider à vous sentir mieux quand vous avez l'impression d'être au bout du rouleau ?**

Aucune personne

1) _____ 2) _____ 3) _____

4) _____ 5) _____ 6) _____

7) _____ 8) _____ 9) _____

(B) **Quel est votre degré de satisfaction ?**

6 – très satisfait(e)

3 – plutôt insatisfait(e)

5 – moyennement satisfait(e)

2 – moyennement insatisfait(e)

4 – plutôt satisfait(e)

1 – très insatisfait(e)

6. (A) **Sur qui pouvez-vous compter pour vous consoler quand vous êtes bouleversé(e) ?**

Aucune personne

1) _____ 2) _____ 3) _____

4) _____ 5) _____ 6) _____

7) _____ 8) _____ 9) _____

(B) **Quel est votre degré de satisfaction ?**

6 – très satisfait(e)

3 – plutôt insatisfait(e)

5 – moyennement satisfait(e)

2 – moyennement insatisfait(e)

4 – plutôt satisfait(e)

1 – très insatisfait(e)

SECTION 5 : MA SANTÉ

1. Comparativement à d'autres personnes de votre âge, diriez-vous que votre santé est en général :

- | | |
|-------------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Excellente | <input type="checkbox"/> Moyenne |
| <input type="checkbox"/> Très bonne | <input type="checkbox"/> Mauvaise |
| <input type="checkbox"/> Bonne | |

2. Dans la liste de maladies ci-dessous,

1) Cochez celles dont vous souffrez.

2) Pour chacune des maladies dont vous souffrez, indiquez à quel point elle vous empêche de mener vos activités habituelles, selon l'échelle suivante :

1= n'empêche pas du tout, 2 = empêche un peu, 3 = empêche énormément

Maladie	J'ai la maladie	Elle m'empêche de mener mes activités		
Allergies.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3
Anémie.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3
Arthrite ou rhumatisme (arthrose).....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3
Asthme.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3
Autres troubles digestifs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3
Cancer ou leucémie.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3
Diabète.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3
Dystrophie musculaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3
Effets de la poliomyélite.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3
Emphysème, bronchite chronique (trouble respiratoire).....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3
Épilepsie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3
Goutte	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3
Haute pression (troubles de pression artérielle).....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3
Haute pression dans les yeux (glaucome).....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3
Maladie de Parkinson	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3
Maladie de peau.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3
Maladie du foie (et vésicule biliaire).....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3
Maladie du rein.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3

Maux tête chronique	<input type="checkbox"/>	1	<input type="checkbox"/>	2	<input type="checkbox"/>	3
Ostéoporose	<input type="checkbox"/>	1	<input type="checkbox"/>	2	<input type="checkbox"/>	3
Paralysie cérébrale	<input type="checkbox"/>	1	<input type="checkbox"/>	2	<input type="checkbox"/>	3
Problème urinaire (prostate)	<input type="checkbox"/>	1	<input type="checkbox"/>	2	<input type="checkbox"/>	3
Problèmes de cholestérol	<input type="checkbox"/>	1	<input type="checkbox"/>	2	<input type="checkbox"/>	3
Sclérose en plaques.....	<input type="checkbox"/>	1	<input type="checkbox"/>	2	<input type="checkbox"/>	3
Thrombose, hémorragie cérébrale (AVC)	<input type="checkbox"/>	1	<input type="checkbox"/>	2	<input type="checkbox"/>	3
Thyroïde et troubles de glande	<input type="checkbox"/>	1	<input type="checkbox"/>	2	<input type="checkbox"/>	3
Trouble de l'audition.	<input type="checkbox"/>	1	<input type="checkbox"/>	2	<input type="checkbox"/>	3
Trouble de la parole	<input type="checkbox"/>	1	<input type="checkbox"/>	2	<input type="checkbox"/>	3
Trouble de la vision (glaucome, cataracte, pression)	<input type="checkbox"/>	1	<input type="checkbox"/>	2	<input type="checkbox"/>	3
Trouble de la vision (vue faible).....	<input type="checkbox"/>	1	<input type="checkbox"/>	2	<input type="checkbox"/>	3
Troubles cardiaques	<input type="checkbox"/>	1	<input type="checkbox"/>	2	<input type="checkbox"/>	3
Troubles circulatoires (phlébite, artériosclérose)	<input type="checkbox"/>	1	<input type="checkbox"/>	2	<input type="checkbox"/>	3
Tuberculose.....	<input type="checkbox"/>	1	<input type="checkbox"/>	2	<input type="checkbox"/>	3
Ulcères d'estomac.....	<input type="checkbox"/>	1	<input type="checkbox"/>	2	<input type="checkbox"/>	3

3. Souffrez-vous présentement d'une autre maladie ? oui non

Elle m'empêche de mener mes activités

Si oui, précisez laquelle :

1 2 3

1 2 3

1 2 3

SECTION 6 : MES INQUIÉTUDES

A) MES PRÉOCCUPATIONS CONCERNANT LA SÉCURITÉ EN GÉNÉRAL

Dans les questions suivantes, nous aimerions savoir si quelque chose vous préoccupe.

Encerclez votre réponse. Attention, répondez pour le **jour** et pour le **soir**.

1. Y a-t-il un endroit, **jusqu'à quatre coins de rue** de votre domicile, où vous seriez inquiet(e) de marcher **seul(e)** ?

A. Durant le jour ? 1) Oui 2) Parfois 3) Non
4) Je ne sors jamais le jour

B. Le soir ? 1) Oui 2) Parfois 3) Non
4) Je ne sors jamais le soir

2. Y a-t-il un endroit, **jusqu'à quatre coins de rue** de votre domicile, où vous seriez inquiet(e) de marcher et ce, **même si quelqu'un d'autre était avec vous** ?

A. Durant le jour ? 1) Oui 2) Parfois 3) Non
4) Je ne sors jamais le jour

B. Le soir ? 1) Oui 2) Parfois 3) Non
4) Je ne sors jamais le soir

3. Y a-t-il un endroit, **à moins d'un coin de rue** de votre domicile, où vous seriez inquiet(e) de marcher **seul(e)** ?

A. Durant le jour ? 1) Oui 2) Parfois 3) Non
4) Je ne sors jamais le jour

B. Le soir ? 1) Oui 2) Parfois 3) Non
4) Je ne sors jamais le soir

4. Y a-t-il un endroit, **à moins d'un coin de rue** de votre domicile, où vous seriez inquiet(e) de marcher et ce, **même si quelqu'un d'autre était avec vous** ?

A. Durant le jour ? 1) Oui 2) Parfois 3) Non
4) Je ne sors jamais le jour

B. Le soir ? 1) Oui 2) Parfois 3) Non
4) Je ne sors jamais le soir

5. Lorsque vous êtes **seul(e)** à votre domicile, êtes-vous inquiet(e) ?

A. Durant le jour ? 1) Oui 2) Parfois 3) Non

B. Le soir ? 1) Oui 2) Parfois 3) Non

6. Lorsque vous prenez les transports en commun, êtes-vous inquiet(e) ?

A. Durant le jour ? 1) Oui 2) Parfois 3) Non
4) Je ne prends jamais le transport en commun

B. Le soir ? 1) Oui 2) Parfois 3) Non
4) Je ne prends jamais le transport en commun

B) MES PRÉOCCUPATIONS CONCERNANT LE CRIME

Nous aimerions maintenant savoir à quel point vous êtes préoccupé par le **CRIME**. SVP répondez aux questions suivantes **EN AYANT UNIQUEMENT LE CRIME EN TÊTE.** Répondez pour le **jour** et pour le **soir**.

Encerchez votre réponse, 0 signifie que vous n'êtes pas préoccupé(e) du tout alors que 10 signifie que vous êtes très préoccupé(e).

7. À quel point êtes-vous préoccupé(e) par le crime en général ?

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
10									
Pas préoccupé(e) du tout					Très préoccupé(e)				

8. Y a-t-il un endroit, **jusqu'à quatre coins de rue** de votre domicile, où vous seriez inquiet(e) de marcher **seul(e)** ?

- | | | | |
|---------------------|------------------------------|------------|--------|
| A. Durant le jour ? | 1) Oui | 2) Parfois | 3) Non |
| | 4) Je ne sors jamais le jour | | |
| B. Le soir ? | 1) Oui | 2) Parfois | 3) Non |
| | 4) Je ne sors jamais le soir | | |

9. Y a-t-il un endroit, **jusqu'à quatre coins de rue** de votre domicile, où vous seriez inquiet(e) de marcher et ce, **même si quelqu'un d'autre était avec vous** ?

- | | | | |
|---------------------|------------------------------|------------|--------|
| A. Durant le jour ? | 1) Oui | 2) Parfois | 3) Non |
| | 4) Je ne sors jamais le jour | | |
| B. Le soir ? | 1) Oui | 2) Parfois | 3) Non |
| | 4) Je ne sors jamais le soir | | |

10. Y a-t-il un endroit, **à moins d'un coin de rue** de votre domicile, où vous seriez inquiet(e) de marcher **seule(e)** ?

- | | | | |
|---------------------|------------------------------|------------|--------|
| A. Durant le jour ? | 1) Oui | 2) Parfois | 3) Non |
| | 4) Je ne sors jamais le jour | | |
| B. Le soir ? | 1) Oui | 2) Parfois | 3) Non |
| | 4) Je ne sors jamais le soir | | |

11. Y a-t-il un endroit, **à moins d'un coin de rue** de votre domicile, où vous seriez inquiet(e) de marcher et ce, **même si quelqu'un d'autre était avec vous** ?

- | | | | |
|---------------------|------------------------------|------------|--------|
| A. Durant le jour ? | 1) Oui | 2) Parfois | 3) Non |
| | 4) Je ne sors jamais le jour | | |
| B. Le soir ? | 1) Oui | 2) Parfois | 3) Non |
| | 4) Je ne sors jamais le soir | | |

12. Lorsque vous êtes seul(e) à votre domicile, êtes-vous inquiet(e) ?

- A. Durant le jour ?** 1) Oui 2) Parfois 3) Non
B. Le soir ? 1) Oui 2) Parfois 3) Non

13. Lorsque vous prenez les transports en commun, êtes-vous inquiet (e) ?

- A. Durant le jour ?** 1) Oui 2) Parfois 3) Non

4) Je ne prends jamais les transports en commun

- B. Le soir ?** 1) Oui 2) Parfois 3) Non

4) Je ne prends jamais les transports en commun

C) MES PRÉCAUTIONS CONTRE LE CRIME

Est-ce que vous prenez certaines de ces PRÉCAUTIONS contre le crime ?

Cochez votre réponse.

14. Demander à quelqu'un de vous accompagner quand vous sortez à la noirceur ?

- Toujours Parfois Je ne sors jamais à la noirceur
 La plupart du temps Jamais

15. Planifier votre trajet pour éviter certains endroits dangereux ?

- Toujours Parfois Je ne sors jamais
 La plupart du temps Jamais

16. Le soir, apporter quelque chose pour vous protéger (un chien, un sifflet, une alarme sonore, ou autre) ?

- Toujours Parfois Je ne sors jamais le soir
 La plupart du temps Jamais

17. Lorsque vous circulez ou êtes assis dans une auto, garder les portes verrouillées ?

- Toujours Parfois Je ne circule jamais en auto
 La plupart du temps Jamais

18. Appeler un ami ou un membre de la famille pour lui dire que vous êtes arrivé sain et sauf à votre domicile ?

- Toujours Parfois Je ne sors jamais
 La plupart du temps Jamais

19. Demander à quelqu'un de vous accompagner durant le jour ?

- Toujours Jamais
 La plupart du temps Je suis toujours accompagné(e) pour des raisons autres que le crime
 Parfois

20. Avoir quelque chose pour vous défendre dans votre auto ?

- Toujours Parfois Je n'ai pas d'auto
 La plupart du temps Jamais

21. Apporter une arme quelconque avec vous ?

- Toujours Parfois Je ne sors jamais
 La plupart du temps Jamais

22. Avoir avec vous un vaporisateur (spray) afin de repousser les agresseurs ?

- Toujours Parfois Je ne sors jamais
 La plupart du temps Jamais

23. Éviter d'avoir beaucoup d'argent sur vous ?

- Toujours Parfois Je ne sors jamais
 La plupart du temps Jamais

D) COMME MESURE DE PROTECTION, AVEZ-VOUS FAIT L'UNE OU L'AUTRE DE CES CHOSES À VOTRE DOMICILE ?

Cochez votre réponse.

24. Gardé une arme à feu à votre domicile ?

- Oui Non

25. Utilisé un système d'alarme ?

- Oui Non

26. Toujours gardé verrouillées les portes et les fenêtres par où quelqu'un pourrait entrer ?

- Oui Non

27. Participé à un groupe de surveillance de quartier avec vos voisins ?

- Oui Non

28. Installé de meilleures serrures ou ajouté des serrures supplémentaires aux portes ?

- Oui Non Il y avait déjà plus d'une serrure

29. Utilisé une chaîne de sécurité à la porte ?

- Oui Non

30. Utilisé des barrures ou des serrures aux fenêtres ?

- Oui Non

31. Répondez à A ou B**A. Installé des barreaux contre les voleurs dans vos fenêtres ?**

- Oui Non

B. Si des barreaux étaient déjà installés, cela a-t-il joué dans le choix de votre domicile ?

- Oui Non

32. Répondez à A ou B**A. Installé une nouvelle clôture pour assurer votre sécurité ?**

- Oui Non

B. Si une clôture elle était déjà installée, cela a-t-il joué dans le choix de votre domicile ?

- Oui Non

33. Utilisé une lumière de sécurité à l'extérieur ?

- Oui Non Cela n'est pas possible à mon domicile

34. Fait l'acquisition d'un chien de garde ?

- Oui Non Cela ne m'est pas permis à mon domicile

35. Mis une identification (buriner ou apposer un autocollant) sur vos biens ?

- Oui Non

36. Apposé un autocollant dans vos fenêtres ou sur vos portes avisant que vous avez un système d'alarme ou un chien de garde ?

- Oui Non

37. Modifié l'aménagement paysager de votre domicile pour mieux vous protéger ?

- Oui Non Cela n'est pas possible à mon domicile

E) MAINTENANT, PENSEZ À LA DERNIÈRE FOIS OÙ VOUS ÊTES PARTI POUR UNE FIN DE SEMAINE OU POUR PLUS LONGTEMPS. AVEZ-VOUS :

Cochez votre réponse.

38. Arrêté la livraison des journaux ou demandé à quelqu'un de les ramasser ?

- Oui Non Je ne reçois pas de journaux
 Je ne pars jamais

39. Arrêté la livraison du courrier ou demandé à quelqu'un de le ramasser ?

- Oui Non Je ne reçois pas de courrier
 Je ne pars jamais

40. Demandé à quelqu'un de surveiller votre domicile ?

- Oui Non Je ne pars jamais

41. Utilisé une minuterie automatique pour allumer et éteindre les lumières ?

- Oui Non Je ne pars jamais

F) VICTIMISATION ET GRAVITÉ DU CRIME

42. Quelle est la PROBABILITÉ que vous soyez VICTIME D'UN CRIME, QUEL QU'IL SOIT, DURANT LA PROCHAINE ANNÉE ?

Encerclez votre réponse, 0 signifie que vous ne prévoyez pas du tout être victime d'un crime alors que 10 signifie que vous prévoyez certainement être victime d'un crime dans la prochaine année.

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Je ne serai pas victime d'un crime					Je serai certainement victime d'un crime					

G) PROBABILITÉ D'ÊTRE VICTIME

Nous voudrions savoir ce que vous ressentez face à la probabilité que vous soyez victime d'un ou l'autre des crimes suivants DURANT L'ANNÉE À VENIR. À quel point êtes-vous inquiet(e) d'être victime :

Encerclez votre réponse, 0 signifie que vous n'êtes pas inquiet(e) du tout alors que 10 signifie que vous êtes très inquiet(e).

43. D'un vol avec violence ?

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Pas inquiet(e) du tout									Très inquiet(e)	

44. D'une agression avec une arme ?

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Pas inquiet(e) du tout									Très inquiet(e)	

45. D'une agression sans arme ?

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Pas inquiet(e) du tout									Très inquiet(e)	

46. D'un viol ou d'une tentative de viol ?

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Pas inquiet(e) du tout									Très inquiet(e)	

47. D'un incendie criminel ou d'une tentative d'incendie criminel ?

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Pas inquiet(e) du tout									Très inquiet(e)	

48. D'un cambriolage ?

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Pas inquiet(e) du tout									Très inquiet(e)	

49. D'un vol de véhicule motorisé (automobile, camion, moto, etc.) ?

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Pas inquiet(e) du tout

Très inquiet(e)

 Je n'ai pas de véhicule motorisé.**50. De tout autre type de vol ?**

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Pas inquiet(e) du tout

Très inquiet(e)

51. De fraude ?

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Pas inquiet(e) du tout

Très inquiet(e)

52. De vandalisme ou de méfait ?

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Pas inquiet(e) du tout

Très inquiet(e)

53. D'un meurtre ?

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Pas inquiet(e) du tout

Très inquiet(e)

54. D'un accident causé par l'ivresse au volant ?

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Pas inquiet(e) du tout

Très inquiet(e)

55. D'un accident causé par la conduite dangereuse ou la rage au volant ?

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Pas inquiet(e) du tout

Très inquiet(e)

56. De publicité trompeuse ?

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Pas inquiet(e) du tout

Très inquiet(e)

57. De l'achat ou de la consommation de produits ou d'aliments non sécuritaires ?

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Pas inquiet(e) du tout

Très inquiet(e)

58. De surfacturation ? (se faire charger un produit ou un service trop cher)

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Pas inquiet(e) du tout

Très inquiet(e)

59. De façon générale, à quel point êtes-VOUS inquiet(e) de devenir victime d'un ou de l'autre des 16 crimes nommés précédemment durant la PROCHAINE ANNÉE ?

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Pas inquiet(e) du tout

Très inquiet(e)

Événement	Qui a provoqué l'événement ? Cochez vos réponses.							
déjà été enlevé ou pris en otage ?								
Est-ce qu'un membre de votre famille a déjà été victime d'un meurtre ou d'une tentative de meurtre ?								
Avez-vous déjà été victime d'une fraude ?								
Avez-vous déjà été victime d'un incendie criminel ?								
Avez-vous déjà été victime d'un accident causé par l'ivresse au volant ?								
Est-ce qu'un membre de votre famille a déjà été victime d'un accident causé par l'ivresse au volant ?								
Avez-vous déjà été victime de rage au volant ?								
Avez-vous déjà été victime de publicité trompeuse ?								
Avez-vous déjà été victime de surfacturation (payer trop cher) ?								
Avez-vous déjà été malade à cause de produits alimentaires non sécuritaires ?								
Avez vous déjà été victime d'autres <u>événements</u> que ceux déjà mentionnés ?								

MERCI DE VOTRE PRÉCIEUSE COLLABORATION

- **Assurez-vous d'avoir répondu à toutes les questions.**
- **Retournez le plus tôt possible :**
 - 1) le questionnaire complété et**
 - 2) le formulaire de consentement**

dans l'enveloppe préaffranchie.

ANNEXE B

LE FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Titre du projet

Les insécurités liées à la victimisation ; Confrontation d'un nouveau modèle conceptuel à la réalité empirique.

Responsable du projet

Marie Beaulieu, professeure au Département de service social de l'Université de Sherbrooke, est responsable de ce projet dans le cadre de ce mémoire de maîtrise en gérontologie. Vous pouvez joindre, Marie Beaulieu, au numéro de téléphone **(819) 821-8000 poste 65135**, pour toute information supplémentaire ou tout problème relié au projet de recherche. Vous pouvez aussi joindre, **Marilou Lachance** (étudiante), au numéro de **téléphone (418) 365-4965**.

Le mémoire de recherche se situe dans une étude interdisciplinaire dirigée par Marie Beaulieu, Ph. D., de l'Université de Sherbrooke, Micheline Dubé, Ph. D., de l'Université du Québec à Trois-Rivières et Marie-Marthe Cousineau, Ph. D., de l'Université de Montréal. Cette équipe mène une étude à devis mixte qui vise à saisir les spécificités de l'insécurité liée à la victimisation criminelle dans la vie des aînés au Québec (CRSH : 410-2004-1935).

But et objectifs du projet

Le but de ce mémoire de maîtrise est de confronter le point de vue expérientiel des aînés à un nouveau modèle conceptuel sur l'insécurité liée à la victimisation. Trois objectifs spécifiques s'y rattachent, soit d'élaborer un modèle théorique à partir du vécu expérientiel des personnes âgées, de comparer ce modèle qualitatif avec le modèle quantitatif original dans une optique de confirmation et de construire un modèle quantitatif-qualitatif combinant les deux modèles pour en faire une théorisation intégrée.

Raison et nature de ma participation

Il est entendu que ma participation à ce projet sera requise pour une entrevue d'environ deux heures. Cette entrevue aura lieu à l'endroit qui me convient, selon mes disponibilités. J'aurai à répondre à des questions sur mes inquiétudes, mes perceptions et mes comportements liés au crime. Cette entrevue sera enregistrée sur bande audio.

Au besoin, dans le cas où certaines clarifications seraient nécessaires pour assurer une bonne compréhension, il se pourrait que je sois sollicité une seconde fois pour un entretien d'environ une heure. Dans cette éventualité, autorisez-vous le chercheur principal ou l'étudiant de ce projet à vous contacter ?

Oui Non

Avantage pouvant découler de la participation

Ma participation à ce projet de recherche ne m'apportera aucun avantage direct. Ma participation permettra toutefois d'acquérir de nouvelles connaissances au sujet de l'insécurité liée à la victimisation criminelle chez les aînés. Cette connaissance pourra aider les chercheurs et les professionnels de la santé de mieux connaître le phénomène de l'insécurité.

Inconvénients et risques pouvant découler de la participation

J'aurai à donner de mon temps pour la durée de la rencontre qui aura lieu. Il se pourrait que pendant la réalisation je ressente de la fatigue. Si c'est le cas, il me sera possible de prendre une pause avant de continuer. Il se pourrait aussi que le sujet abordé soulève chez moi certaines émotions (p. ex. stress, anxiété, etc.). Si c'est le cas et que je souhaite être accompagné, l'équipe de recherche me fournira le nom d'une professionnelle qui pourra me donner du support.

Micheline Dubé (Ph. D.)

Psychologue clinicienne (membre de l'Ordre des psychologues de Québec)

(819) 376-5011 poste 3534

Il me sera aussi possible de contacter le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) de ma région.

Droit de retrait de la participation sans préjudice

Il est entendu que ma participation au projet de recherche décrit ci-dessus est tout à fait volontaire et que je reste, à tout moment, libre de mettre fin à ma participation sans avoir à motiver ma décision, ni à subir de préjudice de quelque nature que ce soit.

Confidentialité des données

Les données recueillies sont conservées, sous clé, pour une période n'excédant pas 5 ans après la fin de l'étude. Cette modalité s'inscrit dans le projet de recherche subventionné par le Conseil des sciences humaines du Canada (CRSH : 410-2004-1935). Après cette période, les données seront détruites. Aucun renseignement permettant d'identifier les personnes qui ont participé à l'étude n'apparaîtra dans aucune documentation.

Une fois l'étude terminée, souhaitez-vous recevoir une retranscription de l'entrevue et un résumé du mémoire de recherche?

Oui Non

Si oui, voici mon adresse postale

Résultats de la recherche et publication

Vous serez informé des résultats obtenus et vous devez savoir que l'information recueillie pourra être utilisée pour fins de communication scientifique et professionnelle. Dans ce cas, rien ne permettra d'identifier les personnes ayant participé à la recherche.

Pour tout problème éthique concernant les conditions dans lesquelles se déroule ma participation à ce projet, je peux en discuter avec une des chercheuses mentionnées au bas de la page. Pour toute plainte d'ordre éthique concernant cette recherche, je peux expliquer ma préoccupation en communiquant :

à Sherbrooke : avec Mme Dominique Lorrain, présidente du Comité d'éthique de la recherche lettres et sciences humaines, en communiquant par l'intermédiaire de son secrétariat en composant le numéro suivant : 819-821-8000 poste 2644.

à Montréal : avec M. Jean-Paul Brodeur, Directeur du Centre international de criminologie comparée (tél. : 514 343-6168)

à Trois-Rivières : avec Mme Fabiola Gagnon, secrétaire du Comité de la recherche de l'Université du Québec à Trois-Rivières (tél. : 819 376-5011 poste 2136).

Consentement libre et éclairé

Je, _____, déclare avoir lu le présent formulaire. Je comprends la nature et le motif de ma participation au projet.

Par la présente, j'accepte librement de participer au projet.

Signature de la participation ou du participant : _____

Fait à _____, le _____ 2007.

Déclaration du responsable

Je, _____, certifie avoir expliqué à la participante ou au participant intéressé les termes du présent formulaire, avoir répondu aux questions qu'ils m'ont posées à cet égard et avoir clairement indiqué à la personne qu'elle reste, à tout moment, libre de mettre un terme à sa participation au projet de recherche décrit ci-dessus.

Je m'engage à garantir le respect des objectifs de l'étude et à respecter la confidentialité.

Signature du participant _____

Fait à _____, le _____ 2007.

Signature de l'étudiant responsable du projet : _____

Signature du chercheur responsable du projet : _____

Fait à _____, le _____ 2007.

Marie Beaulieu, Ph. D.
Université de Sherbrooke
Tél. : 819 821-1170 poste 2270

Marie-Marthe Cousineau, Ph. D.
Université de Montréal,
Tél.: 514 343-7322

Micheline Dubé, Ph. D.
Université du Québec à Trois-
Rivières
Tél.: 819 376-5011 poste 3534

ANNEXE C

VERSION DU MMSE EMPLOYÉE

Code : Ville
 Participant
 Passation

Questionnaire MMSE – version téléphonique

J'aimerais maintenant vous poser quelques questions pour vérifier votre mémoire, votre attention et votre concentration. Certaines d'entre elles vont vous sembler faciles, d'autres plus difficiles.

TEST	0	1
1. En quelle année sommes-nous ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
2. Quelle est la saison ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
3. Quelle est la date ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
4. Quel jour de la semaine sommes-nous ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
5. Quel est le mois ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
6. Pouvez-vous me dire dans quel pays nous sommes ?		
7. Dans quelle province sommes-nous ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
8. Dans quelle ville (ou village) êtes-vous ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
9. Quel est le nom de la rue ou l'adresse de l'endroit où vous êtes ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Enregistrement :		
Je vais vous dire trois mots dont vous devez vous rappeler. Répétez-les quand j'aurai fini de les dire tous les trois.		
10. Chemise	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
11. Bleu	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
12. Honnêteté	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Quels sont les trois mots que je viens de dire ? (Donner 1 point pour chaque réponse correcte au premier essai. Nommer les mots jusqu'à quatre fois pour que le sujet les sache.)		

TEST	0	1	2	3	4	5
<p>13. Veuillez maintenant épeler le mot « MONDE » à l'endroit.</p> <p>Maintenant épelez-le à l'envers, en commençant par la dernière lettre.</p> <p><i>(Si le répondant est incapable d'épeler le mot « MONDE » à l'endroit, épelez-le une fois avec un intervalle de temps de 1,5 seconde entre chaque lettre.)</i></p> <p style="text-align: center;">E</p> <p style="text-align: center;">D</p> <p style="text-align: center;">N</p> <p style="text-align: center;">O</p> <p style="text-align: center;">M</p> <p><i>(Nombre de lettres données dans le bon ordre.)</i></p>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<p>Quels sont les trois mots que je vous ai demandé de mémoriser un peu plus tôt ?</p> <p style="text-align: center;">14. Chemise</p> <p style="text-align: center;">15. Bleu</p> <p style="text-align: center;">16. Honnêteté</p> <p><i>(Donner 1 point pour chaque réponse.)</i></p>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>				
<p>17. <i>Tell me, what is the thing called that you are speaking into as you talk to me? Comment s'appelle l'objet que vous utilisez présentement pour me parler?</i></p>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>				
<p>18. <i>J'aimerais que vous répétiez une phrase après moi. « Pas de si ni de mais » (Ne permettre qu'un seul essai.)</i></p>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>				
<p>ADDITIONNER LES POINTS</p>	/ 22					